Cour des comptes

Chambres régionales
& territoriales des comptes

Formation commune à la Cour et aux chambres régionales des comptes
relative à une évaluation du revenu de solidarité active (RSA)

ÉVALUATION DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

TRAVAUX QUANTITATIFS FONDÉS SUR L'EXPLOITATION DES BASES DE DONNÉES NATIONALES

Décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION....5

1 LES CARACTÉRISTIQUES ET LES PROFILS TYPES DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA....7

1.1 L'évolution des caractéristiques des bénéficiaires du RSA....7
1.2 La progression du nombre de bénéficiaires du RSA activité / prime d'activité parmi les bénéficiaires du RSA socle....11
1.3 Les visages des bénéficiaires du RSA : cinq profils types....11
1.4 Caractéristiques et profils types de bénéficiaires du RSA (BRSA)....15
1.5 L'état de santé des bénéficiaires du RSA....19

2 RSA ET PAUVRETÉ....21

2.1 RSA et pauvreté monétaire....21
2.1.1 L'évolution de la pauvreté monétaire et de l'intensité de la pauvreté....21
2.1.2 Pauvreté selon les profils types....23
2.1.3 Le niveau de pauvreté en fonction du poids du RSA dans le revenu disponible des ménages bénéficiaires....25
2.1.4 La trajectoire des bénéficiaires du RSA au sein de la pauvreté monétaire....29

2.2 RSA et pauvreté en conditions de vie....34
2.2.1 Les privations affectant les bénéficiaires du RSA en 2018....34
2.2.2 L'évolution de la pauvreté en conditions de vie....37
2.2.3 Le parcours des bénéficiaires du RSA et/ou de la prime d'activité au sein de la pauvreté en conditions de vie....38
2.2.4 Le niveau de vie moyen des bénéficiaires du RSA selon leur ancienneté dans le dispositif....42

3 RSA ET ACCÈS À L'EMPLOI....45

3.1 L'emploi des bénéficiaires pendant qu'ils sont au RSA....45
3.2 Le devenir des bénéficiaires du RSA : suivi d'une cohorte de nouveaux bénéficiaires....48
3.2.1 Étude de trajectoire : RSA et sortie du dispositif....49
3.2.2 Étude de trajectoire : RSA, prime d'activité et sortie des dispositifs en emploi....52
3.2.2.1 L'évolution générale de la cohorte....53
3.2.2.2 Analyse de séquence par appariement optimal....54
3.2.2.3 Les trajectoires de sortie les plus fréquentes....57

3.3 Les sorties du RSA : étude descriptive....60
3.4 Les sortants du RSA : étude de trajectoire....62
3.4.1 Les situations dans l'emploi....63
3.4.2 Étude de la durée dans l'emploi après la sortie du RSA....64
3.4.2.1 Durée d'emploi cumulée....64
3.4.2.2 Durée d'emploi cumulée, selon certaines caractéristiques des individus....65
3.4.2.3 Durée d'emploi continue....66
3.4.2.4 Nombre de transitions....67
3.4.3 Analyse de séquence par appariement optimal....67

4 L'ACCOMPAGNEMENT DE PÔLE EMPLOI.....71
4.1 Les caractéristiques des BRSA au regard des autres demandeurs d'emploi..71
4.2 Le devenir des BRSA inscrits à Pôle emploi : étude d'une cohorte 74
4.2.1 Analyse de séquence par appariement optimal 74
4.2.2 Les caractéristiques des BRSA suivant leur trajectoire.....77
4.2.3 Étude de l'accompagnement des BRSA selon leur trajectoire.....78
4.2.4 Étude de la sortie en emploi des BRSA de la cohorte.....81
4.3 Les sortants des listes de Pôle emploi : étude descriptive.....83
4.3.1 Étude comparative entre les sortants BRSA et les sortants non BRSA 83
4.3.2 Les facteurs favorisant les différents motifs de sortie.....88
4.3.3 Les facteurs influençant les délais de sortie 89
4.3.4 Le rôle de Pôle emploi dans la sortie en emploi des demandeurs.....90
4.3.5 Les variations saisonnières.....91

ANNEXES.....93

INTRODUCTION

Ce rapport restitue les principales observations tirées des travaux quantitatifs réalisés à partir de l'exploitation des bases de données nationales mises à la disposition des juridictions financières par la DREES, l'INSEE, la DARES, Pole Emploi et la CNAF dans le cadre de l'évaluation du RSA. Les bases de données mobilisées, décrites en annexe 1, sont les suivantes :

- ENIACRAMS (DREES)
- SRCV (INSEE)
- ERFS (INSEE)
- FH-DPAE (Pôle emploi)
- SISP (Pôle emploi)
- Enquête sur les sortants des listes de Pôle emploi (Dares / Pôle emploi)

L'évaluation, qui prend en compte l'ensemble des dispositifs d'aides susceptibles d'être mobilisés par les bénéficiaires du RSA, qu'il s'agisse de la prime d'activité, des droits connexes locaux ou des mesures d'accompagnement mises en œuvre en complément des aides monétaires, vise à répondre à quatre questions évaluatives :

- le RSA bénéficie-t-il aux personnes auxquelles il est destiné ?
- dans quelle mesure le RSA permet-il de sortir de la pauvreté ?
- dans quelle mesure le RSA facilite-t-il l'accès à l'emploi ?
- l'accompagnement dont bénéficient les allocataires du RSA est-il réel et efficace ?

L'exploitation des données produites au plan national a permis d'apporter des éléments de réponse aux trois premières questions. Concernant la quatrième, elles fournissent des éléments d'analyse relatifs à l'accompagnement professionnel quand il est assuré par Pôle Emploi. Les éléments quantitatifs relatifs à l'accompagnement social pris en charge par les Départements ou leurs délégataires procèdent de l'analyse des bases de données départementales et des travaux menés par les juridictions financières sur des échantillons de contrats d'engagements réciproques : ils figurent dans les neuf cahiers territoriaux et dans leurs annexes.

1 LES CARACTÉRISTIQUES ET LES PROFILS TYPES DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Le premier objectif de ces travaux quantitatifs est de nature descriptive. Il s'agit de caractériser les personnes bénéficiaires du RSA[1], d'identifier d'éventuelles évolutions dans le temps de leurs caractéristiques et de définir des profils types. Les développements qui suivent procèdent de l'exploitation de la base ENIACRAMS[2] en retenant une date permettant de disposer de toutes les caractéristiques sociodémographiques nécessaires à l'étude.

1.1 L'évolution des caractéristiques des bénéficiaires du RSA

Au 31 décembre 2018, les caractéristiques des 1,9 millions de personnes bénéficiaires du RSA étaient les suivantes.

[1] Pour faciliter la lecture de ce document, seront appelés « bénéficiaires du RSA » l'ensemble des bénéficiaires du RMI jusqu'au 1er juin 2009, puis du RSA, y compris les bénéficiaires du RSA majoré, à partir de cette date.
[2] Cf. Annexe 1

Tableau n° 1 : Caractéristiques des foyers allocataires du RSA, fin 2018 (en %)

Caractéristiques	RSA non majoré	RSA majoré	RSA	Ensemble de la population de 15 à 69 ans
Effectifs (en nombre)	1 674 600	229 200	1 903 800	44 810 300
Sexe[1]				
Femme	49	96	54	51
Homme	51	4	46	49
Situation familiale[2]				
Seul sans personne à charge	61	Femme enceinte : 7	54	33
Seul avec personne(s) à charge	24	Femme avec 1 enfant : 34 Femme avec 2 enfants ou plus : 56 Homme avec 1 enfant : 2 Homme avec 2 enfants ou plus : 1	32	11
Couple sans personne à charge	3		3	23
Couple avec personne(s) à charge	12		11	33
Âge				
Moins de 25 ans	2	25	5	17
25 à 29 ans	17	24	18	8
30 à 39 ans	28	36	29	18
40 à 49 ans	24	12	22	19
50 à 59 ans	21	3	19	20
60 à 64 ans	7	0	6	9
65 ans ou plus	1	0	1	9
Ancienneté dans le RSA[1, 3]				
Moins de 1 an	24	35	25	-
1 an à moins de 2 ans	14	17	15	-
2 ans à moins de 5 ans	25	24	25	-
5 ans à moins de 10 ans	22	17	21	-
10 ans ou plus	15	7	14	-
Inscrits à Pôle emploi[1]	45	34	44	-

1. La répartition par sexe, la répartition selon l'ancienneté dans le RSA et la part d'inscrits à Pôle emploi sont calculées sur le champ des bénéficiaires (allocataires et éventuels conjoints).
2. Dans l'ensemble de la population, la répartition par situation familiale a été calculée au niveau du ménage, sans tenir compte des ménages complexes, en se restreignant aux personnes de référence.
3. En tenant compte de l'ancienneté dans le RMI, l'API ou le RSA socle, mais sans tenir compte du RSA activité. L'ancienneté est calculée comme la présence ou non dans le dispositif au 31 décembre de chaque année. Les allers-retours en cours d'année ne sont donc pas comptabilisés.
Champ : France ; ensemble de la population : ménages ordinaires en France (hors Mayotte).
Source : DREES, Minima sociaux et prestations sociales, 2020, d'après CNAF et MSA pour les effectifs ; CNAF pour les répartitions (98,6 % des allocataires du RSA relèvent des CAF) ; DREES, ENIACRAMS, pour le taux d'inscription à Pôle emploi et la répartition selon l'ancienneté dans le RSA ; Insee, enquête Emploi 2018, pour les caractéristiques de l'ensemble de la population.

Ce tableau d'ensemble permet de souligner quelques caractéristiques, et notamment une légère surreprésentation des femmes (54 % contre 51 % dans la population générale), une très forte surreprésentation des personnes seules, sans ou avec personne à charge (avec un poids relatif de 21 points supérieur à son équivalent dans la population générale pour chacune de ces deux catégories), et symétriquement une forte sous-représentation des personnes vivant en couple, y compris avec des enfants à charge. Concernant la répartition par âge, on observe également une surreprésentation à certains âges de la vie, notamment de 25 à 29 ans et de de 30 à 39 ans (+10 points par rapport à la population générale), ce qui est logique compte tenu de l'âge d'éligibilité. **Enfin, il faut signaler le nombre important de bénéficiaires dont**

l'ancienneté dans le dispositif est supérieure à 5 ans (35 % des bénéficiaires sont au RSA depuis au moins 5 ans, et parmi eux, 14 % depuis au moins 10 ans).

L'exploitation des vagues d'ENIACRAMS depuis 2007 permet de saisir l'évolution de ces caractéristiques. Depuis 2007, la proportion de femmes bénéficiaires du RMI puis du RSA a observé une décrue lente mais continue, passant de 58 % à 54 % en 2018. Concernant la situation familiale la proportion des couples bénéficiant du RSA, qu'ils aient des enfants ou non, tend à rester stable depuis 2007 (en moyenne 16 % du panel). En revanche, la proportion de ménages composés de célibataires avec au moins un enfant diminue (36 % en 2007 contre 32 % en 2018) contrairement à la proportion des ménages composés de célibataire sans enfant qui augmente de 49 % à 53 %.

Graphique n° 1 : Répartition des bénéficiaires du RSA en fonction de leur sexe (en %)

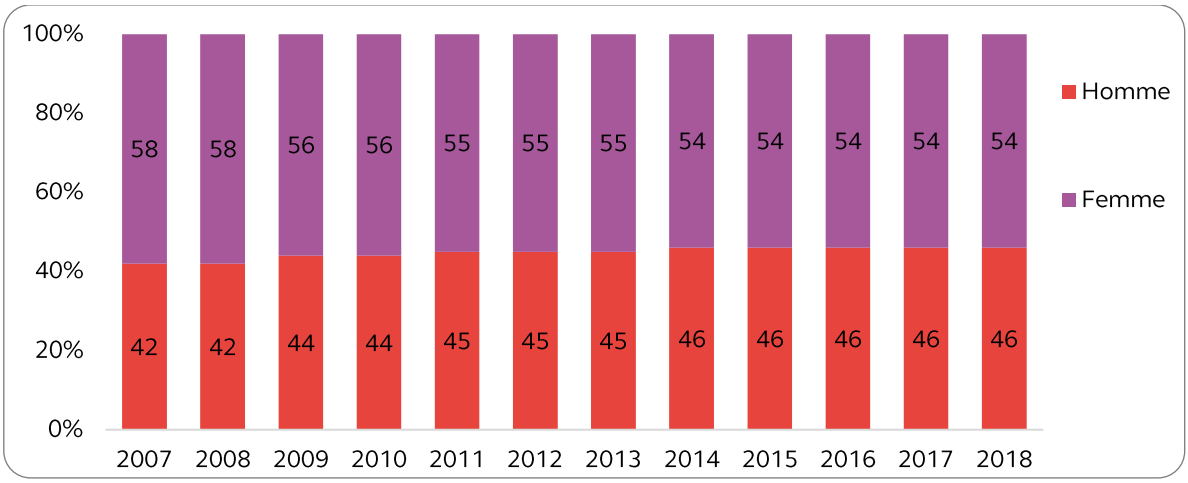

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Graphique n° 2 : Répartition des ménages RSA en fonction de leur situation familiale (en %)

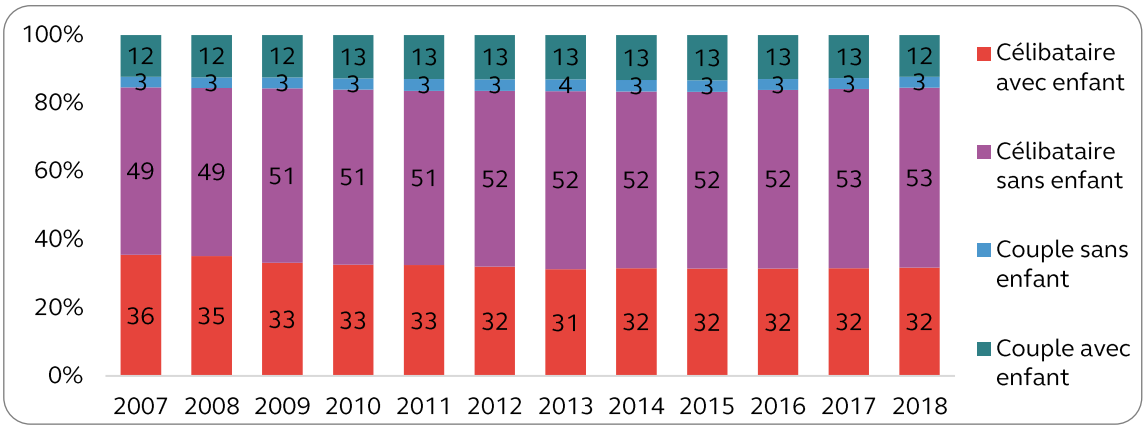

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS
Note de lecture : Les informations disponibles sont uniquement individuelles, pour s'approcher des chiffres par ménages le nombre d'individus en couple a été divisé par 2.

Concernant la structure par tranche d'âge des bénéficiaires du RSA, la proportion de ceux de 30 ans à 49 ans reste stable de 2007 à 2018. En revanche, la proportion des bénéficiaires de plus de 49 ans augmente (passant de 20 % à 25 %), et la proportion des moins de 30 ans diminue (passant de 27 % à 22 %) entre 2007 et 2018.

Graphique n° 3 : Répartition des bénéficiaires du RSA par tranche d'âge (en%)

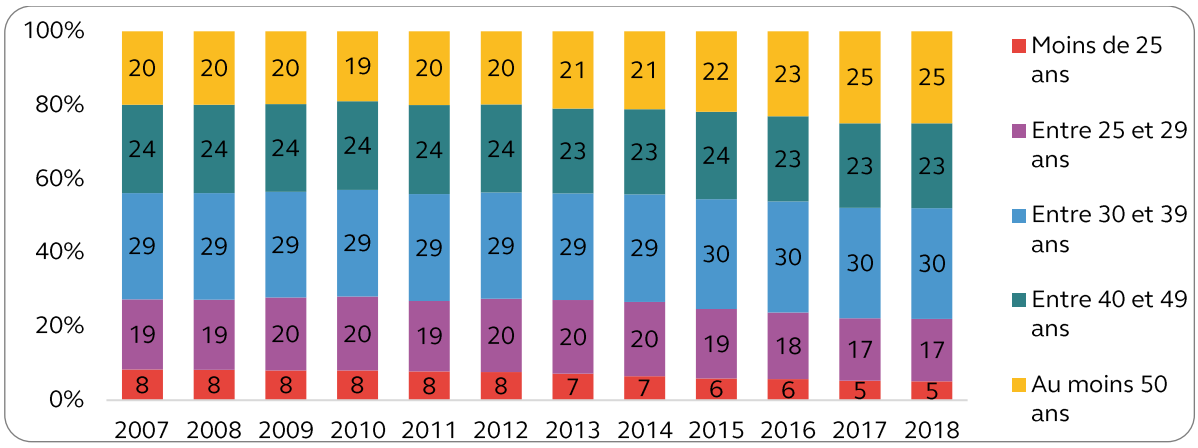

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Enfin la structure des bénéficiaires en fonction de leur ancienneté dans le dispositif a sensiblement évolué sur la période. Parallèlement au vieillissement de la population des bénéficiaires, leur ancienneté dans le dispositif s'est accrue : la part des bénéficiaires restant au RMI puis au RSA plus de trois ans est passée de 45 % en 2009 à 40 % en 2011 avant d'observer une remontée constante jusqu'à atteindre 50 % en 2018. La moitié des bénéficiaires sont au RSA depuis trois ans au moins cette année-là. Un mouvement symétrique de décrue est observable pour les bénéficiaires dont l'ancienneté est inférieure à deux ans, et plus significativement encore pour ceux dont l'ancienneté est inférieure à un an : elle est passée de 33 % en 2009 à 25 % en 2018.

Graphique n° 4 : Répartition des bénéficiaires du RSA par ancienneté dans le dispositif (en %)

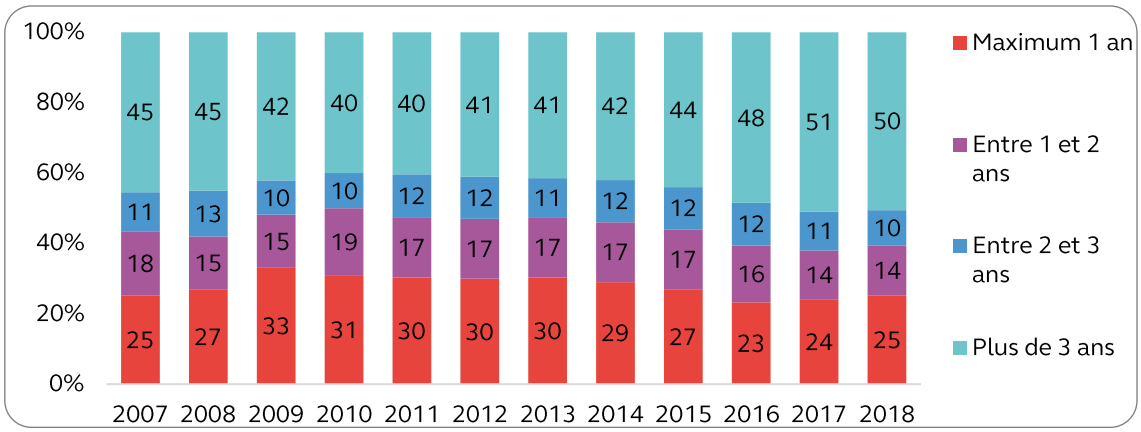

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS
Précision méthodologique : l'ancienneté est calculée comme la présence ou non dans le dispositif au 31 décembre de chaque année

1.2 La progression du nombre de bénéficiaires du RSA activité / prime d'activité parmi les bénéficiaires du RSA socle

Apparu en 2009 avec la mise en place du RSA socle, le RSA activité a pour objectif de compléter les revenus du travail perçus par un bénéficiaire du RSA qui reprend une activité afin d'éviter le phénomène de « trappe à inactivité ». Le RSA activité a été remplacé au 1er janvier 2016 par la prime d'activité.

Le pourcentage de bénéficiaires cumulant RSA et prime d'activité est croissant depuis sa mise en place : cette typologie de bénéficiaires a augmenté de 50 % en 9 ans, passant de 14 % à 21 % entre 2009 et 2018.

Graphique n° 5 : Pourcentage du nombre de bénéficiaires du RSA activité (PPA à partir de 2016) parmi les bénéficiaires du RSA socle

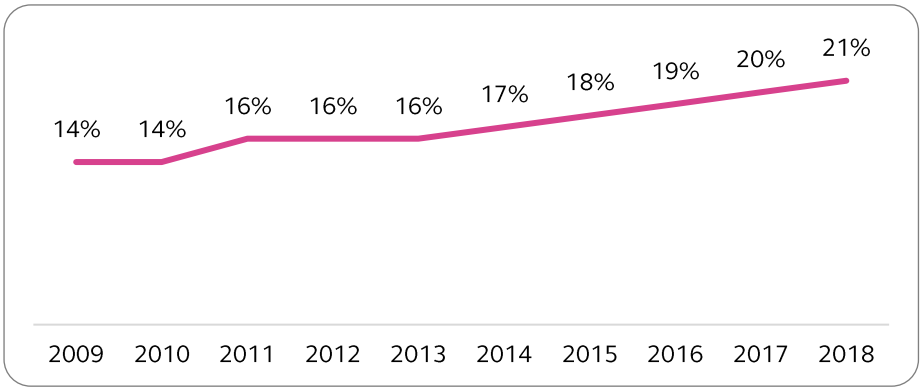

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Cette évolution traduit la progressive montée en charge d'un dispositif complexe dont la mobilisation par les potentiels bénéficiaires a longtemps été freinée par de multiples causes, et est restée caractérisée par un niveau très élevé de non recours. Elle peut également signaler une légère amélioration des trajectoires des bénéficiaires du RSA vers l'emploi sur la période.

1.3 Les visages des bénéficiaires du RSA : cinq profils types

Afin de constituer les profils types des bénéficiaires du RSA, une analyse spécifique a été conduite sur la vague 2017 d'ENIACRAMS, sélectionnée car les vagues les plus récentes ne comprenaient pas toutes les caractéristiques sociodémographiques nécessaires à l'étude. En effet, les informations sur l'emploi, disponible dans la base *Panel tous salariés* (avant 2017) et dans la base *Panel tous actifs* (pour l'année 2017), ne sont pas encore disponibles pour l'année 2018. Ce panel a été affiné pour ne conserver que la population des bénéficiaires du RSA, ainsi

que les individus appartenant au champs de la base EDP[3] (Échantillon démographique permanent). Cette deuxième condition était nécessaire car la connaissance du niveau de diplôme par individu fait défaut dans ENIACRAMS. Au total, l'identification des profils types est réalisée à partir d'un échantillon de 15 814 individus.

À partir de cet échantillon deux méthodes statistiques ont été mobilisées. En premier lieu, une analyse factorielle[4] avec des données mixtes pour transformer les variables catégorielles et en second lieu, une classification ascendante hiérarchique pour constituer des « clusters », dont sont déduits les profils types de bénéficiaires. Ces derniers ont été déterminés en s'appuyant sur cinq caractéristiques sociodémographiques :

- le sexe ;
- l'âge ;
- la situation matrimoniale (en couple ou célibataire) ;
- la situation familiale (au moins un enfant ou sans enfant) ;
- le niveau de diplôme (sans diplôme, niveau BEP-CAP, niveau Bac et plus).

Cinq clusters[5] ont ainsi été constitués. En leur sein, sont surreprésentés les individus dont les caractéristiques sont les suivantes :

	Profil-type n°1 (16%)	**Profil-type n°2 (22%)**	**Profil-type n°3 (26%)**	**Profil-type n°4 (20%)**	**Profil-type n°5 (17%)**
Caractéristiques sociodémographiques	• En couple • Avec au moins un enfant • Sans diplôme	• Femme • Célibataire • Avec au moins un enfant • Sans diplôme	• Célibataire • Ayant un diplôme de niveau CAP-BEP	• Célibataire • Sans enfant • Ayant un diplôme de niveau Bac ou plus	• Homme • Célibataire • Sans enfant • Sans diplôme
Caractéristiques au regard des prestations de la CAF	Bénéficiaire de la PPA (ex: RSA activité)	Forte ancienneté dans la RSA	Peu d'ancienneté dans le RSA Inscrit à Pôle emploi	Peu d'ancienneté dans le RSA Inscrit à Pôle emploi Bénéficiaire de la PPA (ex: RSA activité)	Non bénéficiaire de la PPA (ex: RSA activité)

Afin d'obtenir davantage d'explications et de détails sur la composition des « clusters » et donc sur les profils types, les résultats de la classification[6] ci-dessous donnent des informations concrètes sur la répartition des individus au sein de chaque groupe :

1. L'indicateur « **Cla/Mod »** précise que sur 100 individus partageant la modalité renseignée à gauche, x% appartient au « profil type ». *Exemple, dans le profil type 1, la première ligne indique que sur 100 BRSA en couple dans notre échantillon, 60 sont dans le profil-type 1.*
2. L'indicateur « **Mod/Cla** » indique le pourcentage de BRSA partageant la modalité renseignée à gauche présent au sein du « profil type ». *Exemple, dans le profil type 1, la première ligne informe que 100 % des individus dans le cluster 1 sont en couple.*

[3] L'échantillon démographique permanent (EDP) est un panel sociodémographique créé en 1968 par l'INSEE dans le but d'étudier notamment les comportements et trajectoires sociodémographiques (fécondité, mortalité, nuptialité), la mobilité géographique, la mobilité professionnelle et sociale… Pour plus d'informations : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1166

[4] L'analyse factorielle est un ensemble de techniques descriptives visant à résumer l'information contenue dans un grand nombre de variables dans le but de faciliter l'interprétation des corrélations existantes entre elles.

[5] Cf. Annexe 4 La composition détaillée des clusters.

[6] Cf. Annexe 3

3. L'indicateur « **Global** » renseigne sur la proportion de la BRSA partageant la modalité renseignée à gauche dans l'ensemble de notre échantillon. *Exemple, dans le profil type 1, la première ligne informe que 26,22 % des individus de l'ensemble de notre échantillon (c'est-à-dire les 15 814 individus) sont en couple.*
4. L'indicateur « **p. value** » détermine si la proportion de personnes qui répondent à une caractéristique dans le profil type est significativement différente de la proportion de personnes qui répondent à cette caractéristique dans l'ensemble de l'échantillon. On note l'hypothèse H0 comme étant « *proportion dans le profil type = proportion dans l'ensemble de l'échantillon* ». En d'autres termes, cette p.value est l'erreur minimale que l'on est prêt à faire. Il est usuel de considérer un seuil de significativité à 5 %. Si la p. value est supérieure à 5 % alors on ne rejette pas H0. En revanche, si la p. value est inférieure à 5 %, on rejette l'hypothèse H0, le résultat dans le profil type est significativement différent de celui dans l'ensemble de l'échantillon. *Exemple, dans le profil type 1, la p.value de la première ligne est inférieur à 5 %. On rejette H0. La proportion d'individus en couple dans ce profil type est significativement différente de celle pour l'ensemble des individus de l'échantillon.*

Profil-type 1 : 16% de l'échantillon				
	Cla/Mod	**Mod/Cla**	**Global**	**p.value**
En couple	60,55	100	26,22	0,00E+00
Sans diplôme	29,29	100	54,22	0,00E+00
Avec au moins un enfant	26,4	79,61	47,88	8,64E-277
Nationalité étrangère	29,38	21,23	11,47	2,64E-54
Bénéficiaire de la PPA	23,87	31,3	20,82	9,20E-42
Plus de 5 ans d'ancienneté dans le RSA	16,93	55,91	52,45	1,47E-04
Homme	17,06	49,9	46,45	1,61E-04

Ce groupe de bénéficiaires du RSA ne contient que des individus en couple et sans diplôme. Sur l'ensemble de l'échantillon, 61 % des individus en couple appartiennent à ce cluster. 80 % de ces bénéficiaires du RSA ont des enfants à charge. En revanche, dans l'intégralité du panel seul un peu moins d'un bénéficiaire sur deux a un enfant à charge. Il est observé une plus forte concentration de bénéficiaires étranger car sur 100 bénéficiaires de nationalité étrangère, 30 appartiennent à ce cluster. Cette proportion est beaucoup plus importante que dans l'ensemble du panel (11 %).

Profil-type 2 : 22% de l'échantillon				
	Cla/Mod	**Mod/Cla**	**Global**	**p.value**
Célibataire	29,54	100	73,78	0,00E+00
Femme	40,71	100	53,55	0,00E+00
Sans diplôme	40,2	100	54,22	0,00E+00
Bénéficiaire du RSA majoré	48,12	19,29	8,74	4,44E-115
Avec au moins un enfant	28,46	62,52	47,88	8,83E-85
Plus de 5 ans d'ancienneté dans le RSA	26,22	63,1	52,45	5,38E-46

Tous les bénéficiaires du RSA de ce profil type sont des femmes célibataires sans diplôme. Les 2/3 de ces femmes ont au moins un enfant. Ce ratio explique à la fois le fait qu'1/5ème des bénéficiaires de ce groupe perçoit le RSA majoré destiné au parent isolé assurant la charge d'un enfant né ou à naître et que symétriquement près de la moitié des bénéficiaires de RSA majoré appartienne à ce groupe.

Les femmes avec enfant ont également tendance à percevoir le RSA sur de longues périodes : 63 % sont au RSA depuis plus de 5 ans. Plus du ¼ de l'ensemble des bénéficiaires du RSA depuis plus de cinq ans se situe d'ailleurs dans ce groupe. À titre de comparaison, cette catégorie de bénéficiaires représente 52 % du panel.

Profil-type 3 : 26% de l'échantillon				
	Cla/Mod	**Mod/Cla**	**Global**	**p.value**
Diplômé d'un niveau CAP-BEP	100	100	26,28	0,00E+00
Nationalité française	27,54	92,78	88,53	1,50E-25
Célibataire	27,4	76,92	73,78	5,95E-08
Inscrit à Pôle emploi	28,32	48,63	45,12	1,29E-07
Ancienneté dans le RSA entre 1 et 2 ans	28,77	29,04	26,53	2,12E-05
Homme	27,4	48,44	46,45	2,84E-03

Ce groupe est constitué exactement des bénéficiaires du panel ayant un diplôme équivalent à un CAP ou à un BEP, par conséquent 100 % d'entre eux sont diplômés. La moitié des individus de cette classe sont également inscrits à Pôle emploi. Une légère surreprésentation de bénéficiaires de nationalité française est observée par rapport à l'ensemble du panel (93 % des individus du profil type 3 contre 89 % des individus du panel).

Profil-type 4 : 20% de l'échantillon				
	Cla/Mod	**Mod/Cla**	**Global**	**p.value**
Diplômé d'un niveau Bac ou plus	100	100	19,5	0,00E+00
Ancienneté dans le RSA entre 1 et 2 ans	26,87	36,54	26,53	1,06E-42
Inscrit à Pôle emploi	23	53,21	45,12	1,09E-23
Sans enfant	21,92	58,59	52,12	9,53E-16
Célibataire	20,63	78,05	73,78	1,09E-09
Nationalité étrangère	22,38	13,16	11,47	1,18E-03

Ce profil type est exactement constitué des bénéficiaires du panel ayant un diplôme d'un niveau équivalent au Bac ou plus. Les individus ayant une faible ancienneté dans le RSA, comprise entre une et deux années, sont surreprésentés dans ce groupe, tout comme les inscrits à Pôle emploi (53 % des individus du profil type 4 contre 45 % des individus du panel). 78 % des membres de ce groupe sont célibataires et 59 % n'ont pas d'enfant.

Profil-type 5 : 17% de l'échantillon				
	Cla/Mod	**Mod/Cla**	**Global**	**p.value**
Sans enfant	29,77	93,81	52,12	0,00E+00
Célibataire	22,42	100	73,78	0,00E+00
Homme	35,61	100	46,45	0,00E+00
Sans diplôme	30,51	100	54,22	0,00E+00
Pas de RSA majoré	17,84	98,43	91,26	9,90E-63
Pas de PPA	18,46	88,34	79,18	1,31E-40
Nationalité française	17,28	92,47	88,53	4,35E-13

Tous les bénéficiaires de ce groupe sont des hommes sans diplôme. 94 % d'entre eux n'ont pas d'enfant, ce qui explique qu'une forte proportion (98 %) ne perçoit pas de RSA majoré. Une très légère surreprésentation des non bénéficiaires à la prime pour l'activité est à relever (92 % des individus du profil type 5 contre 84 % des individus du panel).

1.4 Caractéristiques et profils types de bénéficiaires du RSA (BRSA)

À partir des caractéristiques des groupes définis précédemment et des profils types qui s'en dégagent, un certain nombre de caractéristiques susceptibles de constituer des variables explicatives significatives dans les trajectoires des bénéficiaires ont été isolées :

- les femmes seules avec enfants (25 % des BRSA) ;
- les étrangers (11 %) ;
- les bénéficiaires avec un faible niveau de diplômes (54 %) ;
- les personnes résidant en zone rurale (21 %) ;

- les bénéficiaires de moins de 25 ans (3 %) ;
- les bénéficiaires entre 25-29 ans (12 %) ;
- les bénéficiaires de plus de 60 ans (8 %) ;
- les bénéficiaires du RSA depuis au moins cinq ans et moins de 10 ans (23 %) ;
- les bénéficiaires du RSA depuis plus de 10 dix ans (16 %).

Graphique n° 6 : Nombre de BRSA pour chaque critère d'intérêt (au 31/12/2017)

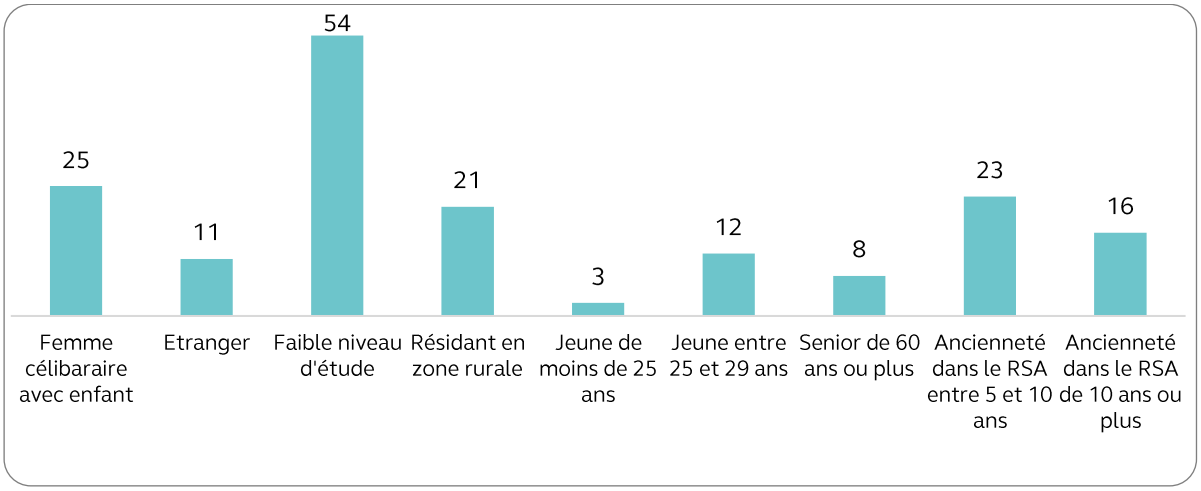

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

La comparaison entre la population des bénéficiaires du RSA et la population des personnes âgées de 15 à 64 ans signale ces caractéristiques particulières. Les moins de 25 ans sont logiquement sous-représentés parmi les bénéficiaires (3 % contre 19 % dans la population générale des personnes de 15 à 64 ans) puisqu'ils ne sont éligibles qu'en tant que parents isolés, tandis que les étrangers sont surreprésentés (11 % contre 7 %) ; les diplômés d'un Bac+2 ou plus sont sous représentés (8 % contre 38 %) et inversement les individus avec un faible niveau d'étude sont largement surreprésentés (54 % contre 18 %). Enfin les individus vivant dans une commune rurale sont sous-représentés parmi les bénéficiaires du RSA (21 % contre 33 %).

Les personnes bénéficiaires du RSA de nationalité étrangère sont davantage âgées de plus de 40 ans (69 % contre 57 %), en couple (45 % contre 26 %). Les niveaux de diplômes extrêmes y sont surreprésentés (11 % d'entre eux ont un Bac+2 ou plus et 61 % d'entre eux ont un niveau inférieur au BEPC, contre 8 % et 54 %). Ils vivent davantage en commune urbaine (92 % contre 79 %). Les bénéficiaires du RSA ayant plus de 10 ans d'ancienneté dans le dispositif sont sous-représentés parmi les bénéficiaires étrangers (9 % contre 16 %).

Les bénéficiaires du RSA avec un faible niveau d'études ont des caractéristiques proches des caractéristiques des bénéficiaires en général, seule l'ancienneté dans le RSA semble démarquer cette sous-population. En effet, 20 % d'entre eux sont dans le RSA depuis plus de 10 ans contre 16 % des bénéficiaires en général.

Les bénéficiaires du RSA résidant dans une commune rurale sont davantage de nationalité française (96 % contre 89 %), ils sont depuis moins longtemps allocataires, les bénéficiaires avec moins d'un an d'ancienneté étant surreprésentés (25 % contre 21 %) et ceux avec plus de 10 ans sont sous-représentés (12 % contre 16 %) dans cette sous-population.

Les bénéficiaires du RSA de moins de 25 ans sont davantage des femmes (86 % de femmes contre 54 % pour les bénéficiaires en général), des personnes avec enfant(s) (91 % des bénéficiaires de moins de 25 ans ont des enfants contre 48 % pour l'ensemble des bénéficiaires du RSA), des personnes sans emploi (91 % sans emploi contre 84 % parmi les bénéficiaires du RSA), avec un niveau de formation faible (BEPC, CEP, aucun diplôme) (68 % contre 54 %) et de nationalité française (97 % contre 93 %).

Les bénéficiaires du RSA entre 25 et 29 ans sont davantage de nationalité française (95 % contre 89 %) et ont davantage un niveau Bac ou CEP, BEP (45 % contre 38 %).

Les bénéficiaires du RSA de 60 ans ou plus sont davantage des hommes (54 % contre 46 %), sans enfant (87 % contre 62 %), des étrangers (16 % contre 11 %), ont un niveau de formation faible (61 % contre 54 %), ont plus de 10 ans d'ancienneté (30 % contre 16 %).

Il n'y a pas de caractéristiques qui ressortent parmi les bénéficiaires du RSA avec 5 à 10 ans d'ancienneté. Les bénéficiaires avec plus de 10 ans d'ancienneté sont davantage des individus avec un niveau de diplôme faible (67 % contre 54 %), résidant en commune urbaine (84 % contre 79 %).

Graphique n° 7 : Caractéristiques de profils types de BRSA (31/12/2017)

	Femme célibataire avec enfant	Etranger	Faible niveau d'étude	Résidant en zone rurale	BRSA	Population générale entre 15 et 64 ans
Effectif	3990	1814	8573	3324	15813	
Sexe						
Femme	100 %	55 %	55 %	54 %	54 %	51 %
Homme	0 %	45 %	45 %	46 %	46 %	49 %
Tranche d'âge						
Moins de 25 ans	5 %	1 %	3 %	3 %	3 %	19 %
Entre 25 et 29 ans	13 %	5 %	11 %	13 %	12 %	9 %
Entre 30 et 39 ans	35 %	26 %	26 %	29 %	29 %	20 %
Entre 40 et 49 ans	32 %	32 %	27 %	25 %	26 %	21 %
Entre 50 et 59 ans	14 %	26 %	24 %	22 %	23 %	21 %
Au moins 60 ans	1 %	11 %	9 %	8 %	8 %	10 %
Configuration familiale						
Célibataire avec enfant	100 %	25 %	27 %	26 %	27 %	
Célibataire sans enfant	0 %	31 %	44 %	47 %	47 %	
Couple avec enfant	0 %	36 %	23 %	21 %	21 %	
Couple sans enfant	0 %	9 %	6 %	6 %	5 %	
Nationalité						
Autre	11 %	100 %	13 %	4 %	11 %	7 %
Française	89 %	0 %	87 %	96 %	89 %	93 %
Niveau de formation						
Bac+2 ou plus	6 %	11 %	0 %	7 %	8 %	38%
Bac	12 %	12 %	0 %	12 %	12 %	19%
CAP, BEP	28 %	17 %	0 %	29 %	26 %	25%
BEPC, CEP, aucun diplôme	54 %	61 %	100 %	52 %	54 %	18%
Lieu de résidence						
Commune rurale	20 %	8 %	20 %	100 %	21 %	33%

	Femme célibataire avec enfant	Etranger	Faible niveau d'étude	Résidant en zone rurale	BRSA	Population générale entre 15 et 64 ans
Commune urbaine	80 %	92 %	80 %	0 %	79 %	67%
Ancienneté dans le RSA						
Moins d'un an	19 %	22 %	18 %	25 %	21 %	_
Entre 1 et 2 ans	12 %	15 %	11 %	14 %	13 %	_
Entre 2 et 3 ans	11 %	13 %	10 %	12 %	11 %	_
Entre 3 et 5 ans	17 %	18 %	17 %	16 %	17 %	_
Entre 5 et 10 ans	24 %	23 %	24 %	20 %	23 %	_
10 ans ou plus	16 %	9 %	20 %	12 %	16 %	_
Emploi au 31/12						
En emploi	16 %	15 %	14 %	19 %	16 %	
Sans emploi	84 %	85 %	86 %	81 %	84 %	

	Jeune de moins de 25 ans	Jeune entre 25 et 29 ans	Senior de 60 ans ou plus	Ancienneté dans le RSA entre 5 et 10 ans	Ancienneté dans le RSA de 10 ans ou plus	BRSA	Population générale entre 15 et 64 ans[7]
Effectif	397	1898	1221	3559	2546	15813	
Sexe							
Femme	84 %	55 %	46 %	55 %	59 %	54 %	51 %
Homme	16 %	45 %	54 %	45 %	41 %	46 %	49 %
Tranche d'âge							
Moins de 25 ans	100 %	0 %	0 %	2 %	0 %	3 %	19 %
Entre 25 et 29 ans	0 %	100 %	0 %	8 %	2 %	12 %	9 %
Entre 30 et 39 ans	0 %	0 %	0 %	32 %	20 %	29 %	20 %
Entre 40 et 49 ans	0 %	0 %	0 %	27 %	31 %	26 %	21 %
Entre 50 et 59 ans	0 %	0 %	0 %	24 %	33 %	23 %	21 %
Au moins 60 ans	0 %	0 %	100 %	8 %	14 %	8 %	10 %
Configuration familiale							
Célibataire avec enfant	52 %	28 %	6 %	29 %	26 %	27 %	
Célibataire sans enfant	3 %	50 %	72 %	46 %	49 %	47 %	
Couple avec enfant	39 %	18 %	7 %	20 %	19 %	21 %	
Couple sans enfant	7 %	3 %	15 %	4 %	6 %	5 %	
Nationalité							
Autre	3 %	5 %	16 %	12 %	7 %	11 %	7 %
Française	97 %	95 %	84 %	88 %	93 %	89 %	93 %
Niveau de formation							
Bac+2 ou plus	0 %	7 %	9 %	6 %	4 %	8 %	38%
Bac	8 %	15 %	10 %	11 %	7 %	12 %	19%
CAP, BEP	23 %	30 %	20 %	25 %	21 %	26 %	25%
BEPC, CEP, aucun diplôme	68 %	49 %	61 %	58 %	67 %	54 %	18%
Lieu de résidence							
Commune rurale	23 %	23 %	22 %	19 %	16 %	21 %	33%
Commune urbaine	77 %	77 %	78 %	81 %	84 %	79 %	67%

[7] Les chiffres proviennent d'études de l'INSEE : sexe, tranche d'âge, nationalité, niveau de formation, lieu de résidence

	Jeune de moins de 25 ans	Jeune entre 25 et 29 ans	Senior de 60 ans ou plus	Ancienneté dans le RSA entre 5 et 10 ans	Ancienneté dans le RSA de 10 ans ou plus	BRSA	Population générale entre 15 et 64 ans[7]
Ancienneté dans le RSA							
Moins d'un an	27 %	31 %	14 %	0 %	0 %	21 %	_
Entre 1 et 2 ans	20 %	19 %	9 %	0 %	0 %	13 %	_
Entre 2 et 3 ans	16 %	17 %	8 %	0 %	0 %	11 %	_
Entre 3 et 5 ans	24 %	17 %	15 %	0 %	0 %	17 %	_
Entre 5 et 10 ans	13 %	14 %	24 %	100 %	0 %	23 %	_
10 ans ou plus	0 %	2 %	30 %	0 %	100 %	16 %	_
Emploi au 31/12							
En emploi	9 %	14 %	12 %	13 %	11 %	16 %	
Sans emploi	91 %	86 %	88 %	87 %	89 %	84 %	

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS, INSEE

1.5 L'état de santé des bénéficiaires du RSA

L'utilisation des données plus détaillées de l'enquête sur les bénéficiaires des minima sociaux de la DREES (BMS 2018) permet de compléter cette présentation des bénéficiaires du RSA. Certains profils sont plus affectés que d'autres par les problématiques de santé. Les personnes de moins de 30 ans sont beaucoup plus nombreuses que les bénéficiaires du RSA en général à considérer que leur état de santé est bon et à l'inverse, les personnes de 60 ans au moins ou dont l'ancienneté au RSA est supérieure à dix ans sont beaucoup plus nombreuses à indiquer que leur état de santé est mauvais ou très mauvais.

Graphique n° 8 : Les bénéficiaires du RSA suivant leur profil type et leur état de santé en général

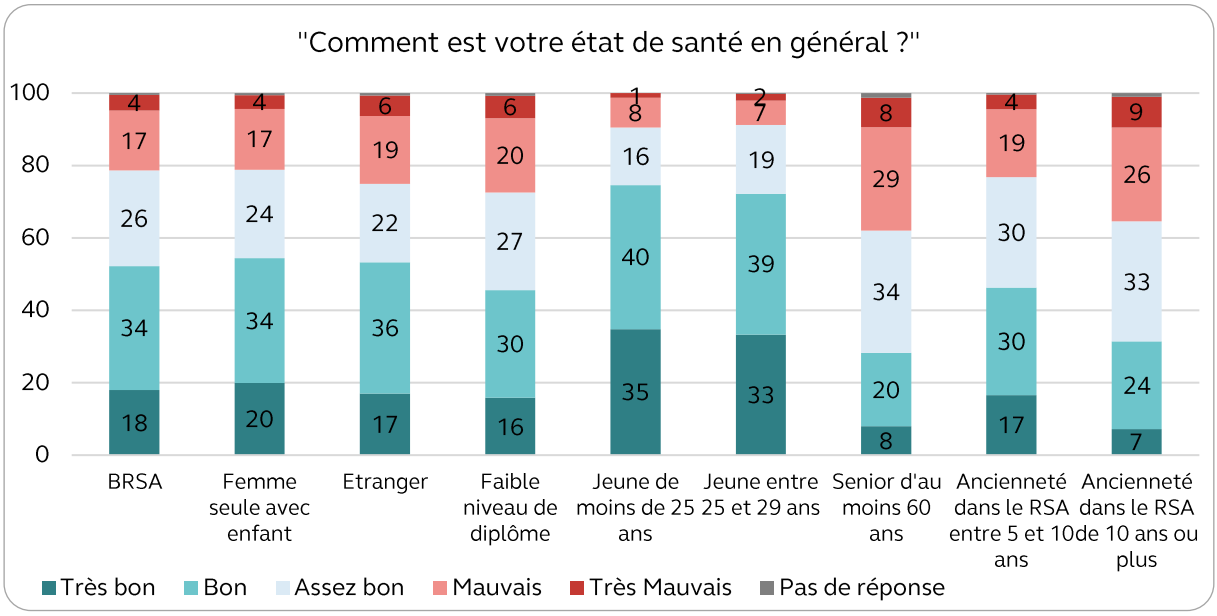

Source : juridictions financières, d'après BMS 2018

Ces considérations relatives aux caractéristiques de ces deux sous-populations de bénéficiaires (les moins de 30 ans et les plus âgés ou les plus anciens dans le dispositif) se retrouvent très largement dans les autres caractéristiques observées dans l'enquête BMS. C'est par exemple le cas pour les difficultés de santé considérées comme difficilement compatibles avec une activité professionnelle. Plus de la moitié des bénéficiaires âgés de 60 ans et plus ou affichant une ancienneté supérieure à 5 ans dans le dispositif déclarent souffrir d'un problème de santé ou d'un handicap qui les entrave dans l'exercice d'une activité professionnelle normale.

Graphique n° 9 : Bénéficiaires du RSA suivant leur profil type et leur état de santé (problème de santé limitant l'activité professionnelle)

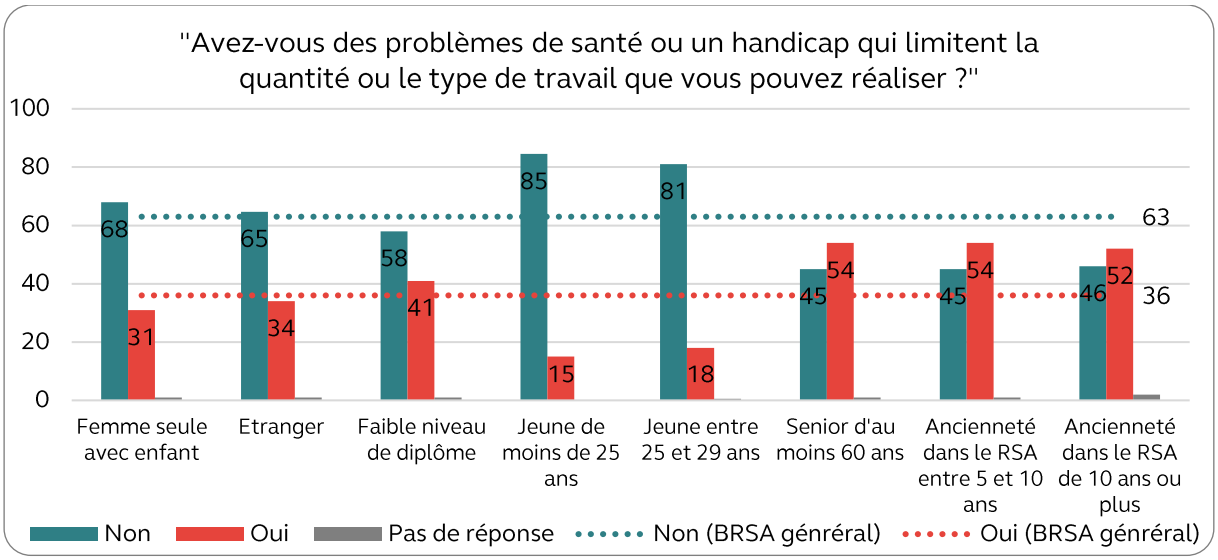

Source : juridictions financières, d'après BMS 2018

2 RSA ET PAUVRETÉ

Le deuxième volet de l'étude quantitative porte sur les liens entre le RSA et la situation de pauvreté de ses bénéficiaires.

La question posée n'est pas tant de savoir si le fait de percevoir l'allocation RSA permet de sortir de la pauvreté mesurée par référence au seuil de pauvreté monétaire, la réponse à cette question étant connue. L'objectif de ces travaux est plutôt d'identifier la contribution du RSA à la réduction de l'intensité de la pauvreté. Dans l'écosystème des aides monétaires et non monétaires que peuvent mobiliser les bénéficiaires du RSA, quelle est la place de l'allocation et quelle est sa contribution réelle à la réduction de la situation de pauvreté des personnes ?

Les deux méthodes de mesure de la pauvreté sont utilisées dans la suite des travaux : la pauvreté monétaire dans un premier temps, puis la pauvreté en conditions vie, qui sera étudiée à travers différents types de privation. Des analyses de séquences sont également présentées, qui permettent d'étudier les trajectoires des bénéficiaires du RSA au sein de ces deux types de pauvreté.

2.1 RSA et pauvreté monétaire

2.1.1 L'évolution de la pauvreté monétaire et de l'intensité de la pauvreté

En 2018, le taux de personnes bénéficiaires du RSA en situation de pauvreté monétaire à 60 % du revenu médian est de 66 %, contre 14,8 % pour la population générale. Cet écart est très stable dans le temps : le nombre de bénéficiaires du RSA concernés par la pauvreté monétaire a toujours été au moins 4,5 fois plus important que dans la population générale. Ce rapport est par ailleurs identique, quel que soit le seuil de pauvreté monétaire considéré (à 40%, 50% ou 60% du revenu médian).

Graphique n° 10 : Évolution du taux d'individus en situation de pauvreté monétaire

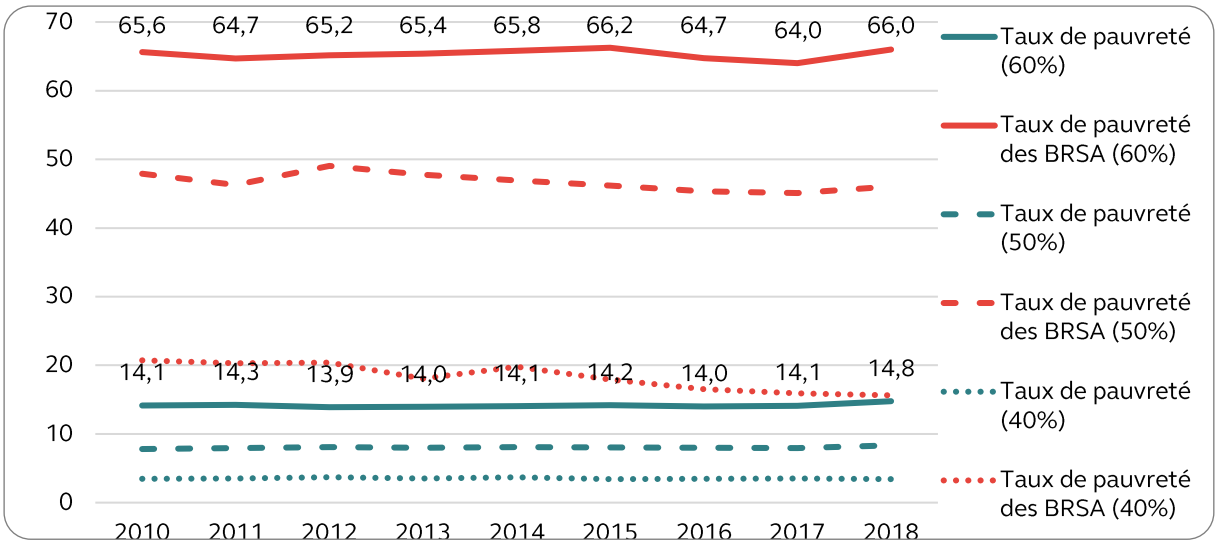

Source : Cour des comptes d'après ERFS
Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Entre 2010 et 2017 le taux de pauvreté monétaire de la population générale est resté relativement stable, autour de 14 %. Il a en revanche augmenté entre 2007 et 2010, passant de 13,4% à 14,1%. Et il a également augmenté en fin de période, sur l'année 2018, passant à 14,8% puis 14,6 % en 2019. Entre 2008, point le plus bas, et 2019, la pauvreté monétaire a augmenté de près de 1,6 point, passant de 13% à 14,6 %.

Parallèlement, la proportion de bénéficiaires du RSA en situation de pauvreté monétaire, après avoir connu une période d'évolution erratique entre 2007 et 2009 (une très forte augmentation en 2008 puis une très forte diminution en 2009 et une remontée significative en 2010), est restée également assez stable entre 2010 et 2017, autour de 65 %. Il a légèrement augmenté entre 2011 et 2015, point le plus haut à 66,2 %, puis décru entre 2015 et 2017 pour atteindre le point le plus bas à 64 %. Cette seconde phase correspond à la période de revalorisation du barème de l'allocation décidée en 2013, tandis que la phase précédente reflète l'érosion de la valeur relative du RSA dont les revalorisations annuelles étaient inférieures à l'évolution des salaires (et donc du niveau de vie général). En 2018, le taux de pauvreté monétaire des bénéficiaires du RSA a néanmoins augmenté pour repasser à 66 %.

Pour les bénéficiaires du RSA, si le taux des personnes en situation de pauvreté monétaire à 60 % du revenu médian augmente sur la période, le taux des personnes en situation de pauvreté monétaire à 50 % du revenu médian baisse en revanche de 2 %.

L'analyse de l'évolution de l'intensité de la pauvreté montre une situation plus nuancée et contrastée. En effet, l'intensité de la pauvreté à 60% du revenu médian est très supérieure pour les bénéficiaires du RSA par rapport à la population générale, avec un écart significatif de 5 points entre les deux indicateurs. Mais ce différentiel disparaît et s'inverse même légèrement quand on considère la pauvreté à 50% ; il s'inverse même nettement pour la pauvreté à 40 % du revenu médian.

En d'autres termes, les personnes bénéficiaires du RSA et pauvres par référence au seuil de pauvreté à 40 % du revenu médian le sont nettement moins que les personnes qui sont dans

la même situation de pauvreté mais qui ne bénéficient pas du RSA. Le différentiel entre les deux est important, de l'ordre de 10 points en 2018.Cette inversion suggère que le fait de percevoir le RSA, s'il ne permet pas d'éviter les situations de pauvreté pour ses bénéficiaires, les protège en revanche relativement efficacement de la grande pauvreté, et réduit de manière significative l'intensité de la pauvreté.

Graphique n° 11 : Évolution de l'intensité de la pauvreté

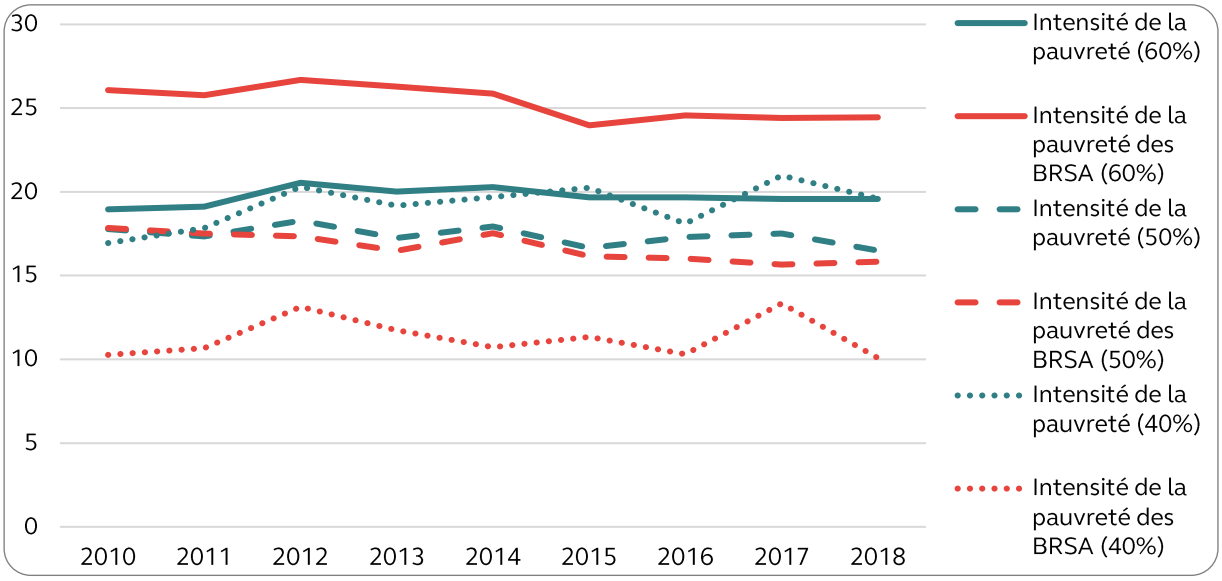

Source : Cour des comptes d'après ERFS
Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

2.1.2 Pauvreté selon les profils types

Concernant le taux de pauvreté, quatre types de publics sont plus touchés que la moyenne des bénéficiaires du RSA. Il s'agit des femmes seules avec enfants, des étrangers, des jeunes de moins de 25 ans et des résidents de QPV. Ces quatre catégories sont affectées par des taux de pauvreté supérieurs à 70 %. Les bénéficiaires disposant d'un faible niveau de diplôme sont également plus souvent touchés avec un taux de pauvreté de 67 %.

Graphique n° 12 : Taux de pauvreté des BRSA selon les profils types

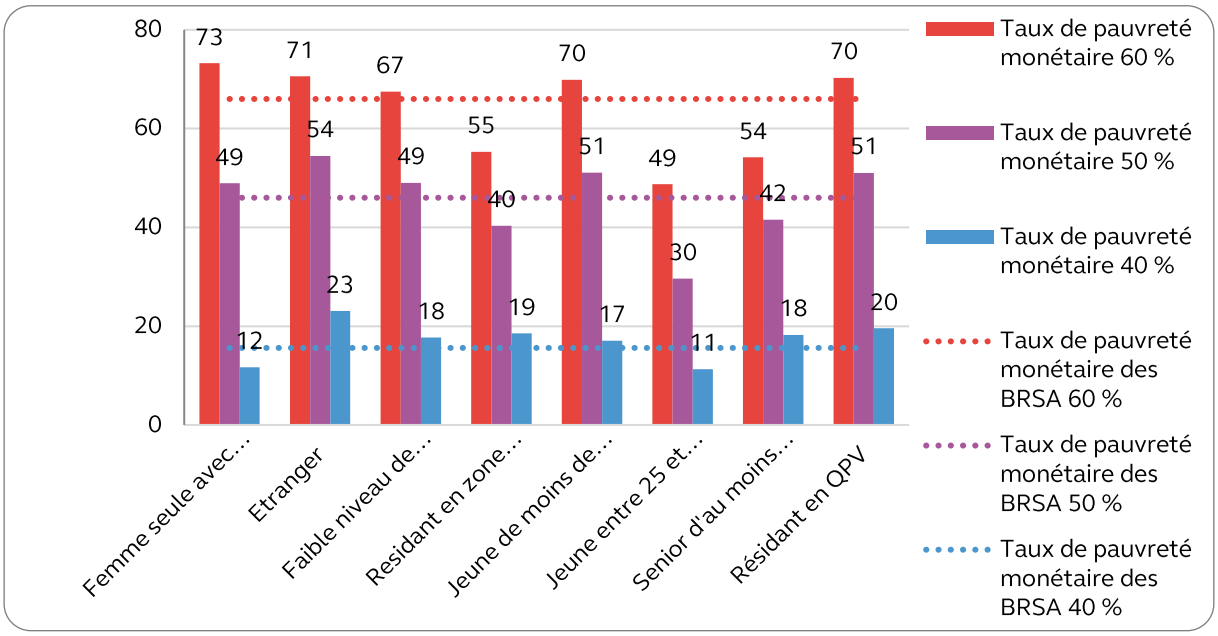

Source : Cour des comptes d'après ERFS 2018
Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

L'intensité de la pauvreté n'est pas forcément plus forte pour les catégories de bénéficiaires les plus concernés par des taux élevés de pauvreté. Les femmes seules avec enfant(s) et les jeunes de moins de 25 ans sont ainsi affectés par un niveau de pauvreté moins intense que la moyenne : ils sont donc plus souvent touchés, mais de manière moins sévère.

À l'inverse les bénéficiaires étrangers ou résidant en QPV cumulent un haut niveau d'intensité de la pauvreté avec un haut niveau de fréquence : ces profils sont plus souvent touchés, et de manière plus intense, que la moyenne des BRSA, par la pauvreté monétaire.

Enfin la caractéristique la plus déterminante en matière d'intensité de la pauvreté parmi celles étudiées est liée à l'âge des bénéficiaires : les personnes âgées de plus de 60 ans souffrent d'une intensité de la pauvreté très supérieure à la moyenne des BRSA.

Graphique n° 13 : Intensité de pauvreté des BRSA selon les profils types

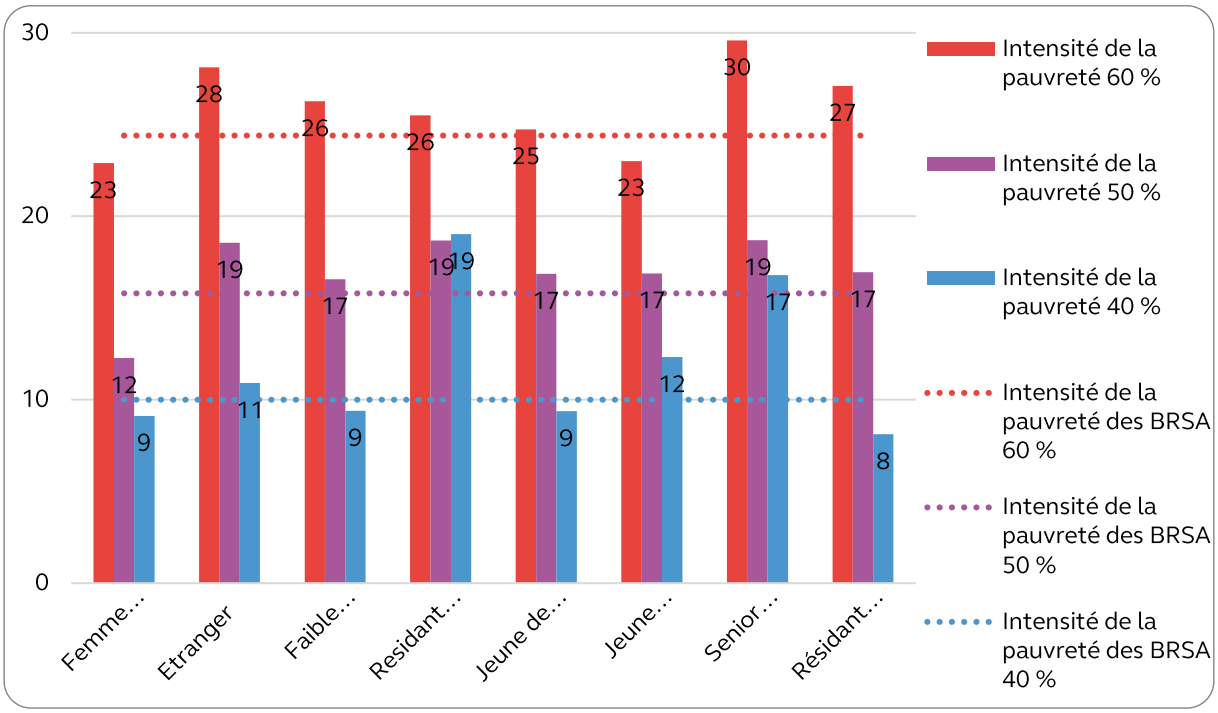

Source : Cour des comptes d'après ERFS 2018
Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

2.1.3 Le niveau de pauvreté en fonction du poids du RSA dans le revenu disponible des ménages bénéficiaires

Pour mieux apprécier l'impact du RSA sur le niveau de pauvreté des ménages et sur leur niveau de revenu disponible, des regroupements ont été opérés parmi les bénéficiaires du RSA en fonction du poids du RSA dans leurs revenus. Quatre tranches ont ainsi été définies, conformément au graphique et au tableau ci-après, qui montrent que les prestations d'aides sociales prennent le relais dans les revenus des ménages quand le niveau de revenu déclaré diminue. En pratique, dans la catégorie de ménages pour laquelle le RSA représente au moins 50 % du revenu déclaré, il constitue en réalité 64 % de leur revenu disponible (et les allocations logements pèsent pour 24 % du revenu disponible de ces foyers d'allocataires).

Graphique n° 14 : Décomposition du revenu disponible en fonction de la part du RSA dans le total

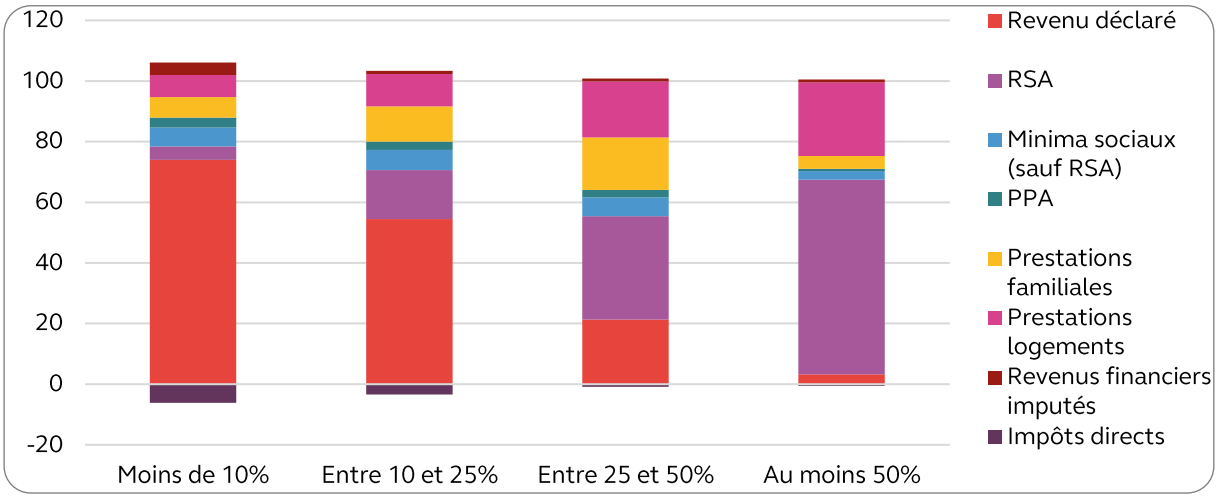

Source : Cour des comptes d'après ERFS 2018
Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Tableau n° 2 : Décomposition du revenu disponible en fonction de la part du RSA dans le total

	Revenu déclaré	*RSA*	*Minima sociaux (sauf RSA)*	*PPA*	*Prestations familiales*	*Prestations logements*	*Revenus financiers imputés*	*Impôts directs*
Moins de 10%	*74%*	*4%*	*6%*	*3%*	*7%*	*7%*	*4%*	*-6%*
Entre 10 et 25%	*54%*	*16%*	*7%*	*3%*	*12%*	*11%*	*1%*	*-3%*
Entre 25 et 50%	*21%*	*34%*	*6%*	*2%*	*17%*	*18%*	*1%*	*-1%*
Au moins 50%	*3%*	*64%*	*3%*	*1%*	*4%*	*24%*	*1%*	*0%*

Source : Cour des comptes d'après ERFS 2018
Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

La distinction des personnes bénéficiaires du RSA selon qu'ils perçoivent ou non la prime d'activité montre également une forte sensibilité de la composition du revenu des bénéficiaires à cette dimension. Pour les bénéficiaires du RSA seuls, l'allocation représente plus de 50 % des revenus pour 36 % d'entre eux. Ce chiffre tombe à 9 % des bénéficiaires qui bénéficient de la prime d'activité.

Graphique n° 15 : Répartition des BRSA suivant la part du RSA dans le revenu disponible

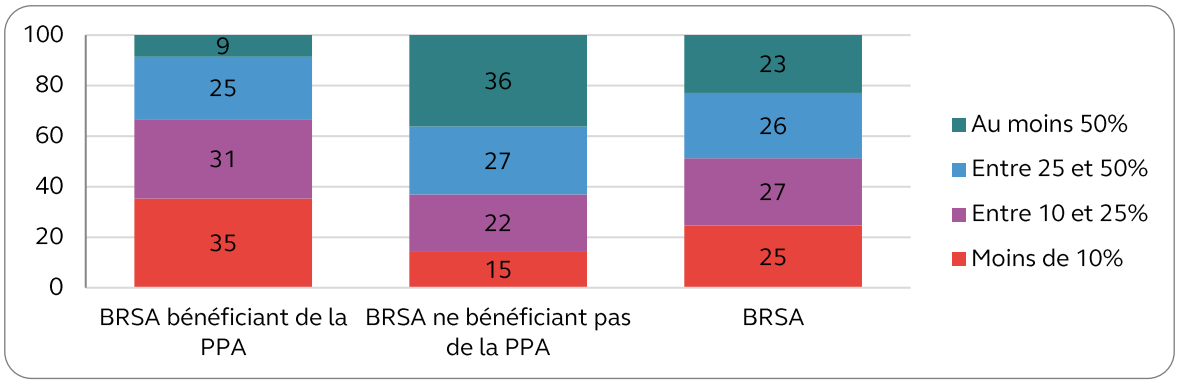

Source : Cour des comptes d'après ERFS 2018
Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Une analyse réalisée sur les profils types montre également la singularité de certains d'entre eux : les résidents des zones rurales et les allocataires de moins de 29 et de plus de 60 ans pour lesquels le poids du RSA est le plus souvent contenu à moins de 10 % du revenu disponible. Ce sont à l'inverse les bénéficiaires disposant du plus faible niveau de diplôme, de plus de 60 ans ou résidant en QPV qui sont le plus représentés dans la catégorie de bénéficiaires pour lesquels le RSA représentent plus de 50 % du revenu disponible.

Graphique n° 16 : Répartition des individus appartenant à un ménage bénéficiant du RSA suivant leurs profils et la part du RSA dans leur revenu disponible

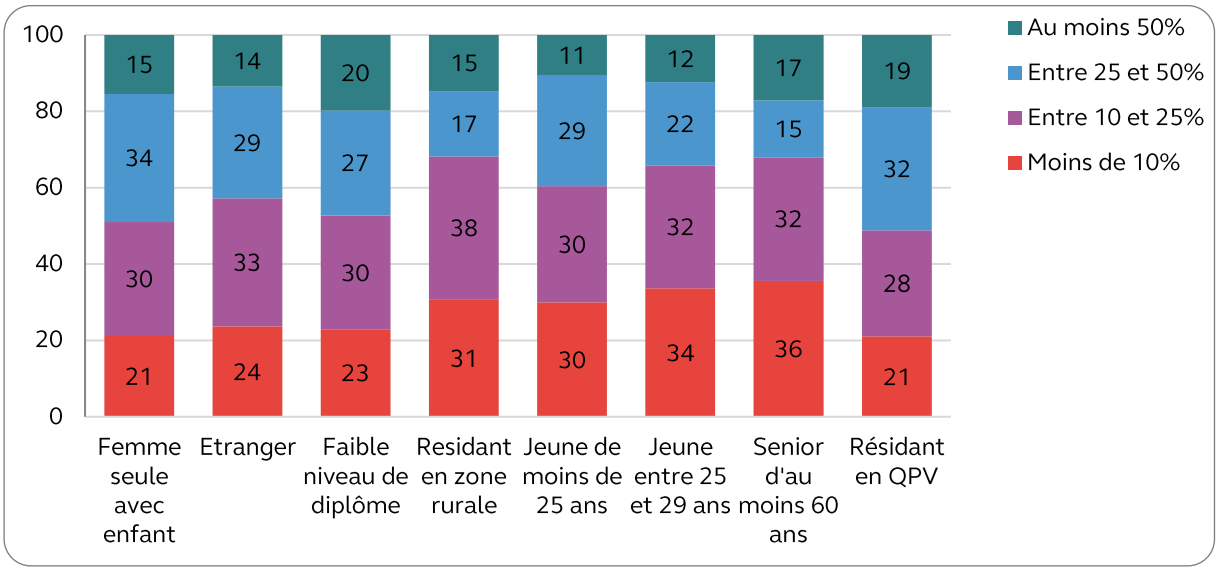

Source : Cour des comptes d'après ERFS 2018
Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Le tableau n°3 présente le niveau de pauvreté (à travers les indicateurs de taux de pauvreté, d'intensité de la pauvreté et de niveau de vie, pour chacun des trois seuils de pauvreté

à 40 %, 50 % et 60 % concernant les deux premiers) pour les ménages (population générale), les bénéficiaires du RSA, les bénéficiaires du RSA seul, les bénéficiaires de la prime d'activité seule et enfin les bénéficiaires du RSA en fonction de la part que représente l'allocation dans leur revenu (en quatre tranches, cf. supra).

Tableau n° 3 : Niveau de vie

Périmètre	Taux de pauvreté			Intensité de la pauvreté			Niveau de vie			
	à 60%	à 50%	à 40%	à 60%	à 50%	à 40%	Moyenne	1 er quartile	Médiane	3e quartile
Ménages (population générale)	14,8	8,3	3,4	19,6	16,5	19,6	2054	1290	1771	2382
BRSA	66,0	46,1	15,6	24,4	15,8	10,1	1074	754	920	1204
BRSA non bénéficiaire de la PPA	73,2	55,7	20,8	27,6	16,9	10,3	1010	723	843	1093
BRSA bénéficiaire de la PPA	59,0	36,6	10,5	21,2	12,6	9,8	1137	816	976	1282
Suivant la part du RSA dans le revenu										
Moins de 10%	39,6	20,0	5,6	17,1	12,8	13,1	1422	930	1168	1633
Entre 10 et 25%	56,7	30,4	7,6	17,9	11,6	6,3	1123	845	996	1305
Entre 25 et 50%	86,2	65,6	20,4	25,6	15,8	8,8	856	719	817	963
Au moins 50%	99,5	94,0	43,9	31,8	18,8	14,1	700	631	725	783

Source : Cour des comptes d'après ERFS 2018
Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Cette analyse met en lumière que le taux de pauvreté à 60 % des allocataires pour lesquels le RSA représente plus de 50 % du revenu disponible atteint 99,5 %. Il est encore de 94 % pour le taux de pauvreté à 50 % et descend en revanche à 43,9 % pour le taux de pauvreté monétaire à 40 %. Surtout, l'écart de taux de pauvreté en fonction de la part du RSA dans les revenus est beaucoup plus important quand on considère la pauvreté à 40 % du revenu médian (il passe de 5,6 % pour la première tranche à 43,9 % pour la quatrième tranche).

Si le taux de la pauvreté monétaire est surtout réduit pour la grande pauvreté à 40 % du revenu médian, la réduction de l'intensité de la pauvreté que permet le RSA est en revanche très visible dès le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian. L'intensité de la pauvreté est en effet de près de 32 % au seuil à 60 % mais elle chute à 18,8 % au seuil à 50 % et à 14,1 % au seuil à 40 % pour les personnes dont les revenus disponibles sont composés à plus de 50 % de l'allocation RSA.

2.1.4 La trajectoire des bénéficiaires du RSA au sein de la pauvreté monétaire

Une analyse de la pauvreté des bénéficiaires du RSA a été réalisée en mobilisant la méthode statistique d'analyse de séquences[8]. L'étude ne se concentre plus sur les ménages mais porte sur les individus majeurs présents cinq années consécutives depuis 2014 dans SRCV. Un échantillon de 6 089 individus est donc suivi de 2014 à 2018. Afin de s'assurer de la représentativité de chaque individu au sein de l'échantillon, son poids relatif est corrigé en utilisant les pondérations longitudinales, elles-mêmes redressées des pondérations transversales pour l'année 2014. Les trajectoires portent d'abord sur l'ensemble des individus et ne se concentrent pas uniquement sur les bénéficiaires du RSA. Cette distinction est introduite dans un deuxième temps. Le poids des individus percevant le RSA seul ou cumulant le RSA et la PPA au sein de cette cohorte est de 4,2 %.

Dans un premier temps, deux états sont définis : être en situation de pauvreté monétaire[9] (*en orange*) *vs* ne pas être en situation de pauvreté monétaire (*en vert*). Les séquences obtenues sont présentées dans les graphiques ci-après, appelés diagrammes en tapis.

Graphique n° 17 : Parcours dans la pauvreté monétaire (tapis)

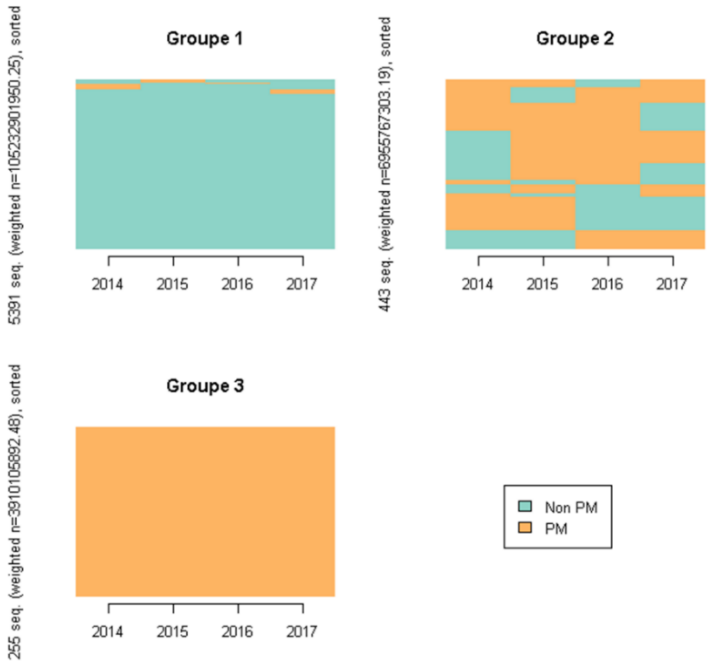

Note de lecture : Sur chacun des graphiques représentés, appelés tapis, il y a autant de lignes que d'individus (axe des ordonnées). Les abscisses correspondent à l'année de suivi (de 2014 à 2018). Les 3 classes identifiées ici correspondent aux 3 types de trajectoires qui ressortent de l'analyse.
Source : juridictions financières, d'après SRCV

[8] Cf. Annexe 5
[9] Dans cette partie, la pauvreté monétaire est définie par rapport au seuil de 60 % du revenu médian.

Cette analyse permet d'identifier trois groupes de trajectoires :

- groupe 1 : pas de pauvreté monétaire, 91 % de l'échantillon. Cet ensemble regroupe des individus qui ne sont globalement pas touchés par la pauvreté monétaire sur la période d'étude ;
- groupe 2 : alternance de pauvreté monétaire et d'absence de pauvreté monétaire, 6 % de l'échantillon. Ce groupe est composés d'individus qui connaissent les deux états au cours de la période ;
- groupe 3 : pérennité dans la pauvreté monétaire, 3 % de l'échantillon. À l'inverse des individus du groupe 2, ceux qui composent le groupe 3 ne sortent pas de la pauvreté monétaire sur les 4 années étudiées.

Tableau n° 4 : Caractéristiques des individus appartenant à chacune des trois classes de trajectoires

Caractéristiques des individus	Groupe 1 Pas de PM 91 %	Groupe 2 Alternance PM / non PM 6 %	Groupe 3 PM 3 %	p.value
RSA ou RSA+PPA sur la période 2014-2018				0
Non	92	5	3	
Oui	56	27	17	
Classe d'âge (2014)				0,03
Moins de 30 ans	89	9	2	
30-45 ans	89	7	4	
46-60 ans	92	5	3	
Plus de 60 ans	92	4	4	
Situation (2014)				0
Emploi	94	4	1	
Apprenti, étudiant, stagiaire	87	11	2	
Chômage	66	19	14	
Retraite	93	4	4	
Inactivité	74	16	10	
Type de ménage (2014)				0
Personne seule	89	6	4	
Couple sans enfant	95	2	3	
Famille monoparentale	74	19	7	
Deux adultes avec un enfant	92	6	2	
Deux adultes avec deux enfants	87	10	3	
Deux adultes avec au moins trois enfants	87	10	3	
Autre type de ménage	92	5	3	
Total	**91**	**6**	**3**	

Source : Cour des comptes, d'après SRCV

En propos liminaire, il faut préciser que plus de la moitié des bénéficiaires du RSA ou du RSA et de la prime d'activité ne sont pas en situation de pauvreté monétaire. Par ailleurs, cet exercice d'analyse met en évidence que les personnes qui ont été bénéficiaires du RSA sur la période sont beaucoup plus susceptibles d'être concernées par la situation de pauvreté monétaire que les individus qui ne sont pas au RSA : 17 % d'entre eux sont concernés continûment sur la période et appartiennent au groupe 3 (contre seulement 3 % des personnes qui n'ont pas été bénéficiaires du RSA), tandis que 27 % d'entre eux font des aller-et-retours dans la situation de pauvreté monétaire et appartiennent au groupe de trajectoire n°3 (contre seulement 5 % pour les personnes qui n'ont pas été bénéficiaires du RSA).

Pour le reste, et si on considère l'ensemble des personnes de l'échantillon en retirant le filtre permettant de cibler les bénéficiaires du RSA, une série de constats apparaît :

- les moins de 30 ans et dans une moindre mesure les 30-45 ans sont surreprésentés dans la catégorie des individus alternant des phases de pauvreté monétaires et des phases de sorties de pauvreté monétaire ;
- les inactifs (10 %) et les individus au chômage (14 %) sont surreprésentés au sein du groupe des individus restant en situation de pauvreté monétaire ;
- la situation des familles monoparentales est plus précaire que les autres types de familles. 7 % de ces familles demeurent en situation de pauvreté monétaire tout au long de la période d'observation et 19 % alternent avec des phases de sortie (soit presque toujours au moins deux fois plus que pour les autres catégories) ;
- la présence de plus d'un enfant au sein des familles augmente la probabilité de vivre un épisode de pauvreté monétaire. À titre d'exemple, les familles composées de 2 ou 3 enfants et plus sont 10 % à se situer dans le deuxième groupe et donc à connaitre des cycles de pauvreté monétaire.

Afin de pouvoir resserrer l'analyse sur la population des bénéficiaires du RSA, une étude de trajectoire complémentaire a été réalisée en croisant les situations de bénéficiaire du RSA et de pauvreté monétaire. Quatre états ont été identifiés par le modèle :

- ne pas être dans le dispositif RSA, ne pas bénéficier de la PPA (ex RSA Activité) ET ne pas être en situation de pauvreté monétaire – *En bleu, dans le graphique ci-dessous* ;
- être dans le dispositif RSA et/ou bénéficier de la PPA (ex RSA Activité) MAIS ne pas être en situation de pauvreté monétaire – *En orange, dans le graphique ci-dessous* ;
- ne pas être dans le dispositif RSA, ne pas bénéficier de la PPA (ex RSA Activité) MAIS être en situation de pauvreté monétaire – *En violet, dans le graphique ci-dessous* ;
- être dans le dispositif RSA et/ou bénéficier de la PPA (ex RSA Activité) ET être en situation de pauvreté monétaire – *En rouge, dans le graphique ci-dessous*.

Les séquences obtenues sont présentées dans les diagrammes en tapis ci-après.

Graphique n° 18 : Parcours dans le dispositif RSA et la pauvreté en conditions de vie (tapis)

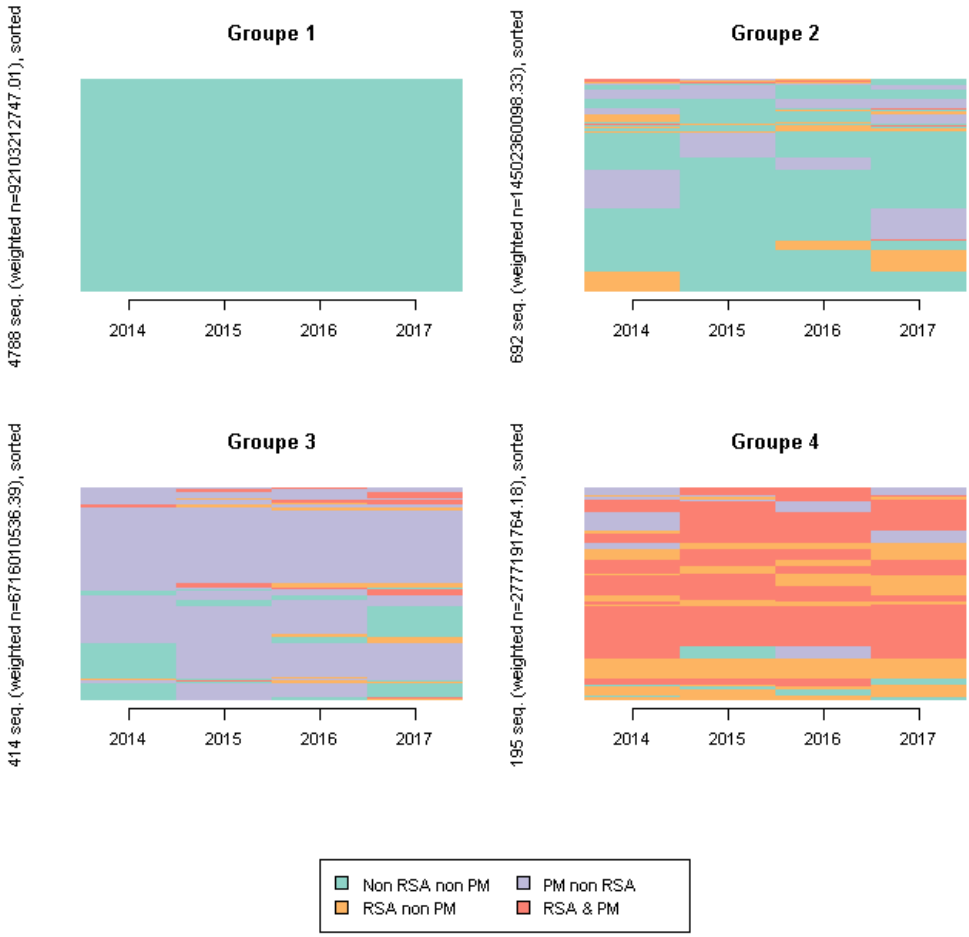

Note de lecture : Sur chacun des graphiques représentés, appelés tapis, il y a autant de lignes que d'individus (axe des ordonnées). Les abscisses correspondent à l'année de suivi (de 2014 à 2018). Les 4 classes identifiées ici correspondent aux 4 types de trajectoires qui ressortent de l'analyse.
Source : juridictions financières, d'après SRCV

Cette analyse permet d'identifier quatre groupes de trajectoires :

- groupe 1 : cet ensemble regroupe des individus qui ne sont globalement pas bénéficiaires du RSA et pas touchés par la pauvreté monétaire sur la période d'étude - 79 % de l'échantillon
- groupe 2 : cet ensemble regroupe des individus alternant situation de pauvreté monétaire et de non pauvreté monétaire - 12 % de l'échantillon. ;
- groupe 3 : cet ensemble regroupe des individus non bénéficiaires du RSA mais en situation de pauvreté monétaire de manière pérenne - 6 % de l'échantillon. A l'inverse des individus du groupe 1, ceux qui composent le groupe 3 ne sortent pas de la pauvreté monétaire sur les quatre années étudiées.
- groupe 4 : cet ensemble regroupe des individus qui restent dans le dispositif RSA et qui sont souvent en situation de pauvreté monétaire - 2 % de l'échantillon.

Tableau n° 5 : Caractéristiques des individus appartenant à chacune des quatre classes de trajectoires

Caractéristiques des individus	Groupe 1 Non RSA non PM 79 %	Groupe 2 Non PM alternant 12 %	Groupe 3 PM peu de RSA 6 %	Groupe 4 RSA 2 %	p.value
Nombre d'enfants (2014)					0
Aucun	81	12	6	1	
Un	78	12	5	6	
Deux	80	8	8	4	
Trois ou plus	74	7	10	9	
Classe d'âge (2014)					0
Moins de 30 ans	69	20	7	4	
30-45 ans	77	12	6	5	
46-60 ans	80	11	6	3	
Plus de 60 ans	88	5	7	1	
Niveau de diplôme (2014)					0,01
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	73	13	12	3	
BEPC, DNB, Brevet des collèges	82	7	6	5	
CAP, BEP ou équivalent	77	15	6	3	
Bac, Brevet professionnel ou équivalent	78	14	5	3	
Bac+2	88	10	2	0	
Bac+3 ou plus	88	9	2	1	
Type de ménage (2014)					0
Personne seule	72	18	8	2	
Couple sans enfant	87	8	5	1	
Famille monoparentale	55	23	10	12	
Deux adultes avec un enfant	85	7	5	4	
Deux adultes avec deux enfants	82	6	9	4	
Deux adultes avec au moins trois enfants	82	5	9	4	
Autre type de ménage	75	15	5	6	
Global	**79**	**12**	**6**	**2**	

Source : Cour des comptes, d'après SRCV

La lecture du tableau permet d'identifier quelques-unes des caractéristiques des individus des groupes 3 et 4, qui sont davantage concernés par la situation de pauvreté monétaire (et davantage allocataires du RSA pour les membres du groupe 3). Premier constat, les individus ayant des enfants sont surreprésentés dans les groupes 3 et 4 et plus le nombre d'enfants augmente, plus le niveau de surreprésentation dans les groupes 3 et 4 s'accroît.

L'effet de l'âge sur la présence au sein des groupes est également significatif : au sein du groupe 1, la présence des individus est croissante avec l'âge. Dans le groupe 3, groupe des individus étant peu au RSA mais en situation de pauvreté monétaire, une légère surreprésentation des moins de 30 ans et des plus âgés est observée ce qui est logique car les moins de 25 ans et les plus de 65 ans sont moins susceptibles d'être allocataires du RSA.

Les personnes diplômées (niveau Bac et plus) sont surreprésentées dans le groupe 1 (88 % des BAC+2 sont dans ce groupe, alors qu'il représente 79 % de la cohorte), tandis que les individus ayant un niveau d'étude s'arrêtant au collège sont quant à eux surreprésentés dans le groupe 4. En complément, les individus sans aucun diplôme sont largement surreprésentés dans le groupe 3 (12 % des personnes sans diplôme sont dans le groupe 3, alors qu'il comporte que 6 % de la cohorte). Ces constats confirment également que les individus faiblement diplômés sont beaucoup plus exposés au risque de pauvreté et au RSA.

Enfin les familles monoparentales sont fortement sous-représentées dans le groupe 1 et surreprésentées dans les 3 autres types de parcours : 23 % des familles monoparentales sont dans le groupe 2, alors que celui-ci représente 12 % de la cohorte. Le fait d'être en couple (avec ou sans

enfants) conduit à l'inverse beaucoup plus fréquemment dans le groupe 1. On observe également une surreprésentation des personnes seules dans le groupe de ceux qui alternent RSA et pauvreté monétaire.

2.2 RSA et pauvreté en conditions de vie

2.2.1 Les privations affectant les bénéficiaires du RSA en 2018

L'analyse de la pauvreté en condition est réalisée à partir de l'exploitation de la base SRCV. Les personnes percevant le RSA en 2018 et les autres individus ont été distingués. Le poids des bénéficiaires du RSA est de 2 % au sein de l'échantillon. Pour ces deux sous échantillons, le taux de restriction pour chacun des 27 items définissant la pauvreté en condition de vie a été calculé.

Tableau n° 6 : Les taux de privation des bénéficiaires du RSA et des non bénéficiaires en 2018

Privations	BRSA	Non BRSA	Ensemble
Insuffisances de ressources			
Part du remboursement sur le revenu supérieur à un tiers	14,1	17,2	17,2
Découverts bancaires fréquents	29,8	15,0	15,4
Revenu insuffisant pour équilibrer le budget du ménage	52,8	17,2	18,0
Puiser dans ses économies pour équilibrer le budget	40,3	48,3	48,0
Ne disposer d'aucune épargne	44,1	13,1	13,8
Considérer sa situation financière comme difficile	58,4	16,9	17,8
Retards de paiements : avoir été dans l'impossibilité de payer, ces 12 derniers mois			
Des factures d'électricité ou gaz	25,1	5,6	6,1
Des loyers	25,8	10,1	10,9
Ses impôts	6,3	2,6	2,7
Restrictions de consommation : les moyens financiers ne permettent pas de :			
Maintenir le logement à bonne température	20,6	4,6	4,9
Se payer une semaine de vacances	61,2	22,2	23,1
Remplacer des meubles	67,0	21,4	22,5
Acheter des vêtements neufs	43,7	11,1	11,8
Acheter de la viande ou équivalent	29,2	7,0	7,5
Recevoir parents ou amis	33,0	8,4	9,0
Offrir des cadeaux au moins une fois par an	32,9	7,5	8,0
Posséder deux paires de chaussures	24,7	6,9	7,3
Ne pas faire de repas par manque d'argent (au moins une fois au cours des deux dernières semaines)	17,3	3,0	3,3
Difficultés de logement			
Surpeuplement	20,1	7,4	7,7
Pas de salle de bain	1,3	0,6	0,6
Pas de toilettes	1,3	0,6	0,6
Pas d'eau chaude	1,1	0,4	0,4
Pas de système de chauffage	4,5	4,1	4,1
Logement trop petit	18,7	10,7	10,9
Difficulté à chauffer	43,7	20,5	21,1
Humidité	25,7	12,3	12,6
Bruit	30,8	17,9	18,1

Taux de pauvreté en conditions de vie ***(au moins 8 privations sur 27)***	**51,4**	**10,8**	**11,7**

Source : Cour des comptes d'après SRCV

Plus de la moitié des bénéficiaires du RSA (51,4 %[10]) sont considérés comme pauvre en conditions de vie contre seulement 10,8 % pour les individus non bénéficiaires. Les individus percevant le RSA ont plus de difficultés de manière significative[11] que les autres individus à couvrir leurs dépenses pour 21 items sur 27. Bien que non présentée, la p.value a été calculée pour identifier les éventuelles différences significatives de comportement entre l'échantillon des individus bénéficiaires du RSA et les autres individus. Il s'avère que tous les résultats sont significatifs. À titre d'exemple, sur 100 bénéficiaires du RSA, 25,8 rencontrent des difficultés à payer leur loyer contre 10,1 parmi les non bénéficiaires. Cette différence est significative : les individus au RSA ont significativement plus de difficultés à payer leur loyer.

« Remplacer des meubles », « Se payer une semaine de vacances » et « Considérer sa situation financière comme difficile » sont les trois items qui affectent le plus les bénéficiaires du RSA. Les deux premiers items sont également les deux privations principales citées par les non bénéficiaires, « Puiser dans ses économies pour équilibrer le budget » étant le premier item le plus courant. C'est d'ailleurs la seule restriction pour laquelle la part des individus au RSA est plus faible que celle des autres individus. « Puiser dans ses économies pour équilibrer le budget » est la restriction la plus courante chez les non bénéficiaires du RSA, alors que c'est la 8ème pour les allocataires RSA.

Les conditions de logement des bénéficiaires du RSA sont particulièrement dégradées comparativement aux autres. En effet, 20,1 % connaissent des situations de surpeuplement (contre 7,1 % pour les non-bénéficiaires). À ces problèmes de densité s'ajoutent des difficultés à chauffer son logement (43,7 % vs 20,5 %), de bruits (30,8 % vs 17,9 %) et d'humidité (25,7 % des ménages RSA vs 12,3 %).

Les plus gros écarts entre les deux groupes d'étude concernent les restrictions de consommation. Les bénéficiaires du RSA sont 43,7 % à renoncer à l'achat de vêtement neufs contre seulement 11,1 % des autres individus. Les ménages allocataires du RSA sont également plus nombreux à renoncer à acheter de la viande ou un autre substitut équivalent, à recevoir parents ou amis, à offrir des cadeaux au moins une fois par an ou encore à posséder deux paires de chaussures.

Outre les différentes privations, il est possible d'observer, au sein de la population des bénéficiaires du RSA présente dans l'enquête SRCV 2018, les différentes caractéristiques sociodémographiques entre les individus cumulant RSA et une situation de pauvreté en conditions de vie (51 %) par rapport aux bénéficiaires « non pauvres » (49 %).

[10] Le taux de pauvreté en condition de vie calculé via l'enquête BMS 2018 de la DREES est de 68%. L'échantillon des bénéficiaires du RSA interrogés est plus grand et le périmètre de BMS est différent (l'enquête BMS inclut les ménages hors logement ordinaire et les départements d'outre-mer).

[11] La différence de proportion est significative si la p.value est inférieur à 0.05.

Tableau n° 7 : Les différences entre les bénéficiaires du RSA dits « pauvres » en conditions de vie et « non pauvres »

	BRSA et non PVC	BRSA et PVC	BRSA
Sexe			
Homme	48,7	38,9	43,7
Femme	51,3	61,1	56,3
Tranche d'âge			
Moins de 30 ans	36,1	12,7	24,1
Entre 30 et 39 ans	23,1	20,8	21,9
Entre 40 et 49 ans	21,8	36,6	29,4
50 ans et plus	19	29,8	24,5
Type de ménage			
Personne seule	25,2	45,5	35,6
Famille monoparentale	26,9	28,5	27,7
Couple sans enfant	5,1	5,8	5,5
Couple avec enfant	32,8	17,6	25
Autre type de ménage	10,1	2,6	6,3
Niveau de formation			
BEPC, certificat d'étude primaire, aucun diplôme	31,1	33	32,1
Bac, BP, CAP, BEP	27,1	14,7	20,7
Bac+2 ou pus	41,8	52,3	47,2
Nationalité			
Française	85,5	83,6	84,6
Union européenne	2,2	0,8	1,5
Autre	12,3	15,6	13,9
Situation emploi			
Occupe un emploi	37,7	30,1	33,8
Apprenti(e) sous contrat ou stagiaire rémunéré	6,9	1,3	4
Au chômage (inscrit(e) ou non au Pôle Emploi)	39	46,6	42,9
Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite	2,3	1,7	2
Inactif ou Femme/homme au foyer	14,1	20,2	17,3
CSP			
Agriculteurs exploitants	2,1	0,9	1,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	15,3	10,5	12,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,8	1,8	3,3
Professions intermédiaires	10,3	6,2	8,2
Employés	26,7	37	32
Ouvriers	16,8	24,6	20,8
Chômeur n'ayant jamais travaillé	4,2	2,9	3,5
Etudiant	6,3	1,4	3,8
Personnes diverses sans activité professionnelle (sauf retraités)	13,6	14,7	14,2

Source : Juridictions financières, d'après SRCV 2018

Les femmes bénéficiaires du RSA sont davantage pauvres en condition de vie. En effet, plus de 60 % des BRSA pauvres sont des femmes, alors qu'elles représentent 56 % des bénéficiaires du RSA. L'âge est un facteur aggravant : deux tiers des bénéficiaires du RSA pauvres ont 40 ans ou plus, alors que cette catégorie de personnes représente un peu plus de la moitié des bénéficiaires. Le niveau d'étude semble aussi avoir un impact sur la pauvreté en condition de vie parmi les bénéficiaires du RSA. Étonnamment, 52,3 % des bénéficiaires du RSA qui sont en situation de pauvreté sont diplômés au minimum d'un niveau Bac +2, contre 41,8 % des individus bénéficiaires non pauvres et les bénéficiaires du RSA ayant un niveau Bac ou CAP sont les moins pauvres. En effet, ces derniers sont surreprésentés parmi les bénéficiaires du RSA non pauvres en condition de vie, avec une proportion de 15 %, alors qu'ils représentent 20 % des bénéficiaires du RSA.

Concernant la situation vis-à-vis de l'emploi, 43 % des bénéficiaires du RSA sont au chômage et 34 % occupent un emploi. Les bénéficiaires du RSA occupant un emploi sont moins pauvres, en effet 38 % des bénéficiaires non pauvres occupent un emploi, alors que 30 % des

bénéficiaires pauvres occupent un emploi. Les personnes au chômage et les inactifs sont surreprésentés parmi les bénéficiaires du RSA pauvres. Plus précisément, au niveau du type d'emploi, 32 % des bénéficiaires sont des employés et 20,8 % des ouvriers. Ces deux CSP sont également les plus concernées par la pauvreté en conditions de vie. En effet, 37 % des employés percevant le RSA sont pauvre en conditions de vie (26,7 % non pauvres), tout comme 24,6 % des ouvriers (16,8 % non pauvres).

2.2.2 L'évolution de la pauvreté en conditions de vie

Après ces analyses transversales pour l'année 2018, le taux de pauvreté en conditions de vie a été observé sur la période 2012-2018. Alors qu'il reste stable autour des 10 % tout au long de la période d'observation pour les ménages non bénéficiaires du RSA, il varie considérablement pour les ménages dont au moins un membre perçoit le RSA et il atteint son plus haut point en 2015 avec un taux de 55,2 % pour ce groupe de ménages (+10 % entre 2013 et 2015).

En 2016, année du basculement du RSA activité vers la PPA, le taux de pauvreté en conditions de vie diminue de 15 %. Cette chute s'explique par le fait que le seuil de revenu d'une personne pouvant percevoir la PPA est plus élevé que le seuil maximum de perception du RSA activité. Ainsi, le spectre de la PPA couvre davantage d'individus que le RSA Activité et qui ont des revenus plus élevés.

L'impact de la prime pour l'emploi sur la pauvreté en conditions de vie est tangible. En effet, alors que le taux de pauvreté en conditions de vie des BRSA hors PPA était 51,4 % en 2018, alors que si on considère l'ensemble des bénéficiaires du RSA ou de la PPA, ce taux baisse de 16,6 points pour atteindre 34,8 %.

Graphique n° 19 : Évolution de la pauvreté en conditions de vie des ménages entre 2012 et 2018

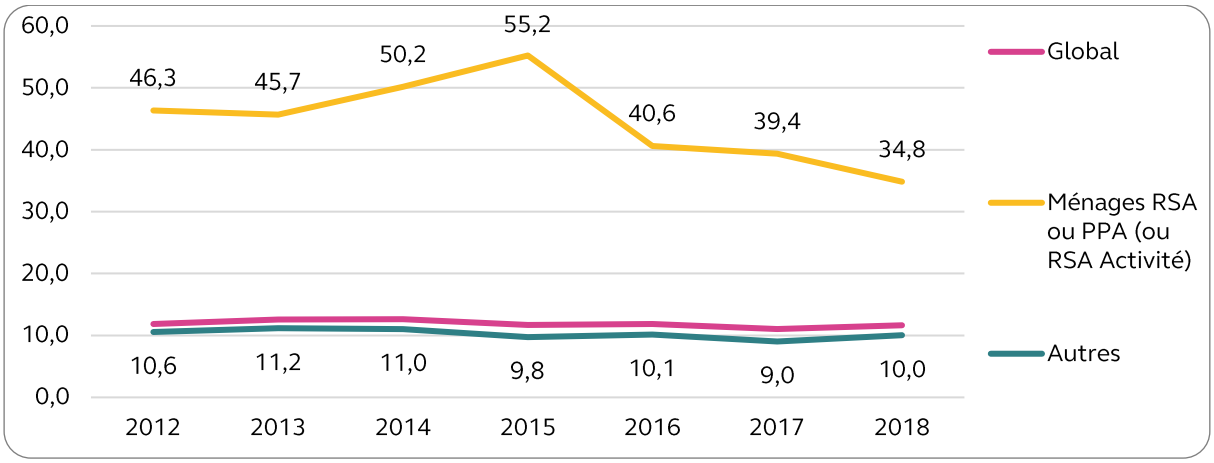

Sources : Cour des comptes d'après SRCV

2.2.3 Le parcours des bénéficiaires du RSA et/ou de la prime d'activité au sein de la pauvreté en conditions de vie

Pour compléter les analyses présentées supra, des trajectoires dans la pauvreté en conditions de vie ont été construites en mobilisant la méthode statistique d'analyse de séquences[12]. La méthode mise en œuvre est la même que celle présentée plus haut, au sujet des études de trajectoire dans la pauvreté monétaire.

Deux états sont définis :

- être en situation de pauvreté en conditions de vie (cocher au moins 8 privations sur les 27 items proposés dans le questionnaire SRCV) – *En orange, dans le graphique ci-dessous* ;
- ne pas être en situation de pauvreté en conditions de vie (cocher moins de 8 privations sur 27) – *En vert, dans le graphique ci-dessous*.

Les séquences obtenues sont présentées dans les diagrammes en tapis ci-dessous.

Graphique n° 20 : Parcours dans la pauvreté en conditions de vie (tapis)

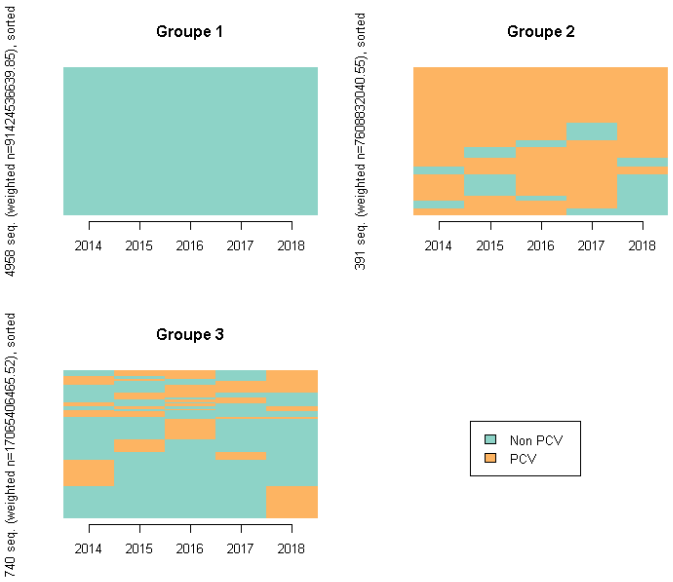

Note de lecture : Sur chacun des graphiques représentés, appelés tapis, il y a autant de lignes que d'individus (axe des ordonnées). Les abscisses correspondent à l'année de suivi (de 2014 à 2018). Les 3 classes identifiées ici correspondent aux 3 types de trajectoires qui ressortent de l'analyse.
Source : juridictions financières, d'après SRCV

Les travaux effectués permettent d'identifier trois trajectoires types au sein de l'échantillon.

- Le premier groupe représente **79 %** des personnes suivies, il comporte exclusivement des personnes n'ayant connu aucun épisode de pauvreté en conditions de vie entre 2014 et 2018.

[12] Cf. Annexe 5

- Le deuxième groupe est composé majoritairement de personnes demeurant dans une situation de pauvreté en conditions de vie, avec quelques sorties ponctuelles de la pauvreté. A minima, ils ont été au moins trois années sur les cinq observées en situation de pauvreté. Ce groupe représente **7 %** de l'échantillon. Une légère hausse des sorties est observée sur les années 2017 et 2018.
- Le poids du troisième groupe est de **15 %,** il correspond aux personnes ayant été en situation de pauvreté en conditions de vie au moins une fois sur la période.

Tableau n° 8 : Caractéristiques des individus appartenant à chacune des trois classes de trajectoires

Caractéristiques des individus	Groupe 1 (79 %)	Groupe 2 (7 %)	Groupe 3 (15 %)	p.value
RSA et/ou PPA sur la période 2014-2018				0
Non	82	4,3	13,7	
Oui	48,6	27,5	23,9	
Type de ménage (2014)				0
Personne seule	64,9	13,4	21,7	
Couple sans enfant	85,4	2,8	11,8	
Famille monoparentale	53,2	19	27,9	
Deux adultes avec un enfant	86	3,6	10,4	
Deux adultes avec deux enfants	82,4	2,5	15,2	
Deux adultes avec au moins trois enfants	86,2	6,8	7,1	
Autre type de ménage	86,7	4,1	9,3	
Sexe				**0,11**
Homme	79,6	4,4	15,9	
Femme	77,9	8,6	13,5	
Niveau de diplôme (2014)				**0,06**
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	68	10	22	
BEPC, DNB, Brevet des collèges	87,9	4,5	7,6	
CAP, BEP ou équivalent	74,5	8,5	17	
Bac, Brevet professionnel ou équivalent	84,2	4	11,8	
Bac+2	91,6	2,6	5,8	
Bac+3 ou plus	82	5	13	
Nationalité (2014)				**0**
Française	79,9	5,5	14,7	
UE	59	37,1	3,9	
Autre	66, 1	14,2	19,8	
Total	**78,8**	**6,6**	**14,7**	

Note de lecture : les pourcentages sont en ligne. Parmi les individus de notre échantillon qui ne sont pas au RSA, 82 % se situent dans le groupe 1, 4,3 % dans le groupe 2 et 13,7 % dans le groupe 3.
Source : juridictions financières, d'après SRCV

Parmi l'ensemble des individus au RSA et/ou percevant la PPA de l'échantillon, près de la moitié sont dans le groupe 1 c'est-à-dire ceux ne connaissant pas d'épisode de pauvreté en conditions de vie. Il faut mettre ce chiffre en perspective avec le poids du groupe 1 qui est de 79 %. Ainsi, bien qu'un BRSA sur deux se situe dans le groupe 1, les BRSA n'en restent pas moins sous-représentés au sein de cette classe. L'autre moitié des individus au RSA et/ou PPA alternent des phases de pauvreté en conditions de vie et des phases de non pauvreté. Ils sont tout de même surreprésentés dans les deux autres groupes : 27,5 % des bénéficiaires du RSA sont dans le groupe 2 (7 % de l'échantillon total) et 23,9 % sont dans le groupe 3 (15 % de l'échantillon total).

Les familles monoparentales, les personnes seules, les individus sans diplômes et de nationalité étrangères (UE ou or UE) sont surreprésentés dans les groupes 2 et 3 ; c'est-à-dire alternant des phases de pauvreté en conditions de vie ou de non pauvreté (à dominante

« pauvre » dans le groupe 2 et non « pauvre » dans le groupe 3). En effet, les personnes composant une famille monoparentale sont 19 % à se situer dans le groupe 2, or ce groupe ne représente que 7 % de l'échantillon. Autre exemple, parmi l'ensemble des non diplômés de notre échantillon, 22 % se situent dans la classe 3 qui concentre quant à elle 15 % de l'échantillon.

À partir de ce même échantillon de **6 089 individus** issus de l'enquête SRCV, une nouvelle étude de trajectoire a été menée en croisant RSA et pauvreté en condition de vie.

Quatre états sont définis :

- ne pas être dans le dispositif RSA, ne pas bénéficier de la PPA (ex RSA Activité) ET ne pas être en situation de pauvreté en conditions de vie– *En vert, dans le graphique ci-dessous ;*
- être dans le dispositif RSA et/ou bénéficier de la PPA (ex RSA Activité) MAIS ne pas être en situation de pauvreté en conditions de vie– *En orange, dans le graphique ci-dessous ;*
- ne pas être dans le dispositif RSA, ne bénéficier de la PPA (ex RSA Activité) MAIS être en situation de pauvreté en conditions de vie– *En violet, dans le graphique **ci**-dessous ;*
- être dans le dispositif RSA et/ou bénéficier de la PPA (ex RSA Activité) ET être en situation de pauvreté en conditions de vie– *En rouge, dans le graphique ci-dessous.*

Les séquences obtenues sont présentées dans les diagrammes en tapis ci-dessous.

Graphique n° 21 : Parcours dans le dispositif RSA et/ou la pauvreté en conditions de vie (tapis)

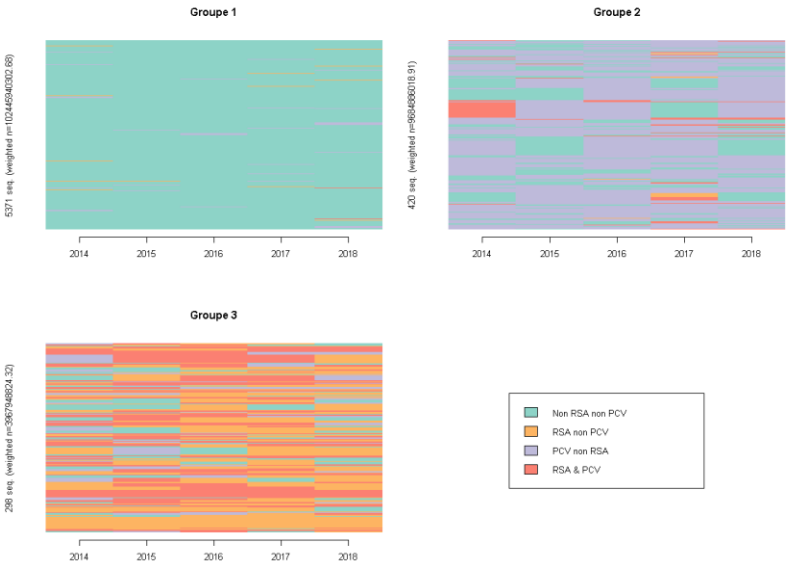

Source : Cour des comptes, d'après SRCV
Note de lecture : Sur chacun des graphiques représentés, appelés tapis, il y a autant de lignes que d'individus (axe des ordonnées). Les abscisses correspondent à l'année de suivi (de 2014 à 2018). Les 3 classes identifiées ici correspondent aux 3 types de trajectoires qui ressortent de l'analyse.
Source : juridictions financières, d'après SRCV

L'analyse permet de constituer trois groupes :

- Le premier groupe concentre **88 %** des personnes suivies. Il est majoritairement constitué d'individus non bénéficiaires du RSA et non pauvres en conditions de vie.
- Le deuxième groupe représente **8 %** des personnes de l'échantillon, il est caractérisé par une forte proportion d'individus en situation de pauvreté en conditions de vie, avec pour environ un quart des sorties rapides de la pauvreté. Il y a très peu de BRSA au sein de ce groupe.
- Le troisième groupe, **3 %** de l'échantillon, comportent des personnes qui connaissent au moins une fois un épisode de pauvreté en conditions de vie sur la période 2014-2018. Ils sont majoritairement bénéficiaires du RSA.

Tableau n° 9 : Caractéristiques des individus appartenant à chacune des trois classes de trajectoires

Caractéristiques des individus	Groupe 1 Pas de RSA ni de PCV -88 %	Groupe 2 PCV non BRSA -8 %	Groupe 3 Alternance -3 %	p.value
Sexe				**0,014**
Homme	90,9	5,8	3,2	
Femme	85,7	10,7	3,6	
Tranche d'âge				**0,1102**
Moins de 30 ans	87,6	7,5	4,9	
Entre 30 et 39 ans	86,3	8,9	4,7	
Entre 40 et 49 ans	88,6	7,5	3,9	
50 ans et plus	90,5	8,8	0,6	
Situation (2014)				**<0,001**
Occupe un emploi	91,9	5,7	2,3	
Étudiant, stagiaire, apprenti	87,4	10,8	1,8	
Chômage	60,6	16,1	23,3	
Retraité	91,1	8,6	0,3	
Inactif, femme/homme au foyer	66,6	22,6	10,8	
Niveau de diplôme (2014)				**0,028**
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	81,1	14,3	4,6	
CAP, BEP ou équivalent	85,4	10,6	4,1	
BEPC, DNB, Brevet des collèges	92,2	3,2	4,6	
Bac, Brevet professionnel ou équivalent	90,5	5,3	4,2	
Diplôme de niveau Bac+2	95,3	4	0,7	
Diplôme de niveau Bac+3 ou plus	93,2	5,5	1,3	
Nombre d'enfants				**<0,001**
0	89,2	9,2	1,6	
1	86,6	7,1	6,3	
2	90,1	7,2	2,6	
3 ou plus	80,8	8	11,2	
Type de ménage (2014)				**<0,001**
Personne seule	82,3	14,9	2,8	
Couple sans enfant	93,5	5,4	1	
Famille monoparentale	62,9	21,2	15,8	
Deux adultes avec un enfant	91,9	3,2	4,9	
Deux adultes avec deux enfant	90,9	7,7	1,4	
Deux adultes avec au moins trois enfant	88,6	6,8	4,5	
Autre	89,4	3,5	7,1	
Pauvre en conditions de vie (2014)				**<0,001**
Non	95,1	2,9	2	
Oui	29,3	55,3	15,4	
Total	**88,2**	**8,3**	**3,4**	

Note de lecture : les pourcentages sont en ligne. Les hommes de notre échantillon se situent à 90.9 % dans le groupe 1, c'est-à-dire ceux étant majoritairement non bénéficiaires du RSA et non pauvres en conditions de vie sur la période d'observation.
Source : juridictions financières, d'après SRCV.

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques des trois groupes constitués par l'analyse de séquence permet de dresser les constats suivants :

- une surreprésentation des moins de 40 ans dans le groupe 3 (alternance RSA / RSA- PCV) ; les 50 ans et plus sont 90,5 % à être dans le 1er groupe (absence de RSA, peu de situation de pauvreté en conditions de vie).
- la situation vis-à-vis de l'emploi est déterminante :
  - 23,3 % des chômeurs et 10,8 % des inactifs sont dans le groupe des plus précaires c'est-à-dire le groupe 3 (RSA/PCV) qui ne concerne que 3 % de l'échantillon ;
  - ces deux sous populations sont également fortement surreprésentées dans le groupe 2 (PCV sans RSA) avec respectivement 16,1 % des chômeurs et 22,6 % des inactifs dans ce groupe (qui contient 8 % de l'échantillon total) ;
  - très logiquement, très peu de retraités figurent dans le groupe 3 car le cumul pension de retraite et RSA ne peut en effet excéder le montant maximal de ce dernier.
- les individus n'ayant pas d'enfant sont sous-représentés dans le 3e groupe (1,6 %). En revanche, dès qu'ils ont 3 enfants ou plus, ils sont surreprésentés au sein de ce même groupe (11,2 %). Le cas de figure des parents ayant deux enfants est atypique, car cette situation est quant à elle surreprésentée dans le 1er groupe, qui comprend des individus éloignés à la fois du RSA et de la pauvreté en conditions de vie.
- la situation des familles monoparentales est particulièrement dégradée, 62,9 % sont dans le groupe 1, 21,2 % dans le groupe 2 et 15,8 % dans le groupe 3.

2.2.4 Le niveau de vie moyen des bénéficiaires du RSA selon leur ancienneté dans le dispositif

Au-delà des études de trajectoires, le nombre de privations liées aux conditions de vie pour trois types de bénéficiaires au profil spécifique a été mis en perspective avec le niveau de vie. Ce dernier correspond au revenu mensuel du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Les trois profils analysés sont :

- les personnes ayant été une année au RSA précédés d'une année sans y être ;
- les personnes ayant été un à trois ans au RSA, après une période d'une année au moins sans être au RSA ;
- les personnes ayant été au moins trois ans de suite au RSA précédés d'au moins un an sans être au RSA

Une personne est considérée comme étant au RSA une année donnée si elle a perçu au moins une fois le RSA au cours de l'année.

Afin de constituer l'échantillon, seuls les majeurs suivis pendant au moins quatre ans entre 2011 et 2018 dans l'enquête SRCV ont été sélectionnés, ce qui représente **31 801 individus**. Les bénéficiaires du RSA représentent quant à eux **757 individus**, soit 2 % de l'échantillon.

Tableau n° 10 : Niveau de vie mensuels et privations liées aux conditions de vie pour les bénéficiaires du RSA

	Nb ind	Niveau de vie mensuel (en euros)				Taux PVC	Nombre de privations liées aux conditions de vie			
		Moy	1er quart.	Méd.	3e quart.		Moy	1er quart.	Méd.	3e quart.
Un an ou moins au RSA	234	1 344	945	1 292	1 498	27,8	5,9	3	5	9
Un à trois ans de suite au RSA	235	1 149	831	1 057	1 370	37,8	5,9	2	5	9
Au moins trois ans de suite au RSA	288	1 003	745	912	1 098	57,5	8,6	6	9	12
Pas au RSA	31044	2 335	1 466	1 948	2 529	9,7	2,7	0	2	4
Ensemble	31801	2 304	1 435	1 920	2 509	10,5	2,8	0	2	4

Source : Cour des comptes, d'après SRCV
Utilisation de pondérations longitudinales redressées

En toute logique, plus le bénéficiaire est ancien dans le dispositif RSA, plus son niveau de vie moyen (ou médian) diminue. En effet, lors de la première année dans le dispositif un bénéficiaire perçoit mensuellement 1 344 euros en moyenne (revenu mensuel médian de 1 292 euros), alors que lorsqu'un individu est depuis au moins trois années consécutives dans le dispositif, son niveau de vie moyen chute à 1 003 euros (revenu mensuel médian de 912 euros). Cette détérioration des conditions de vie est moins flagrante en terme de privations, elle est surtout manifeste à partir de la 3^{e} année dans le dispositif. En effet, lors des deux premières années, un bénéficiaire sur deux déclare avoir souffert d'au moins cinq privations sur 27 ; lorsqu'il est au RSA depuis au moins trois ans, ce chiffre passe à neuf privations sur 27. Dans tous les cas, le nombre de privations moyen est proche du nombre médian.

Ces analyses suggèrent fortement un effet cumulatif qui aggrave les situations de pauvreté quand les individus sont plus longtemps exposés au RSA.

3 RSA ET ACCÈS À L'EMPLOI

Les principaux objectifs de cette partie sont de **décrire les trajectoires de sortie du RSA et de retour à l'emploi et de déceler les facteurs caractéristiques des différents types de trajectoires ainsi identifiés**. Il est nécessaire ici de prendre en compte l'articulation du RSA avec les autres prestations afin de constater par quel parcours dans les aides sociales se fait le retour à l'emploi Les modalités d'accompagnement ne sont pas prises en compte ici, elles le seront dans la partie suivante.

3.1 L'emploi des bénéficiaires pendant qu'ils sont au RSA

Afin de caractériser les bénéficiaires du RSA selon leur situation dans l'emploi, une analyse descriptive a été conduite sur la vague 2017 d'ENIACRAMS. Ce panel a été affiné pour ne conserver que la population des bénéficiaires du RSA, ainsi que les individus appartenant au champs de la base EDP (Échantillon démographique permanent). Ce panel a aussi été complété avec le Panel tous salariés 2017. Cette étude est basée 15 814 individus.

Parmi les bénéficiaires du RSA de cet échantillon, 16 % sont en emploi au 31 décembre 2017. L'emploi salarié représente 60 % des emplois des BRSA et l'emploi non salarié 40 %. De façon globale, 9,7 % des BRSA sont en emploi salarié et 6,7 % sont en emploi non salarié. Parmi les BRSA en emploi, 38 % sont en emploi depuis au moins 6 mois. **43 % des BRSA sont au chômage**. **41 % des BRSA ne sont ni en emploi ni au chômage, et sont donc inactifs.**

Graphique n° 22 : Répartition des BRSA suivant leur situation dans l'emploi ou le chômage

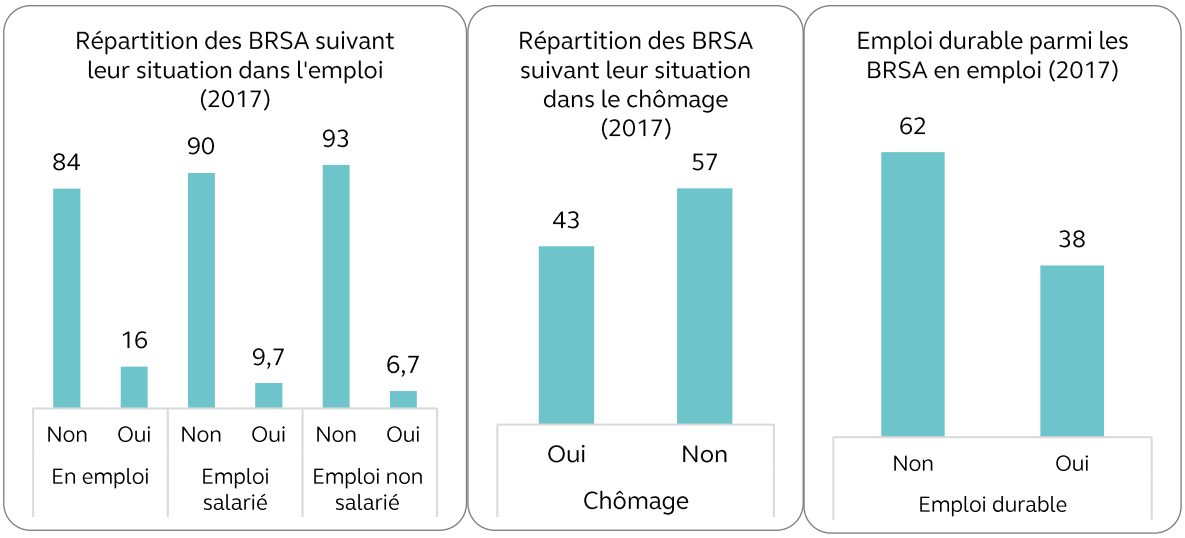

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Parmi les bénéficiaires du RSA en emploi salarié, 2 % sont agriculteurs ou artisans, commerçant, chefs d'entreprise, 56 % sont employé, 32 % ouvriers et 10 % sont cadres ou ont une profession intermédiaire.

40% des BRSA en emploi salarié (et non employés par des particuliers) au 31 décembre 2017 sont en CDI, 34 % en CDD et 9 % bénéficient d'un contrat aidé. Un tiers travaille à temps plein et les deux tiers à temps partiel.

Graphique n° 23 : Caractéristiques des emplois salariés des BRSA (2017)

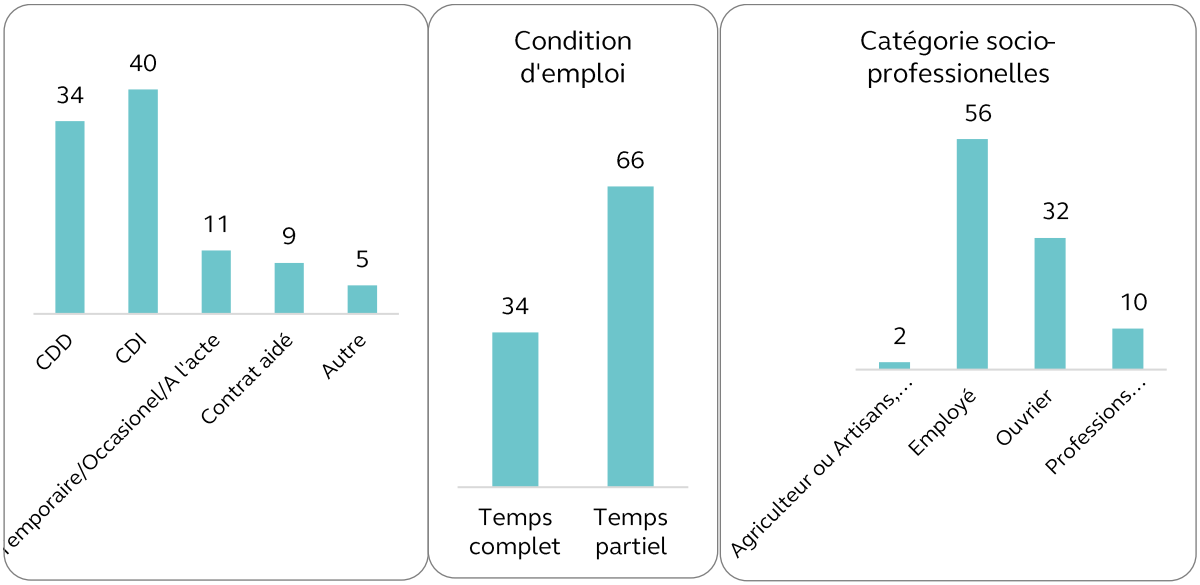

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS
Méthodologie : L'étude sur les contrats de travail porte uniquement sur les salariés non employés par des particuliers

Les femmes se trouvent davantage sans emploi que les hommes. En effet la proportion de femmes sans emploi est plus élevée que celle en emploi (54 % contre 51 %), alors que le phénomène inverse est observé chez les hommes. Les BRSA âgés de 30 à 49 ans sont surreprésentés parmi les BRSA en emploi, avec une proportion de 60 %, contre 54 % pour les BRSA de cette catégorie d'âge sans emploi. Les BRSA en couple avec des enfants sont surreprésentés parmi les BRSA en emploi (24 % contre 20 % pour les BRSA sans emploi). Les BRSA ayant un niveau Bac ou plus sont davantage en emploi, contrairement aux BRSA avant un niveau inférieur au BEPC, CEP.

Les facteurs de distinction les plus importants sur le fait d'être en emploi sont le niveau d'étude et l'ancienneté dans le RSA.

Graphique n° 24 : Caractéristiques de BRSA suivant leur situation dans l'emploi au 31/12/2017

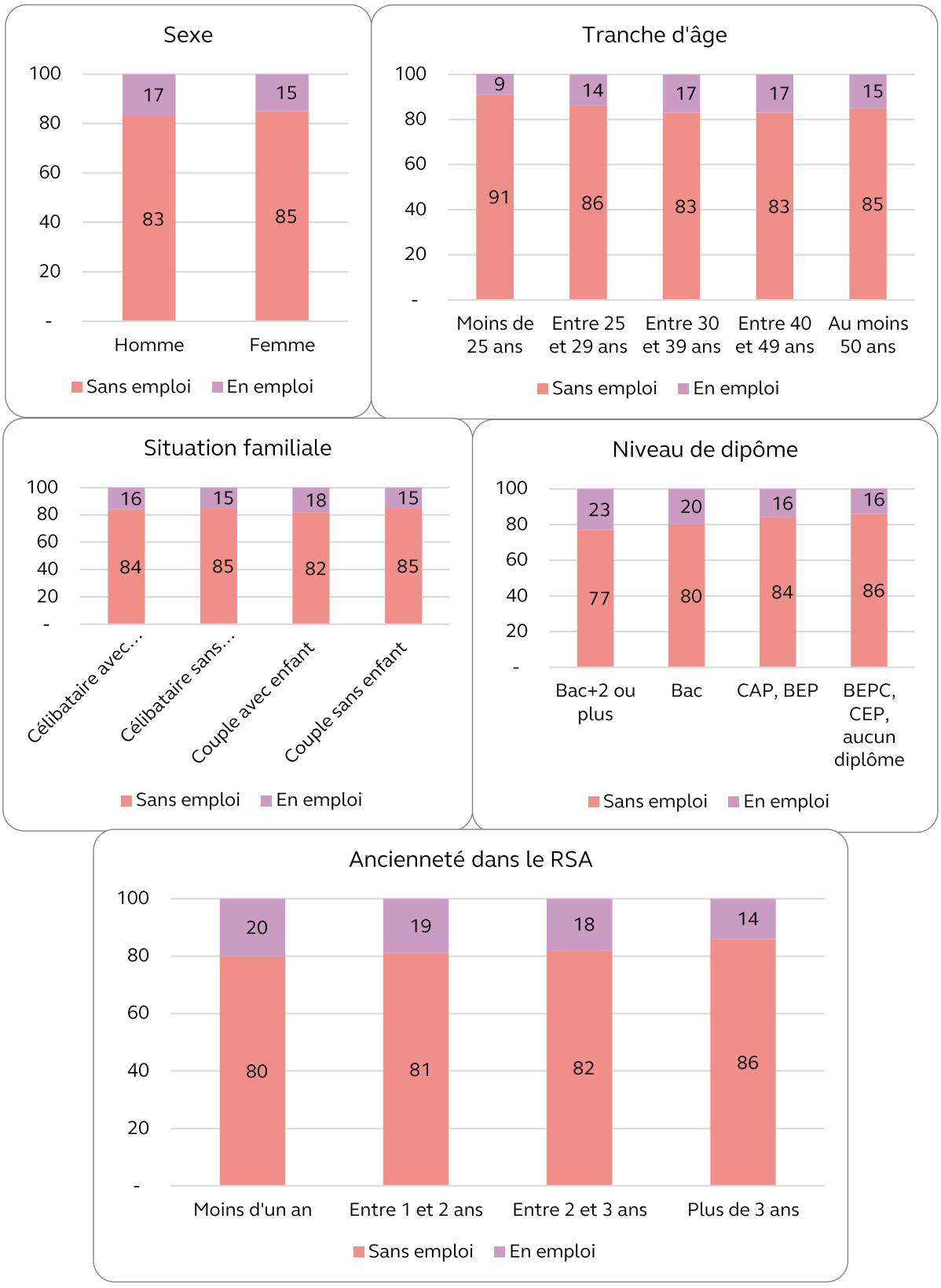

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS 2017

3.2 Le devenir des bénéficiaires du RSA : suivi d'une cohorte de nouveaux bénéficiaires

Afin d'étudier la trajectoire des BRSA sur plusieurs années, **une cohorte de nouveaux bénéficiaires** a été constituée et suivie dans la base ENIACRAMS. S**eule la situation individuelle au 31/12 de chaque année est connue dans cette base, qui ne comporte aucune information sur la situation pendant le reste de l'année** : les conclusions qui pourront être tirées de l'analyse devront prendre en compte cette limite.

La cohorte étudiée est constituée des nouveaux bénéficiaires du RSA entrés en 2009, 2010 ou 2011. Un nouveau bénéficiaire est défini comme étant un individu qui est au RSA le 31 décembre de l'année N (ici 2009 et 2010 et 2011) mais qui ne l'était pas au 31 décembre des année N-1 et N-2.

Le suivi est effectué sur sept ans. Pour qu'un individu puisse rentrer dans l'échantillon, il est nécessaire de s'assurer que cette personne est toujours dans la base de données lors de la dernière année de suivi (2015, 2016 ou 2017 selon l'année d'entrée dans le RSA). Il est à noter que pour les années antérieures à 2017, les individus atteignant l'âge de 64 ans ou décédés, sortent de l'enquête. À partir de la vague de 2017, cette limite d'âge est abolie, les personnes de plus de 64 ans continuent à être suivies. In fine, la cohorte retenue comporte 25 061 individus.

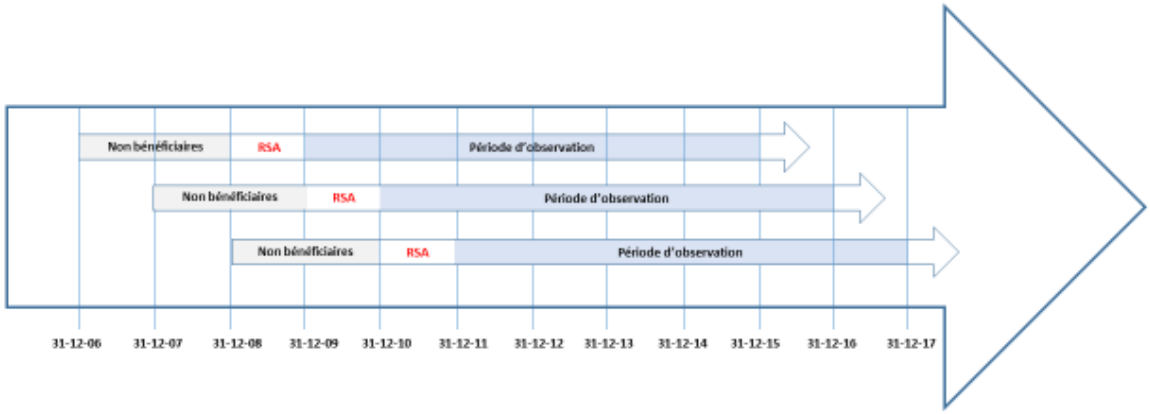

Note de lecture : Il faut faire attention à la lecture de ce graphique car seule la situation au 31 décembre est connue. On présuppose donc, faute d'informations plus précises, que la situation au 31 décembre est représentative de ce qui s'est passé au cours de l'année.

Dans toute cette partie 3.2, l'emploi englobe dans son périmètre l'emploi salarié et l'emploi non salarié. Sont retenues les définitions suivantes :

- « Emploi » : signifie être en emploi au 31/12 de l'année N ;
- « Emploi durable » : signifie être en emploi au 31/12 de l'année N depuis au moins 6 mois.

Deux études de trajectoires ont été menées à partir de cette cohorte. La méthodologie retenue pour les mener est l'analyse de séquences[13].

[13] Cf. Annexe 5

3.2.1 Étude de trajectoire : RSA et sortie du dispositif

Dans un premier temps, il s'agira de constituer **des séquences à partir d'un évènement unique : être dans le dispositif RSA ou non.**

Graphique n° 25 : Répartition des individus de la cohorte selon la situation dans le RSA au cours des années de suivi

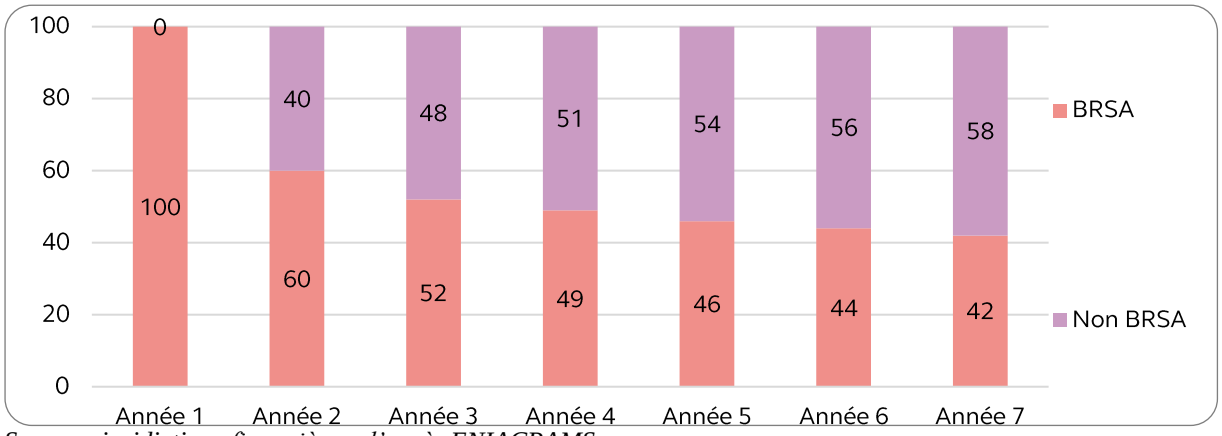

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Les séquences individuelles obtenues sont représentées dans les « diagrammes en tapis » ci-après.

Graphique n° 26 : Parcours dans le RSA en fonction de deux évènements (tapis)

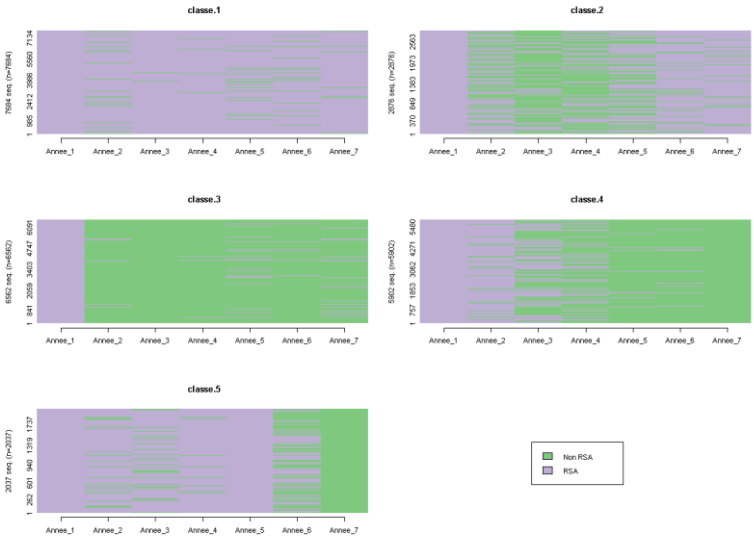

Note de lecture : chacun des graphiques est constitué d'un empilement de lignes. Chaque ligne représente un individu, dont les situations successives, année après année, sont figurées par les couleurs. Les abscisses correspondent à l'année de suivi (de 1 à 7). En ordonnées est rappelé le nombre d'individus dont la trajectoire est représentée (7 684 dans le premier graphique en haut à gauche par exemple). Les 5 classes identifiées ici correspondent aux 5 types de trajectoires qui ressortent de l'analyse.
Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

L'analyse de séquence permet d'identifier cinq trajectoires-types au sein de la cohorte.

- La classe 1 représente **31 %** de l'échantillon. Elle est caractérisée en grande majorité par **des individus demeurant bénéficiaires du RSA dans les 8 années** suivant leur entrée dans le dispositif. Une petite partie d'entre eux ont connu une brève sortie (maximum une année).
- La classe 2, qui représente **11,5 %** des individus, est composée de bénéficiaires faisant un ou plusieurs allers-retours entre RSA et sortie du RSA, sur une durée moyenne de deux ans et demi.
- Les individus des classes 3, 4 et 5 ont pour point commun de ne plus être bénéficiaires du RSA à terme. Seule la « rapidité » de la sortie diffère entre ces classes :
  - **Une sortie rapide, en un an le plus souvent, pour la classe 3** (**26 %** de l'échantillon),
  - Une sortie plus lente pour la classe 4 (**23 %** de l'échantillon) : la sortie s'effectue au bout de 3 à 4 ans pour la majorité de cette classe,
  - Une sortie lente, en 5 à 6 ans, pour la classe 5 (**8 %** de l'échantillon).

Deux classes concentrent donc à elles seules 60 % des trajectoires : l'absence de sortie du dispositif RSA (classe 1) et les sorties rapides, en un an (classe 3).

Les chronogrammes des cinq classes, présentés ci-dessous, permettent de confirmer la proportion des bénéficiaires et non bénéficiaires du RSA par année.

Graphique n° 27 : Parcours dans le RSA en fonction de deux évènements (chronogrammes)

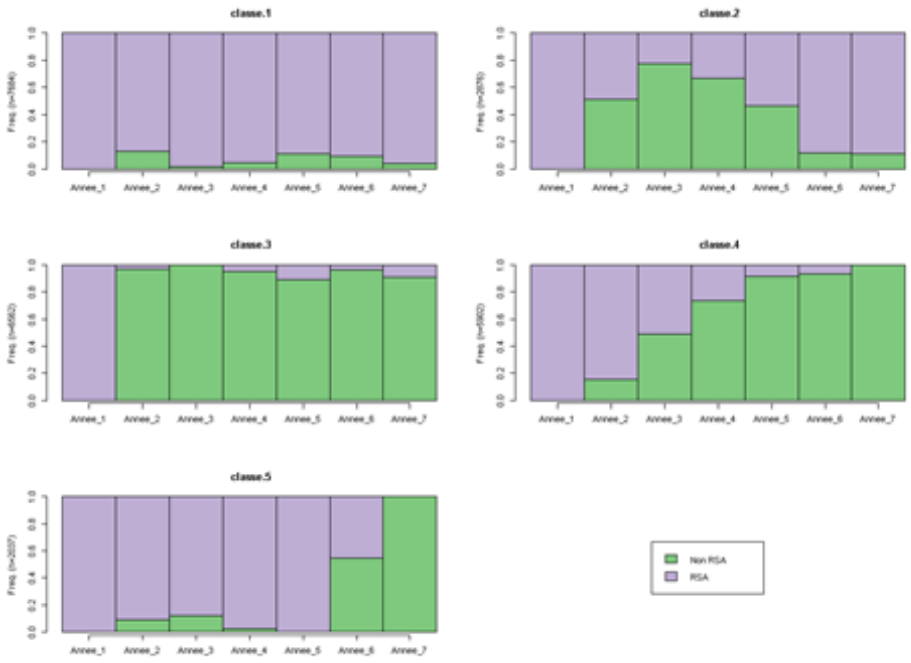

Note de lecture : Sur chacun des graphiques, les ordonnées représentent la proportion d'individus appartenant à chacun des états (ici RSA ou non RSA). Les abscisses correspondent à l'année de suivi (de 1 à 8). A titre d'exemple, au sein de la classe 1, la première année, 100 % de la cohorte est bénéficiaire du RSA (barre violette). La deuxième année, un peu plus de 80 % de la cohorte continue de percevoir ce minimum social. Au bout de huit années, cette proportion est équivalente.
Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

On observe :

- Une très faible proportion de non bénéficiaires du RSA au sein de la classe 1, puisque cette classe est par définition constituée des personnes restant en grande majorité au RSA pendant les huit années d'observation ;
- Une proportion de bénéficiaires du RSA en « dent de scie » dans la classe 2 : une diminution des BRSA au cours des trois premières années de suivi identifiée, puis une tendance à la hausse sur la fin de période;
- Près de la totalité des individus de la troisième classe ne sont plus bénéficiaires du RSA dès la deuxième année ;
- Près de la moitié des individus de la 4ème classe ne sont plus bénéficiaires du RSA au cours de la troisième année de suivi. Ce taux s'accroît fortement au fil des années. Au terme des huit années de suivi de cette cohorte, aucun individu de cette classe ne perçoit le RSA ;
- Au sein de la classe 5, la proportion de bénéficiaires du RSA diminue faiblement en début d'observation. Mais à partir de la 6ème année, la tendance se renverse, 55% des individus ne bénéficient plus de cette allocation, et 100% des individus de cette classe ne bénéficient plus du RSA lors de la 7ème année de suivi.

Les caractéristiques sociodémographiques des individus présents dans les différentes classes sont présentées ci-dessous.

Tableau n° 11 : Caractéristiques des individus appartenant à chacune des cinq classes de trajectoires

Caractéristiques	Global	Classe 3 : Sortie rapide -26 %	Classe 4 : Sortie 3-5 ans -24 %	Classe 5 : Sortie lente -8 %	Classe 1 : Pas de sortie -31 %	Classe 2 : Aller-retour -11 %	p.value
Situation familiale (Année 1)							**<0.001**
Célibataire avec enfant	26%	25%	28%	27%	25%	24%	
Célibataire sans enfant	41%	37%	39%	41%	46%	41%	
Couple avec enfant	25%	29%	25%	24%	22%	28%	
Couple sans enfant	8%	9%	7%	7%	7%	8%	
Situation familiale (Année 8)							
Célibataire avec enfant	24%	19%	20%	22%	29%	29%	
Célibataire sans enfant	35%	28%	31%	36%	44%	38%	
Couple avec enfant	35%	46%	42%	35%	23%	28%	
Couple sans enfant	6%	7%	7%	7%	4%	5%	
Tranche d'âge (Année 1)							
Moins de 25 ans	13%	10%	12%	15%	16%	14%	
Entre 25 et 29 ans	29%	30%	29%	29%	27%	28%	
Entre 30 et 39 ans	29%	33%	30%	27%	25%	30%	
Entre 40 et 49 ans	20%	20%	20%	20%	21%	21%	
Au moins 50 ans	9%	8%	9%	10%	10%	8%	
Sexe							**<0.001**
Homme	44%	42%	41%	46%	46%	47%	
Femme	56%	58%	59%	54%	54%	53%	
Femme seule avec enfant							
Non	75%	76%	73%	74%	76%	77%	
Oui	25%	24%	27%	26%	24%	23%	
Niveau de diplôme (Année 8)							
Bac+2 ou plus	10%	12%	11%	8%	7%	8%	
Bac	14%	18%	14%	12%	12%	11%	
CAP, BEP	28%	27%	30%	29%	26%	30%	
BEPC, CEP, aucun diplôme	49%	43%	45%	51%	55%	52%	
Nationalité							**0,014**
Autre	12%	11%	13%	13%	12%	14%	
Française	88%	89%	87%	87%	88%	86%	
Résidant en zone rurale							

Non	82%	79%	82%	83%	84%	81%
Oui	18%	21%	18%	17%	16%	19%
Bénéficiaire de l'AAH (Année 1)						
Non		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Oui		0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Bénéficiaire de l'AAH (Année 8)						
Non	95%	94%	91%	91%	100%	99%
Oui	5%	6%	9%	9%	0%	1%
Situation dans l'emploi (Année 1)						
Sans emploi	80%	69%	79%	85%	87%	79%
En emploi	20%	31%	21%	15%	13%	21%
Situation dans l'emploi (Année 8)						
Sans emploi	64%	49%	53%	56%	83%	78%
En emploi	36%	51%	47%	44%	17%	22%
EmploiDurable_Annee1						
Non	96%	96%	96%	96%	96%	96%
Oui	4%	4%	4%	4%	4%	5%
EmploiDurable_Annee7						
Non	95%	94%	95%	94%	95%	94%
Oui	6%	6%	5%	6%	5%	6%

Précisions méthodologiques : le niveau de diplôme et la nationalité sont des informations provenant de l'EDP. Cette base de données n'est disponible que pour 2016 et 2017, c'est pour cela qu'on ne regarde ces informations uniquement pour la dernière année de suivi. De plus, les champs de l'EDP et de l'ENIACRAMS ne sont pas exactement les mêmes. Ainsi, sur une population étudiée de 25 061 individus, la nationalité est connue pour 10 079 (40 %) et le niveau de diplôme pour 5 677 (23 %).
Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Graphique n° 28 : Répartition des profils types de BRSA dans les groupes de trajectoire

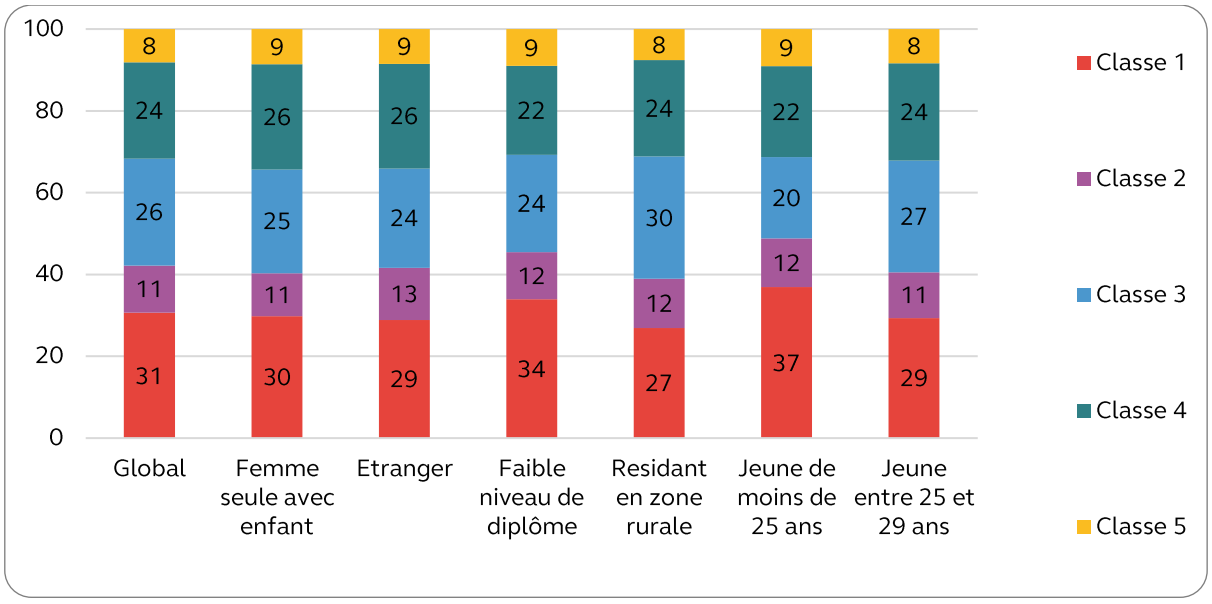

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

3.2.2 Étude de trajectoire : RSA, prime d'activité et sortie des dispositifs en emploi

Une analyse de trajectoire complémentaire est réalisée afin d'observer deux critères supplémentaires : le fait d'être bénéficiaire de la PPA et, au sein des sorties du RSA et de la PPA, le fait d'être en emploi ou non. Cinq situations peuvent donc se présenter :

- Être bénéficiaire du RSA uniquement (en rouge ci-dessous) ;
- Cumuler le RSA et la prime d'activité (ex-RSA activité) (en violet) ;
- Être bénéficiaire de la prime d'activité (ex-RSA activité) uniquement (en bleu) ;
- Ne plus être bénéficiaire ni du RSA, ni de la prime d'activité (ex-RSA activité) et être en emploi salarié ou non salarié (en jaune).
- Ne plus être bénéficiaire ni du RSA, ni de la prime d'activité (ex-RSA activité) et ne pas être en emploi (en vert).

3.2.2.1 L'évolution générale de la cohorte

Le chronogramme général permet de visualiser l'évolution générale de la cohorte au cours des sept années de suivi.

Graphique n° 29 : Répartition des individus de la cohorte suivant leur situation au cours des années de suivi

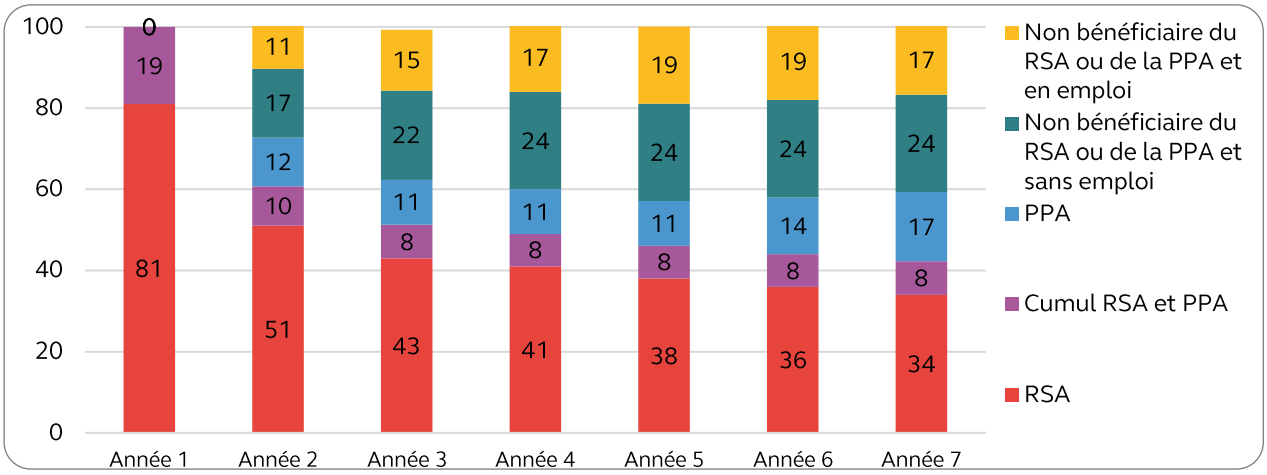

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7
RSA	20303	12692	10899	10158	9613	9059	8493
Cumul RSA et PPA	4758	2442	2086	2006	2030	2009	2068
PPA	0	2903	2806	2695	2722	3401	4254
Non bénéficiaire du RSA ou de la PPA et sans emploi	0	4338	5471	5933	6046	5923	5987
Non bénéficiaire du RSA ou de la PPA et en emploi	0	2686	3799	4269	4650	4669	4259

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Au niveau individuel, 60 % des personnes suivies ont été en emploi au moins une fois au cours de la période, c'est-à-dire, avec les critères employés ici, au moins une fois à la PPA ou au moins une fois sorti en emploi du périmètre du RSA et de la PPA.

Graphique n° 30 : Répartition des BRSA suivant les états connus lors de la période de suivi

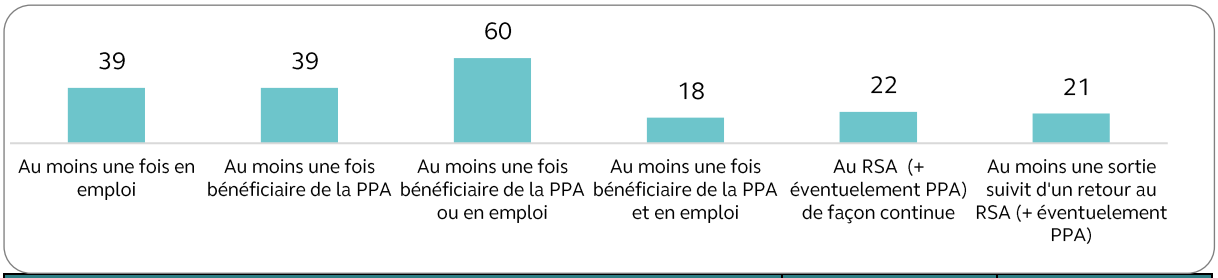

	Effectif	Pourcentage
Au moins une fois en emploi	9 686	39
Au moins une fois bénéficiaire de la PPA	9 857	39
Au moins une fois bénéficiaire de la PPA ou en emploi	1 506	60
Au moins une foi bénéficiaire de la PPA et en emploi	4 483	18
Bénéficiaire du RSA (+ éventuellement PPA) de façon continue	5 389	22
Au moins une sortie suivi d'un retour au RSA (+ éventuellement PPA)	5 162	21

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

3.2.2.2 Analyse de séquence par appariement optimal

Les séquences et chronogrammes obtenus sont les suivants :

Graphique n° 31 : Parcours dans le RSA en fonction de cinq évènements (tapis et chronogrammes)

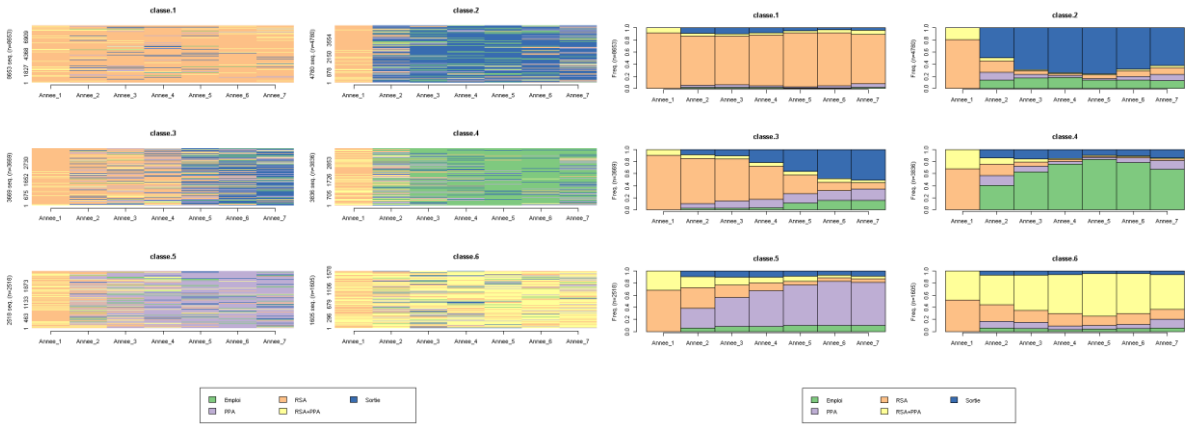

Note 1 de lecture : PPA = Prime d'activité (ou RSA Activité avant 2016), RSA + PPA = Cumul RSA et prime d'activité, RSA = RSA uniquement, Emploi = sortie du RSA et en emploi, et Sortie = sortie du RSA et sans emploi.
Note 2 de lecture : Sur chacun des graphiques représentés à gauche (tapis), il y a autant de lignes que d'individus (axe des ordonnées). Les abscisses correspondent à l'année de suivi (de 1 à 8). Les 6 Classes identifiées ici correspondent aux 6 types de trajectoires qui ressortent de l'analyse.
Note 3 de lecture : Sur chacun des graphiques représentés à droite (chronogrammes), les ordonnées représentent la proportion d'individus appartenant à chacun des états (ici ceux présentés dans la note 1). Les abscisses correspondent à l'année de suivi (de 1 à 8). Les 6 Classes identifiées ici correspondent aux 6 types de trajectoires qui ressortent de l'analyse.
Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Six trajectoires types peuvent être mises en évidence grâce aux méthodes d'analyse de séquences :

- Le classe 1 regroupe **35 % de l'échantillon**, elle est composée de **personnes demeurant bénéficiaire du RSA seul tout au long de la période observée**.
- La deuxième classe concentre **19 %** et regroupe les individus **sortant rapidement du dispositif (au bout d'un ou deux ans) sans retrouver d'emploi**.
- La classe 3 (**15 %** de l'échantillon) est caractérisée par des individus **sortant plus lentement du RSA (au bout de 5-7 ans) pour aller très majoritairement vers des situations sans emploi**.
- La classe 4 rassemble **15 %** de l'échantillon. Elle est composée d'individus **sortant du RSA vers l'emploi, en un ou deux ans, sans passage par la prime d'activité seule**.
- Le profil des individus de la 5ème classe (**10 %** de l'échantillon) correspond aux personnes qui, **après une courte période au RSA (1 ou 2 ans), évoluent vers la prime d'activité seule**.
- La sixième classe, **6 %** de l'échantillon, est caractérisée par **des individus cumulant RSA et prime d'activité ou par des individus initialement au RSA et évoluant vers un cumul avec la prime d'activité**.

Dans cette typologie, les caractéristiques sociodémographiques par classe sont les suivantes.

Tableau n° 12 : Caractéristiques des individus appartenant à chacune des six classes de trajectoires

Caractéristiques	Global	Classe 1 RSA 35 %	Classe 2 Sortie rapide ss emploi 19 %	Classe 3 Sortie lente ss emploi 15 %	Classe 4 Sortie vers l'emploi 15 %	Classe 5 PPA 10 %	Classe 6 RSA ou Cumul RSA PPA 6 %	p-value
Situation familiale (Année 1)								<0.001
Célibataire avec enfant	26%	26%	23%	27%	26%	31%	22%	
Célibataire sans enfant	41%	48%	39%	42%	39%	29%	34%	
Couple avec enfant	25%	20%	29%	24%	26%	31%	36%	
Couple sans enfant	8%	6%	8%	7%	9%	8%	8%	
Situation familiale (Année 7)								
Célibataire avec enfant	24%	30%	16%	21%	21%	27%	22%	
Célibataire sans enfant	35%	44%	34%	36%	25%	26%	32%	
Couple avec enfant	35%	21%	42%	38%	49%	41%	39%	
Couple sans enfant	6%	4%	8%	6%	6%	7%	7%	
Age (Année 1)								<0,001
Moins de 25 ans	13%	16%	10%	14%	9%	16%	10%	
Entre 25 et 29 ans	29%	29%	27%	30%	34%	25%	20%	
Entre 30 et 39 ans	29%	25%	31%	29%	34%	29%	29%	
Entre 40 et 49 ans	20%	20%	21%	19%	18%	23%	27%	
Au moins 50 ans	9%	10%	11%	8%	5%	8%	14%	
Sexe								<0,001
Homme	44%	47%	43%	46%	43%	34%	41%	
Femme	56%	53%	57%	54%	57%	66%	59%	
Femme seule avec enfant								
Non	75%	75%	78%	75%	75%	70%	79%	
Oui	25%	25%	22%	25%	25%	30%	21%	
Résidant en zone rurale								
Non	82%	85%	81%	82%	80%	81%	76%	
Oui	18%	15%	19%	18%	20%	19%	24%	
Niveau de diplôme (Année 7)								
Bac+2 ou plus	10%	6%	9%	9%	18%	10%	9%	

Bac	14%	12%	13%	12%	22%	15%	10%	
CAP, BEP	28%	26%	29%	30%	26%	29%	30%	
BEPC, CEP, aucun diplôme	49%	55%	49%	48%	34%	46%	51%	
Nationalité								<0,001
Autre	12%	11%	14%	14%	9%	11%	15%	
Française	88%	89%	86%	86%	91%	89%	85%	
Situation AAH (Année 1)								
Non bénéficiaire de l'AAH	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
Bénéficiaire de l'AAH	<0,1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
Situation AAH (Année 7)								
Non bénéficiaire de l'AAH	95%	99%	86%	90%	98%	100%	99%	
Bénéficiaire de l'AAH	5%	1%	14%	10%	2%	0%	1%	
Emploi (Année 1)								
En emploi	20%	10%	20%	13%	38%	29%	40%	
Sans emploi	80%	90%	80%	87%	62%	71%	60%	
Emploi (Année 7)								
En emploi	36%	15%	20%	29%	82%	62%	55%	
Sans emploi	64%	85%	80%	71%	18%	38%	45%	
Emploi durable (Année 1)								
Non	96%	98%	98%	97%	93%	96%	86%	
Oui	4%	2%	2%	3%	7%	4%	14%	
Emploi durable (Année 7)								
Non	95%	97%	98%	98%	88%	95%	81%	
Oui	5%	3%	2%	2%	12%	5%	19%	

Précisions méthodologiques : le niveau de diplôme et la nationalité sont des informations provenant de l'EDP. Cette base de données n'est disponible que pour 2016 et 2017, c'est pour cela qu'on ne regarde ces informations uniquement pour la dernière année de suivi. De plus, les champs de l'EDP et de l'ENIACRAMS ne sont pas exactement les mêmes. Ainsi, sur une population étudiée de 25 061 individus, la nationalité est connue pour 10 079 (40 %) et le niveau de diplôme pour 5 677 (23 %).
Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Graphique n° 32 : Répartition des profils types de BRSA dans les groupes de trajectoire

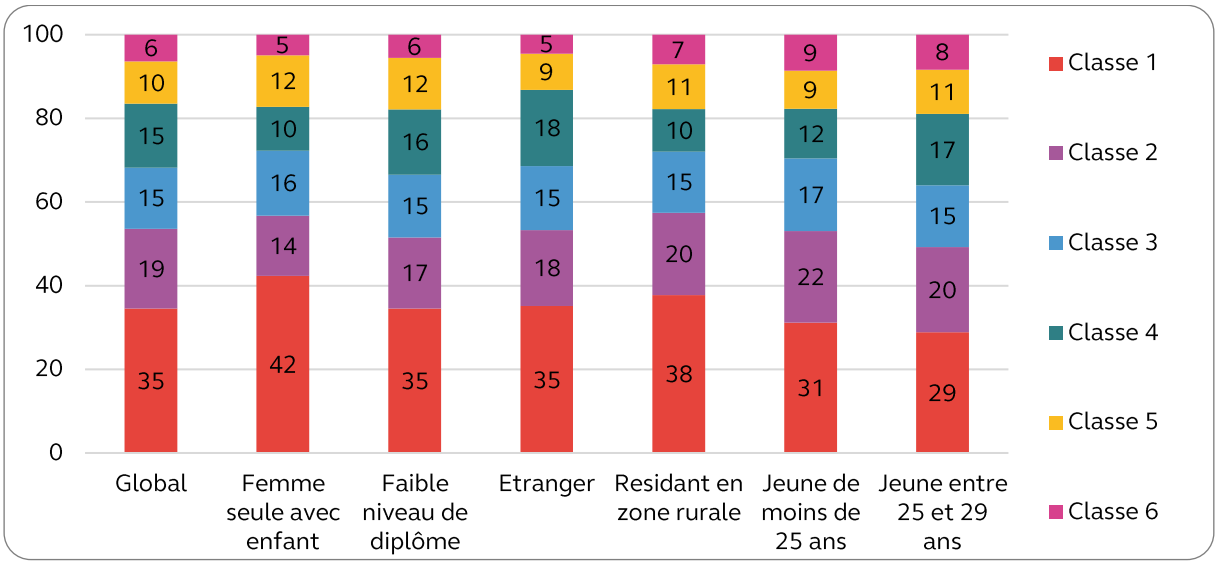

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

3.2.2.3 Les trajectoires de sortie les plus fréquentes

Les trajectoires les plus fréquentes sont observées, d'abord pour l'ensemble des individus de la cohorte.

Tableau n° 13 : Les 15 trajectoires les plus fréquentes

Trajectoires	Effectif	Pourcentage
RSA	3534	14.1
RSA-Sortie	1657	6.6
RSA-Sortie-RSA	1235	4.9
RSA-RSA+PPA-RSA	605	2.4
RSA-PPA	598	2.4
RSA-Emploi	573	2.3
RSA-Sortie-Emploi	522	2.1
RSA-RSA+PPA	467	1.9
RSA-Emploi-Sortie	452	1.8
RSA-Sortie-Emploi-Sortie	326	1.3
RSA-Emploi-Sortie-Emploi	316	1.3
RSA-PPA-Sortie	311	1.2
RSA-PPA-RSA	303	1.2
RSA-PPA-Emploi	280	1.1
RSA-Sortie-RSA-Sortie	262	1.0

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Dans un deuxième temps, ces trajectoires les plus fréquentes sont observées en fonction de l'état final (emploi, emploi ou PPA, sans emploi).

Les sorties vers l'emploi : 4 259 individus de la cohorte sortent vers l'emploi (i.e ces individus sont en emploi lors de la dernière année de suivi)

Tableau n° 14 : Les 15 trajectoires les plus fréquentes pour ceux qui sortent vers l'emploi

Trajectoires	Effectif	Pourcentage
RSA-Emploi	573	13,5
RSA-Sortie-Emploi	522	12,3
RSA-Emploi-Sortie-Emploi	316	7,4
RSA-PPA-Emploi	280	6,6
RSA+PPA-Emploi	223	5,2
RSA-Sortie-Emploi-Sortie-Emploi	154	3,6
RSA+PPA-PPA-Emploi	133	3,1
RSA-PPA-Sortie-Emploi	125	2,9
RSA+PPA-Sortie-Emploi	107	2,5
RSA-RSA+PPA-Emploi	89	2,1
RSA+PPA-Emploi-Sortie-Emploi	88	2,1
RSA-Sortie-RSA-Emploi	65	1,5
RSA-Emploi-PPA-Emploi	58	1,4
RSA-RSA+PPA-PPA-Emploi	58	1,4
RSA-PPA-Emploi-Sortie-Emploi	56	1,3

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Les sorties vers l'emploi ou la PPA : 8 513 individus de la cohorte sortent vers l'emploi ou la PPA (i.e ces individus sont en emploi ou PPA lors de la dernière année de suivi).

Tableau n° 15 : Les 15 trajectoires les plus fréquentes pour ceux qui sortent vers l'emploi ou PPA

Trajectoires	Effectif	Pourcentage
RSA-PPA	598	7
RSA-Emploi	573	6,7
RSA-Sortie-Emploi	522	6,1
RSA-Emploi-Sortie-Emploi	316	3,7
RSA-PPA-Emploi	280	3,3
RSA+PPA-Emploi	223	2,6
RSA-Emploi-PPA	212	2,5
RSA-RSA+PPA-PPA	195	2,3
RSA-Sortie-PPA	187	2,2
RSA+PPA-PPA	160	1,9
RSA-Sortie-Emploi-Sortie-Emploi	154	1,8
RSA-PPA-Emploi-PPA	147	1,7
RSA-Sortie-RSA-PPA	142	1,7
RSA+PPA-PPA-Emploi	133	1,6
RSA-PPA-Sortie-Emploi	125	1,5

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Les sorties vers la PPA seule : 4 254 individus de la cohorte sortent vers la PPA (i.e ces individus sont PPA lors de la dernière année de suivi)

Tableau n° 16 : Les 15 trajectoires les plus fréquentes pour ceux qui sortent vers la PPA

Trajectoires	Effectif	Pourcentage
RSA-PPA	598	14,1
RSA-Emploi-PPA	212	5
RSA-RSA+PPA-PPA	195	4,6
RSA-Sortie-PPA	187	4,4
RSA+PPA-PPA	160	3,8
RSA-PPA-Emploi-PPA	147	3,5
RSA-Sortie-RSA-PPA	142	3,3
RSA-Sortie-Emploi-PPA	125	2,9
RSA-PPA-Sortie-PPA	101	2,4
RSA-RSA+PPA-RSA-PPA	95	2,2
RSA+PPA-Emploi-PPA	92	2,2
RSA+PPA-PPA-Emploi-PPA	82	1,9
RSA-PPA-RSA-PPA	81	1,9
RSA+PPA-PPA-RSA+PPA-PPA	69	1,6
RSA+PPA-RSA-PPA	67	1,6

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Les sorties sans emploi : 5 987 individus de la cohorte sortent sans emploi (i.e ces individus ne sont ni au RSA ni PPA et sans emploi lors de la dernière année de suivi)

Tableau n° 17 : Les 15 trajectoires les plus fréquentes pour ceux qui sortent sans emploi

Trajectoires	Effectif	Pourcentage
RSA-Sortie	1657	27,7
RSA-Emploi-Sortie	452	7,5
RSA-Sortie-Emploi-Sortie	326	5,4
RSA-PPA-Sortie	311	5,2
RSA-Sortie-RSA-Sortie	262	4,4
RSA+PPA-Sortie	150	2,5
RSA-PPA-Emploi-Sortie	143	2,4
RSA+PPA-Emploi-Sortie	134	2,2
RSA-RSA+PPA-Sortie	107	1,8
RSA+PPA-RSA-Sortie	106	1,8
RSA-Emploi-Sortie-Emploi-Sortie	100	1,7
RSA-PPA-RSA-Sortie	97	1,6
RSA+PPA-Sortie-Emploi-Sortie	93	1,6
RSA-RSA+PPA-RSA-Sortie	76	1,3
RSA+PPA-PPA-Sortie	73	1,2

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Les personnes sortant sans emploi sont étudiées plus précisément. 3 070 individus de la cohorte ne sont ni au RSA ni bénéficiaires de la PPA ou en emploi lors de la dernière année de suivi, tout en étant l'année précédente au RSA (éventuellement au RSA et à la PPA).

Les changements de situation familiales et l'entrée dans l'AAH au moment de la bascule entre RSA et sortie sans emploi sont observés : il apparaît que les premiers ne semblent pas déterminants, alors que les sorties vers l'AAH représentent plus du quart de cette configuration de sortie.

Tableau n° 18 : Changement au moment de la sortie du RSA sans emploi

Sortit_CmtSitfam	
Celib-Couple	1%
Couple-Celib	7%
Pas de changement	92%
Sortit_CmtAAH	
Entrée AAH	26%
Pas de changement	74%
Sortit AAH	0%

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

3.3 Les sorties du RSA : étude descriptive

Le taux de sortie une année N correspond au pourcentage d'individus bénéficiant du RSA au 31/12/N-1 qui ne bénéficient plus du RSA au 31/12/N. **Le taux de sortie est stable entre 2010 et 2018, le minimum étant de 24 % et le maximum de 27 %.**

Graphique n° 33 : Taux de sortie du RSA entre 2010 et 2018

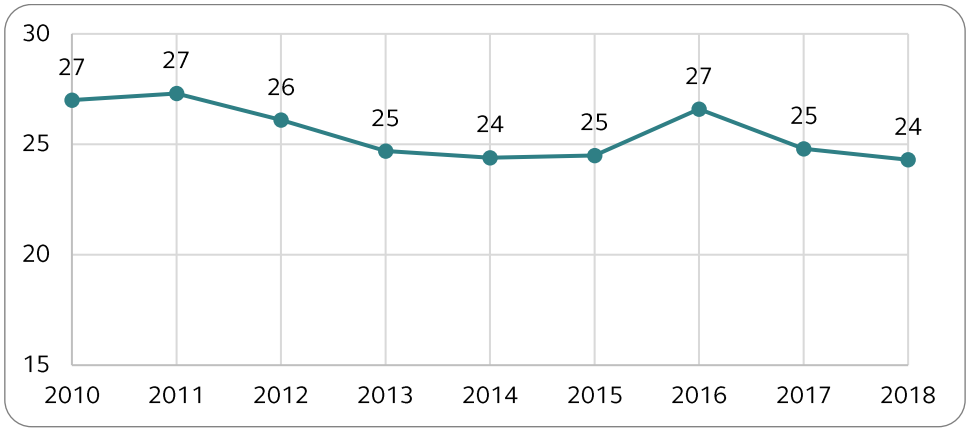

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS
Champs : Individus âgés de 16 à 64 ans au 31 décembre de chaque année (année de sortie du dispositif)

Le taux de sortie du RSA suivant l'ancienneté dans le dispositif a été étudié. **Celui-ci diminue lorsque l'ancienneté dans le RSA augmente**. En effet, parmi les BRSA avec moins d'un an d'ancienneté, 40 % sont sortis du RSA l'année suivante, contre 10 % parmi les BRSA avec 10 ans ou plus d'ancienneté.

Graphique n° 34 : Taux de sortie du RSA suivant l'ancienneté

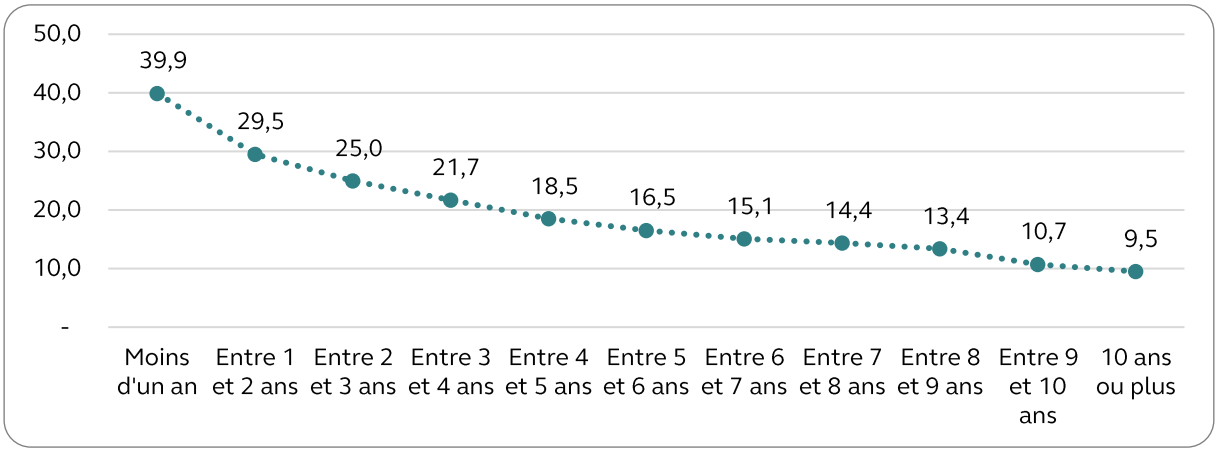

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS
Champs : Individus âgés de 16 à 64 ans au 31 décembre de chaque année (année de sortie du dispositif)
Note de lecture : Pourcentage de BRSA au 31/12/2017 qui n'étaient plus / étaient toujours dans le dispositif au 31/12/2018 suivant leur ancienneté dans le dispositif au 31/12/2017

Graphique n° 35 : Taux de sortie du RSA suivant le profil type

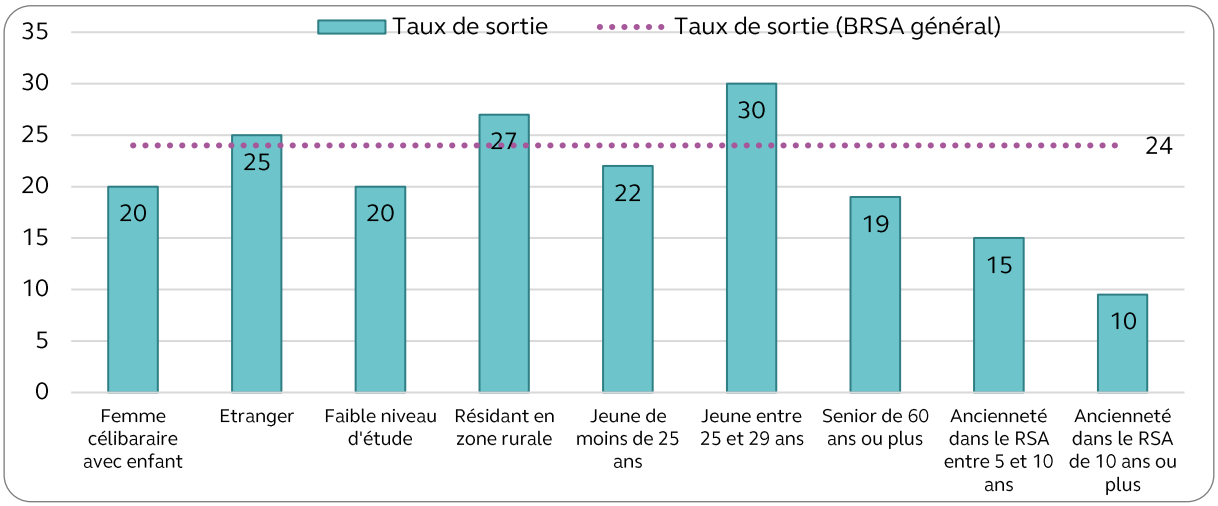

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS
Note de lecture : Pourcentage de BRSA au 31/12/2017 qui n'étaient plus / étaient toujours dans le dispositif au 31/12/2018 suivant leur ancienneté dans le dispositif au 31/12/2017

Une régression logistique a été réalisée afin de mieux quantifier le lien entre la sortie et l'ancienneté dans le dispositif. Le modèle estimé a comme variable dépendante (variable que l'on cherche à expliquer) la situation dans le RSA en 2018 (sorti du RSA/resté dans le RSA). Les variables explicatives, sont l'ancienneté dans le RSA en 2017, le sexe, la tranche d'âge, la configuration familiale, le niveau d'étude et la nationalité.

Toutes choses égales par ailleurs, l'ancienneté dans le RSA a un impact négatif important sur la probabilité de sortir du RSA. En effet, un BRSA avec 2-3 ans d'ancienneté a 2,2 fois plus de probabilité qu'un BRSA avec moins d'un an d'ancienneté de rester au RSA. Un BRSA avec plus de 10 ans d'ancienneté a 6,1 fois plus de probabilité de rester au RSA qu'un BRSA avec moins d'un an d'ancienneté au RSA.

Le rapport de côte augmente avec l'ancienneté. L'augmentation est forte entre moins d'un an d'ancienneté et 4-5 ans d'ancienneté (1 à 3,28) puis faibli entre 4-5 et 8-9 années d'ancienneté (3,28 à 4,16), puis augmente d'un point entre 8-9 et 9-10.

Les BRSA entre 30 et 49 ans sont les BRSA avec le plus de chance de sortir du RSA. Les BRSA en couple ont plus de chance que les BRSA célibataires de sortir du RSA. Plus le niveau d'étude est faible, plus la probabilité de rester dans le RSA augmente.

Tableau n° 19 : ODDS ratio

	ODDS Ratio	Intervalle de confiance à 95%	p-value
Ancienneté			
Moins d'un an	1	—	
Entre 1 et 2 ans	1.83	1.62, 2.06	<0.001
Entre 2 et 3 ans	2.22	1.95, 2.53	<0.001
Entre 3 et 4 ans	2.62	2.27, 3.03	<0.001
Entre 4 et 5 ans	3.28	2.79, 3.89	<0.001
Entre 5 et 6 ans	3.42	2.86, 4.12	<0.001
Entre 6 et 7 ans	4.20	3.42, 5.19	<0.001

Entre 7 et 8 ans	3.88	3.14, 4.83	<0.001
Entre 8 et 9 ans	4.16	3.28, 5.34	<0.001
Entre 9 et 10 ans	5.09	3.80, 6.97	<0.001
10 ans ou plus	6.06	5.21, 7.08	<0.001
Sexe			
Femme	1	—	
Homme	0.97	0.89, 1.06	0.5
Tranche d'âge			
Moins de 25 ans	1	—	
Entre 25 et 29 ans	0.76	0.57, 0.99	0.043
Entre 30 et 39 ans	0.64	0.49, 0.82	<0.001
Entre 40 et 49 ans	0.67	0.51, 0.86	0.002
Entre 50 et 59 ans	0.81	0.62, 1.06	0.13
Au moins 60 ans	0.76	0.56, 1.03	0.077
Configuration familiale			
Célibataire avec enfant	1	—	
Célibataire sans enfant	0.91	0.81, 1.02	0.11
Couple avec enfant	0.74	0.65, 0.83	<0.001
Couple sans enfant	0.63	0.52, 0.77	<0.001
Niveau de formation			
Bac+2 ou plus	1	—	
Bac	1.08	0.91, 1.27	0.4
CAP, BEP	1.26	1.08, 1.46	0.003
BEPC, CEP, aucun diplôme	1.44	1.25, 1.66	<0.001
Nationalité			
Autre	1	—	
Française	0.95	0.84, 1.07	0.4

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

3.4 Les sortants du RSA : étude de trajectoire

Dans cette partie, le choix a été fait de se focaliser sur les bénéficiaires sortis du dispositif pendant une période de temps assez importante (2 ans) et d'analyser sur un rythme mensuel leur parcours dans l'emploi, salarié et non salarié, sur une période de 5 ans. Plus précisément, ont été suivis les bénéficiaires du RSA (+ éventuellement PPA) au 31 décembre 2011 qui n'étaient plus au RSA les 31 décembre 2012 et 2013, ainsi que les bénéficiaires du RSA au 31 décembre 2012 qui ne l'étaient plus les 31 décembre 2013 et 2014. La période de suivi dans l'emploi commence en janvier 2012 et se termine en décembre 2016 ou commence en janvier 2013 et se termine en décembre 2017 (soit un total de 60 mois)[14]. Au total, la cohorte est composée de 12 324 individus, sur les 48 597 que comptent la base sans les conditions sur la sortie.

Une personne est considérée comme étant en emploi un mois donné si, pendant ce mois, elle a été en emploi plus de jours qu'elle n'a été sans emploi. En cas d'égalité, la personne est considérée en emploi.

[14] Les individus de l'ENIACRAMS nés entre le 5 et 14 octobre d'une année impaire ne sont pas couverts dans le panel Tous actifs, ainsi ces individus n'ont pas été pris en compte.

3.4.1 Les situations dans l'emploi

Les individus de la cohorte sont répartis selon leur situation dans l'emploi au cours de la période. 22 % ont été sans emploi pendant toute la période de suivi, 9 % en emploi pendant toute la période, et 70 % au moins une fois en emploi et une fois sans emploi.

Graphique n° 36 : Répartition des individus de la cohorte suivant leur situation au cours de la période de suivi (%)

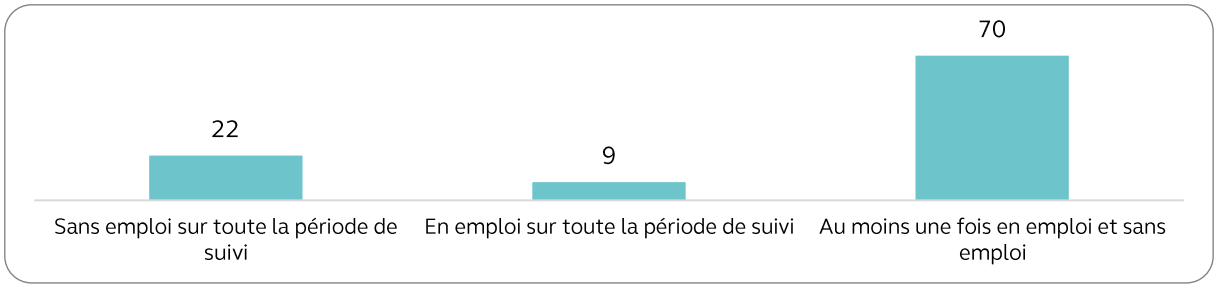

		Effectif	Pourcentage
Sans emploi sur toute la période de suivi		2653	22
En emploi sur toute la période de suivi		1085	9
Au moins une fois en emploi et sans emploi		8586	70

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

La répartition des types de contrats de de travail parmi les individus de la cohorte ayant été en emploi au moins une fois au cours de la période de suivi est la suivante. Le total est supérieur à 100 %, car un même individu peut avoir connu divers types de contrat au cours de la période.

Graphique n° 37 : Répartition des types de contrats de travail parmi les individus de la cohorte ayant été en emploi au moins une fois au cours de la période de suivi (soit 9 625 individus)

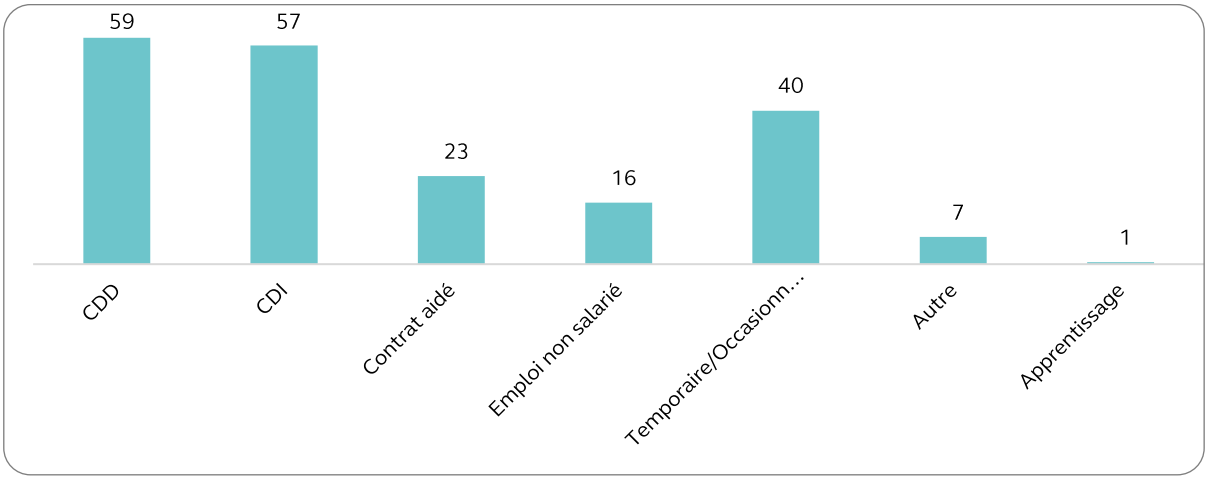

	Effectif	Pourcentage
CDD	5643	59
CDI	5493	57
Contrat aidé	2171	23
Emploi non salarié	1507	16

	Effectif	Pourcentage
Temporaire/Occasionnel/A l'acte	3853	40
Autre	684	7
Apprentissage	50	1

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

3.4.2 Étude de la durée dans l'emploi après la sortie du RSA

3.4.2.1 Durée d'emploi cumulée

La définition de l'emploi reste la même que précédemment : il s'agit de l'emploi salarié et non salarié, et un individu est considéré dans l'emploi un mois donné si son nombre de jours de travail est majoritaire dans le mois.

Sur les 5 années suivant leur sortie du RSA, les personnes de l'échantillon sont, en moyenne, sans emploi pendant 32 mois et en emploi pendant 28 mois.

	Moyenne du nombre de mois
En emploi	28
Sans emploi	32

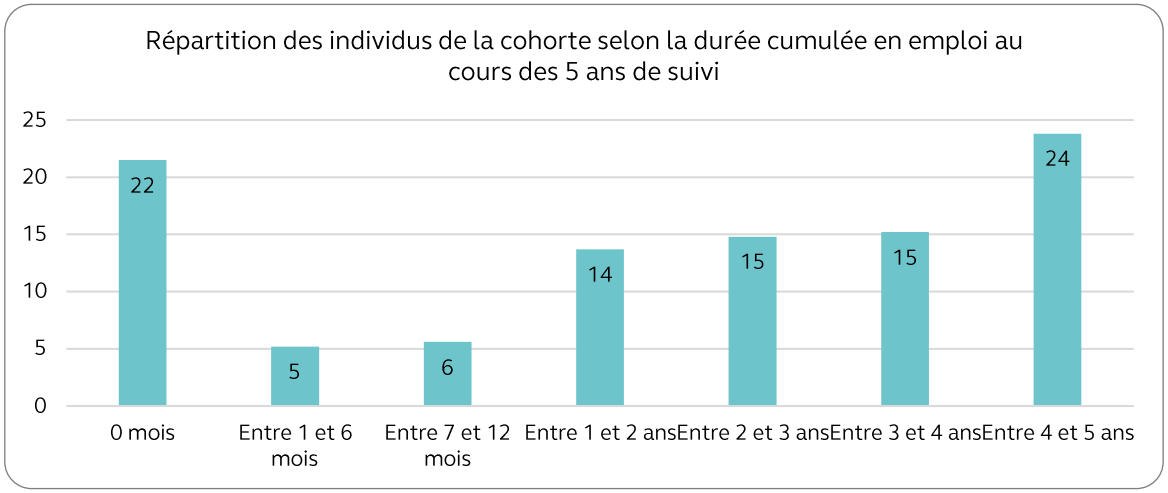

Durée d'emploi cumulée	0 mois	Entre 1 et 6 mois	Entre 7 et 12 mois	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 3 ans	Entre 3 et 4 ans	Entre 4 et 5 ans
Pourcentage d'individus de la cohorte	21,5	5,2	5,6	13,7	14,8	15,2	23,8

Note de lecture (Déciles) : Au moins 20% des individus ont été en emploi pendant 0 mois, 30% des individus ont été en emploi pendant moins de 11 mois.
Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Graphique n° 38 : Répartition des durée d'emploi cumulée

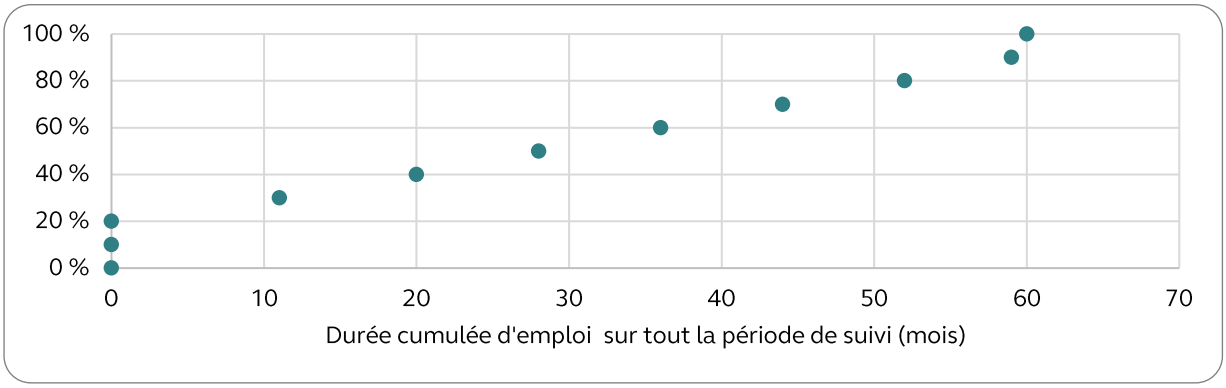

Durée emploi (mois)	0	0	0	11	20	28	36	44	52	59	60
Décile	0 %	10 %	20 %	30 %	40 %	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	100 %

3.4.2.2 Durée d'emploi cumulée, selon certaines caractéristiques des individus

Tableau n° 20 : Durées cumulées en emploi selon les caractéristiques des individus

	Temps moyen en emploi (mois)	Temps moyen sans emploi (mois)
Sexe		
Homme	28,4	31,6
Femme	27,4	32,6
Tranche d'âge (Année 0)		
Moins de 25 ans	27,5	32,5
Entre 25 et 29 ans	31	29
Entre 30 et 39 ans	29,2	30,8
Entre 40 et 49 ans	27,4	32,6
50 ans et plus	19,2	40,8
Situation familiale (Année 0)		
Célibataire avec enfant	31	29
Célibataire sans enfant	27,9	32,1
Couple avec enfant	25	35
Couple sans enfant	26	34
Niveau de diplôme (Année 5)		
Bac+2 ou plus	37,1	22,9
Bac	31,7	28,3
CAP, BEP	28,1	31,9
BEPC, CEP, aucun diplôme	24,8	35,2
Nationalité (Année 5)		
Autre	26,1	33,9
Française	28,5	31,5
Femme seule avec enfant (Année 0)		
Non	26,6	33,4
Oui	31	29
Ancienneté		
Moins de 1 an	30,7	29,3
Entre 1 et 2 ans	27,9	32,1

	Temps moyen en emploi (mois)	Temps moyen sans emploi (mois)
Entre 2 et 3 ans	26,2	33,8
Entre 3 et 4 ans	25,2	34,8
Plus de 4 ans	20,3	39,7
Type commune de résidence (Année 0)		
Commune rurale	28,8	31,2
Commune urbaine	27,5	32,5
Taux de chômage dans le département de résidence (Année 0)		
Chômage élevé	26,2	33,8
Chômage moyen+	26,9	33,1
Chômage moyen	28,4	31,6
Chômage moyen-	27,9	32,1
Chômage faible	29,2	30,8
Global	28	32

Précisions méthodologiques : le niveau de chômage dans le département de résidence est défini par comparaison avec le taux de chômage national : Élevé : supérieur ou égal à 1,3 fois le taux de chômage national ; Moyen plus : entre 1,15 et 1,30 ; Moyen : entre 0,85 et 1,15 ; Moyen moins : entre 0,7 et 0,85 ; Faible : inférieur à 0,7
Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS et INSEE

3.4.2.3 Durée d'emploi continue

Seuls 26 % des individus de l'échantillon sont restés en emploi continument pendant au moins trois ans.

Graphique n° 39 : BRSA qui ont déjà été en emploi de façon continue au moins…

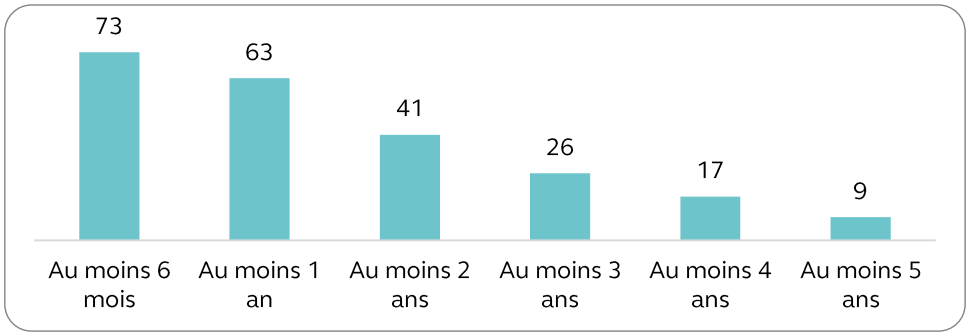

	Effectif	Pourcentage
Au moins 6 mois	8983	73
Au moins 1 an	7703	63
Au moins 2 ans	5042	41
Au moins 3 ans	3181	26
Au moins 4 ans	2140	17
Au moins 5 ans	1085	9

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

3.4.2.4 Nombre de transitions

Une transition est définie comme un changement entre deux situations : soit une perte d'emploi soit au contraire une embauche. Ainsi, si un individu est sans emploi puis en emploi (ou inversement), cela correspond à une transition ; un aller-retour compte pour deux transitions. **Le nombre moyen de transitions par individu est de 2,7.**

Graphique n° 40 : Répartition du nombre de transitions

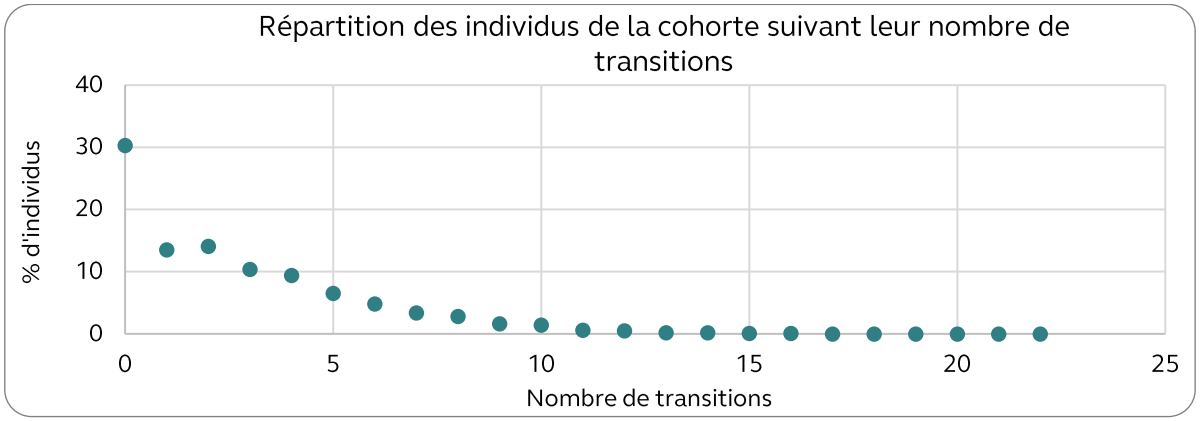

Nombre de transitions	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
% d'individus	30	14	14	10	9	7	5	3	3	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Note de lecture : 30% des individus ont eu 0 transition (sont restés dans le même état durant les 5 années de suivi), 14% des individus ont eu une transition (ont été au moins une fois en emploi et sans emploi), 14% ont eu 3 transitions (sont déjà sortis de l'emploi puis y sont retournés ou sont déjà rentrés dans l'emploi puis sont sortis).
Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

3.4.3 Analyse de séquence par appariement optimal

Les types de parcours des personnes sorties au moins deux ans du dispositif, sont étudiés par analyse de séquences[15].

[15] Cf. Annexe n°5.

Graphique n° 41 : Parcours dans le l'emploi des bénéficiaires du RSA sortis au moins deux ans du dispositif, en fonction de deux évènements (tapis & chronogramme)

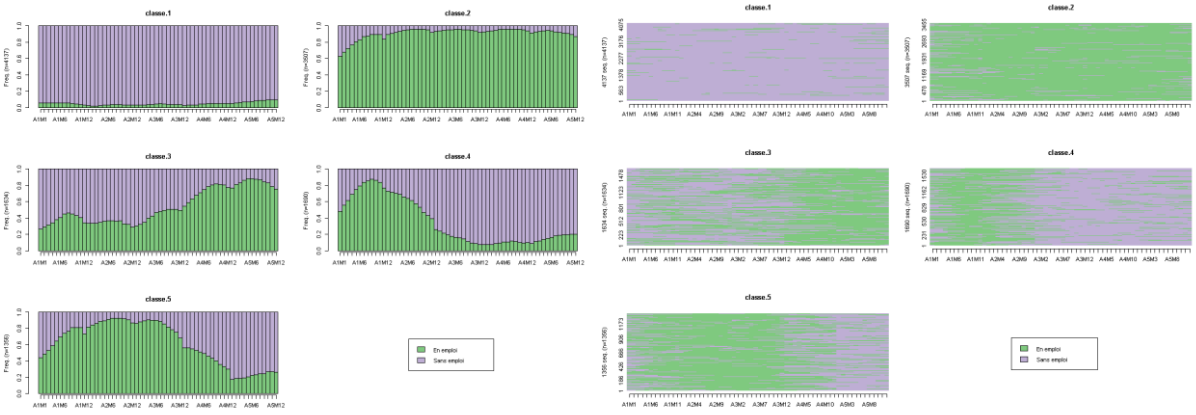

Note 1 de lecture : la catégorie Sans emploi (violet) correspond aux personnes sans emploi. La catégorie En enploi (vert) correspond aux personnes avec emploi.
Note 2 de lecture : sur chacun des graphiques en tapis (moitié gauche), il y a autant de lignes que d'individus (axe des ordonnées). Les abscisses correspondent aux mois de chaque année de suivi (de 1 à 5). Les 5 classes identifiées ici correspondent aux 5 types de trajectoires qui ressortent de l'analyse.
Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Les méthodes d'appariement optimal permettent d'aboutir à la constitution de quatre classes :

- **Classe 1 (34 % des individus de l'échantillon)** : ne retrouvent pas d'emploi en sortant du RSA et restent sans emploi pendant toute la durée du suivi. L'importance de cette catégorie met en évidence l'existence d'un phénomène massif de sortie durable du RSA vers une forme d'inactivité qui n'est pas complètement expliquée par l'entrée dans l'AAH ;
- **Classe 2 (28 % des individus de l'échantillon)** : il s'agit des personnes qui retrouvent un emploi et restent en emploi pendant la quasi-totalité de la période suivant leur sortie du RSA ;
- **Classes 3, 4 et 5 (38 % des personnes suivies)** : ces personnes alternent emploi et non emploi :
  - Classe 3 (13 % des individus de notre échantillon) : cette classe est constituée de ceux qui sont en emploi en fin de période de suivi.
  - Classe 4 (14 % des individus de notre échantillon) : à l'inverse, cette population d'individus est en emploi en début de période de suivi.
  - Classe 5 (11 % des individus de notre échantillon) : en emploi en début de période, puis au bout de 4 ans peu d'individus en emploi.

Les caractéristiques sociodémographiques des individus présents dans les différentes classes sont présentées ci-dessous.

Tableau n° 21 : Caractéristiques des individus de chaque classe

Caractéristiques	Global	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	p-value

		Sans emploi	En emploi	En emploi (dernières années)	En emploi (premières années)	En emploi (milieu de a période)	
Age (Année 0)							<0,001
Moins de 25 ans	8%	8%	7%	11%	8%	10%	
Entre 25 et 29 ans	23%	18%	26%	26%	25%	27%	
Entre 30 et 39 ans	33%	30%	34%	38%	35%	34%	
Entre 40 et 49 ans	23%	24%	23%	20%	21%	21%	
50 ans et plus	13%	21%	9%	5%	10%	8%	
Situation familiale (Année 0)							<0,001
Célibataire avec enfant	29%	24%	33%	30%	28%	31%	
Célibataire sans enfant	36%	33%	34%	34%	43%	38%	
Couple avec enfant	29%	35%	26%	30%	22%	24%	
Couple sans enfant	7%	8%	6%	7%	6%	7%	
Situation familiale (Année 5)							<0,001
Célibataire avec enfant	22%	16%	26%	24%	21%	25%	
Célibataire sans enfant	32%	34%	28%	26%	42%	32%	
Couple avec enfant	39%	41%	40%	43%	31%	37%	
Couple sans enfant	7%	10%	6%	6%	5%	6%	
Diplôme (Année 5)							<0,001
Bac+2 ou plus	9%	6%	15%	9%	6%	10%	
Bac	14%	11%	17%	17%	15%	15%	
CAP, BEP	29%	28%	29%	33%	30%	30%	
BEPC, CEP, aucun diplôme	47%	55%	40%	41%	49%	46%	
Nationalité							0.063
Autre	12%	14%	11%	11%	10%	13%	
Française	88%	86%	89%	89%	90%	87%	
Femme seule avec enfant (Année 0)							
Non	72%	77%	68%	71%	73%	69%	
Oui	28%	23%	32%	29%	27%	31%	
Type de commune de résidence (Année 0)							
Commune rurale	19%	18%	20%	20%	18%	18%	
Commune urbaine	81%	82%	80%	80%	82%	82%	
Ancienneté dans le RSA (Année 0)							
Moins de 1 an	50%	41%	57%	58%	46%	50%	
Entre 1 et 2 ans	19%	18%	18%	20%	20%	21%	
Entre 2 et 3 ans	11%	12%	9%	10%	12%	12%	
Entre 3 et 4 ans	6%	7%	5%	5%	7%	5%	
Plus de 4 ans	15%	22%	11%	8%	16%	12%	
Bénéficiaire du RSA (Année 5)							<0,001
Non	79%	73%	93%	91%	55%	81%	
Oui	21%	27%	7%	9%	45%	19%	
Bénéficiaire de la PPA (Année 0)							
Non	76%	84%	64%	78%	78%	75%	
Oui	24%	16%	36%	22%	22%	25%	
Bénéficiaire de la PPA (Année 5)							
Non	71%	81%	54%	62%	79%	82%	
Oui	29%	19%	46%	38%	21%	18%	
Bénéficiaire de l'AAH (Année 0)							<0,001
Non	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
Oui	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
Bénéficiaire de l'AAH (Année 5)							<0,001
Non	92%	79%	99%	98%	96%	98%	
Oui	8%	21%	1%	2%	4%	2%	

Précisions méthodologiques : le niveau de diplôme et la nationalité sont des informations provenant de l'EDP. Cette base de données n'est disponible que pour 2016 et 2017, c'est pour cela qu'on ne regarde ces informations uniquement pour la dernière année de suivi. De plus, le champ de l'EDP et de l'ENIACRAMS ne sont pas exactement les mêmes. Ainsi, sur une population étudiée de 12324 individus, la nationalité est connue pour 5044 (41 %) et le niveau de diplôme pour 4342 (35 %).
Note : la p.value n'est ici pas retranscrite mais elle est inférieure à 0,001 pour chacune des sept variables, ce qui indique que la valeur des groupes est bien différente de la valeur globale.
Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Graphique n° 42 : Répartition des profils types de BRSA dans les groupes de trajectoire

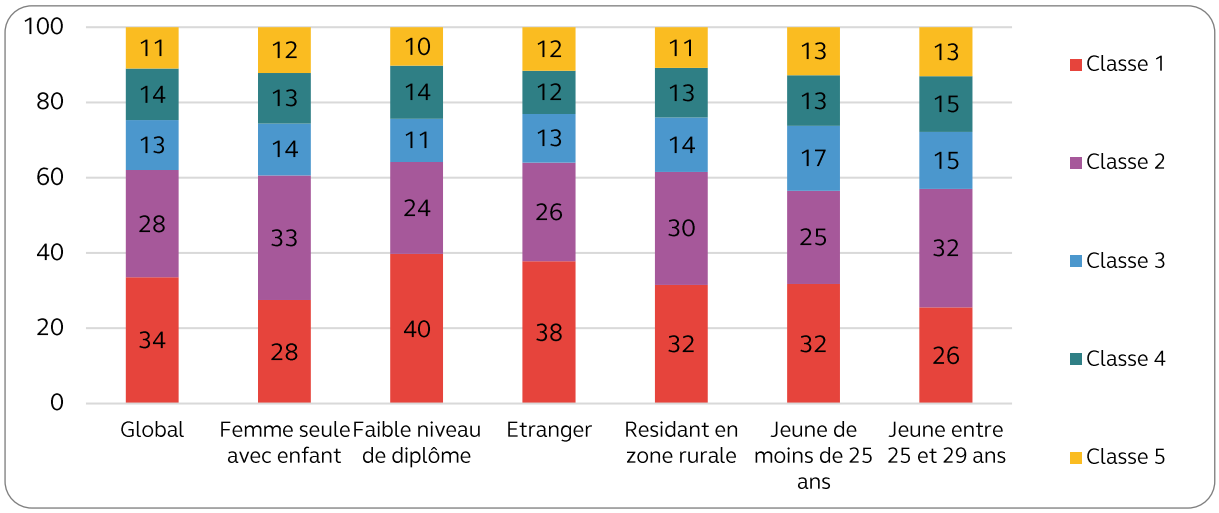

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

4 L'ACCOMPAGNEMENT DE PÔLE EMPLOI

Les bénéficiaires du RSA considérés dans cette partie sont ceux qui sont inscrits à Pôle emploi. **Ils constituent un sous-ensemble des BRSA (44 % selon la DREES) aux caractéristiques particulières** : il s'agit des personnes orientées vers un accompagnement professionnel et donc en principe moins éloignées de l'emploi que celles orientées vers un accompagnement social.

Cette partie repose sur l'étude des bases de données de Pôle emploi, FH et SISP. Les données mises à disposition portent sur la période juin 2010 à juin 2020. Elles sont constituées de deux sous-ensembles : le premier comporte tous les bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi ; le deuxième est un échantillon de 10 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les données contiennent les principales informations individuelles nécessaires à l'inscription chez Pôle emploi (âge, sexe, situation familiale, niveau d'étude) ainsi que celles relatives à l'accompagnement de Pôle emploi. Les informations sur l'accompagnement peuvent être regroupées en cinq sous-ensembles : les parcours (c'est-à-dire le type d'accompagnement, du moins intense au plus intense : « suivi », « guidé », « renforcé », « global »), les entretiens, les prestations (ou actions), les mise en relation et les formations.

4.1 Les caractéristiques des BRSA au regard des autres demandeurs d'emploi

À partir des deux jeux de données, une étude comparative entre les BRSA et les non BRSA inscrits à Pôle emploi a été menée. Cette étude porte sur les demandeurs d'emploi au 31 décembre 2019.

Il n'y a pas de différence significative entre la proportion d'homme ou de femme BRSA ou non BRSA inscrits à Pôle emploi. En revanche, il y a des différences significatives pour la situation familiale, le niveau d'étude et le type d'accompagnement. En effet, les BRSA sont davantage célibataires avec des enfants, et il y a moins de personnes en couple parmi les BRSA. Au niveau de l'âge, 2,4 % des BRSA ont moins de 25 ans contre 12 % pour les non BRSA. Il y a plus de personnes avec un niveau de formation faible (niveau Bac ou moins) ou sans formation parmi les BRSA. Un tiers des demandeur d'emploi non BRSA sont en accompagnement « suivi » contre 14 % pour les BRSA. Pour l'accompagnement global, 5,3 % des BRSA bénéficient de cet accompagnement contre moins d'un pourcent pour les non BRSA.

Tableau n° 22 : Caractéristiques des BRSA et des non BRSA inscrits chez Pôle emploi (2019)

	Tous demandeurs d'emploi		dont BRSA					
	Non BRSA	BRSA	Suivi	Guidé	Renforcé	Global	Autre	Total
Sexe								
Homme	48 %	49 %	51 %	50 %	50 %	45 %	38 %	50 %
Femme	52 %	51 %	49 %	50 %	50 %	55 %	62 %	50 %
Situation familiale								
Couple avec enfants	32 %	21 %	20 %	21 %	21 %	19 %	23 %	21 %
Couple sans enfants	13 %	5 %	5,0 %	4,8 %	4,8 %	3,8 %	6,4 %	4,8 %
Célibataire avec enfants	13 %	29 %	27 %	29 %	30 %	37 %	39 %	29 %
Célibataire sans enfants	43 %	45 %	49 %	45 %	45 %	40 %	32 %	45 %
Niveau de formation								
I-III	32 %	20 %	29 %	20 %	16 %	14 %	14 %	20 %
IV	24 %	19 %	19 %	19 %	19 %	18 %	13 %	19 %
V	31 %	39 %	34 %	38 %	41 %	45 %	30 %	39 %
Vbis-VI	7,70 %	15 %	12 %	15 %	16 %	18 %	18 %	15 %
Sans formation	4,8 %	7 %	5,8 %	7,1 %	8,7 %	5,0 %	25,0 %	7,2 %
Tranche d'âge								
Moins de 25 ans	12 %	2,4 %	1,3 %	2,2 %	3,6 %	1,3 %	13,0 %	2,4 %
Entre 25 et 30 ans	16 %	18 %	18 %	18 %	20 %	16 %	20 %	19 %
Entre 31 et 40 ans	25 %	30 %	31 %	31 %	28 %	33 %	30 %	30 %
Entre 41 et 50 ans	21 %	24 %	23 %	24 %	24 %	28 %	21 %	24 %
Plus de 50 ans	26 %	25 %	27 %	25 %	24 %	22 %	16 %	25 %
Type d'accompagnement								
Suivi	33 %	14 %	100 %					14 %
Guidé	50 %	56 %		100 %				56 %
Renforcé	16 %	25 %			100 %			25 %
Global	0,8 %	5,3 %				100 %		5,0 %
Autre	0,2 %	0,1 %					100 %	0,3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Effectif	555 604	88 531	122 481	492 059	216 006	47 647	2 329	880 522

Précisions méthodologiques : le comparatif entre BRSA et non BRSA au sein des demandeurs d'emploi est établi à partir de l'échantillon de 10 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi (644 135 individus dont 88 531 BRSA). Les chiffres concernant les différentes modalités d'accompagnement sont réalisées grâce au jeu de données comprenant tous les BRSA.
Source : juridictions financières, d'après FH

Ces caractéristiques des BRSA sont relativement stables dans le temps, en particulier la répartition par sexe et la situation familiale. En revanche, trois évolutions peuvent être soulignées :

- La part croissante des personnes de moins de 30 ans, qui passe de 5 % à plus de 20 % entre 2014 et 2019 ;
- L'augmentation de la part des personnes les plus diplômées : les niveaux I à III représentent un peu plus de 15 % des effectifs en 2014 contre 20 % en 2019. Corrélativement, les niveaux Vbis et VI sont de moins en moins nombreux ;
- Sur les modalités d'accompagnement, la diminution du « suivi » au bénéfice du « guidé » ; l'apparition du « global » corrélativement à la baisse du « renforcé » à due concurrence.

Graphique n° 43 : Évolution des caractéristiques des BRSA inscrits chez Pôle emploi de 2014 à 2019

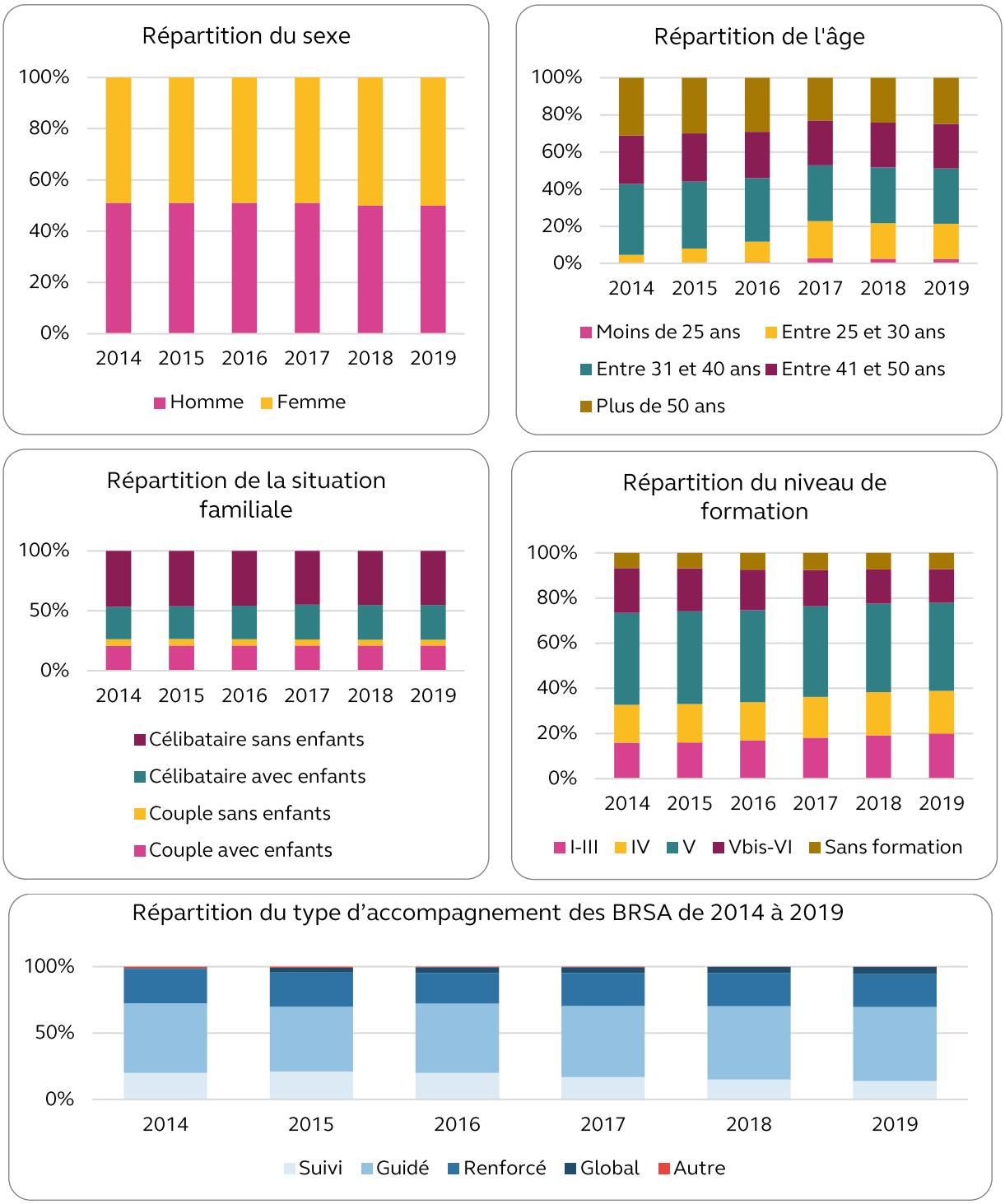

Source : juridictions financières, d'après FH

4.2 Le devenir des BRSA inscrits à Pôle emploi : étude d'une cohorte

On étudie ici les trajectoires des **bénéficiaires du RSA qui s'inscrivent pour la première fois sur les listes de Pôle emploi en janvier 2014. Cette génération est suivie sur six ans, jusqu'au 31 décembre 2019**, en prenant en compte les types d'accompagnement. La cohorte étudiée compte ainsi 14 876 individus. Dans un deuxième temps, des informations sur l'accès à l'emploi seront ajoutées grâce aux données DPAE.

4.2.1 Analyse de séquence par appariement optimal

Grâce à une analyse de séquences, sept grands types de trajectoires, représentés sur les graphiques ci-dessous, sont identifiés. Ils se différencient essentiellement par la rapidité de la sortie des listes de Pôle emploi et par le type d'accompagnement.

- Les trois premiers groupes de trajectoires (**62 % des effectifs**) correspondent à des **sorties plutôt rapides**. Dans la classe 1, représentant 16 % des effectifs, les BRSA sont majoritairement accompagnés en « renforcé », dans la classe 2 (13 % des effectifs) en « suivi » et dans la classe 3 (33 % des effectifs) en « guidé ».
- La classe 4 correspond à des bénéficiaires du RSA qui connaissent **des allers-retours entre l'inscription chez Pôle emploi et des sorties**. Ils sont essentiellement en **accompagnement « guidé »** et représentent **10 % des effectifs**.
- Les groupes 5, 6 et 7 correspondent à des **sorties plus lentes** (**28 % des effectifs**). Dans la classe 5 (12 % de la cohorte), les bénéficiaires du RSA sont surtout en « guidé » et dans la classe 7 en « renforcé » (10 % des effectifs). Dans la classe 6 (6 % des effectifs), ils bénéficient essentiellement d'un accompagnement « suivi », pour certains précédé d'un accompagnement de type « guidé ».

Graphique n° 44 : Tapis des sept types de trajectoires

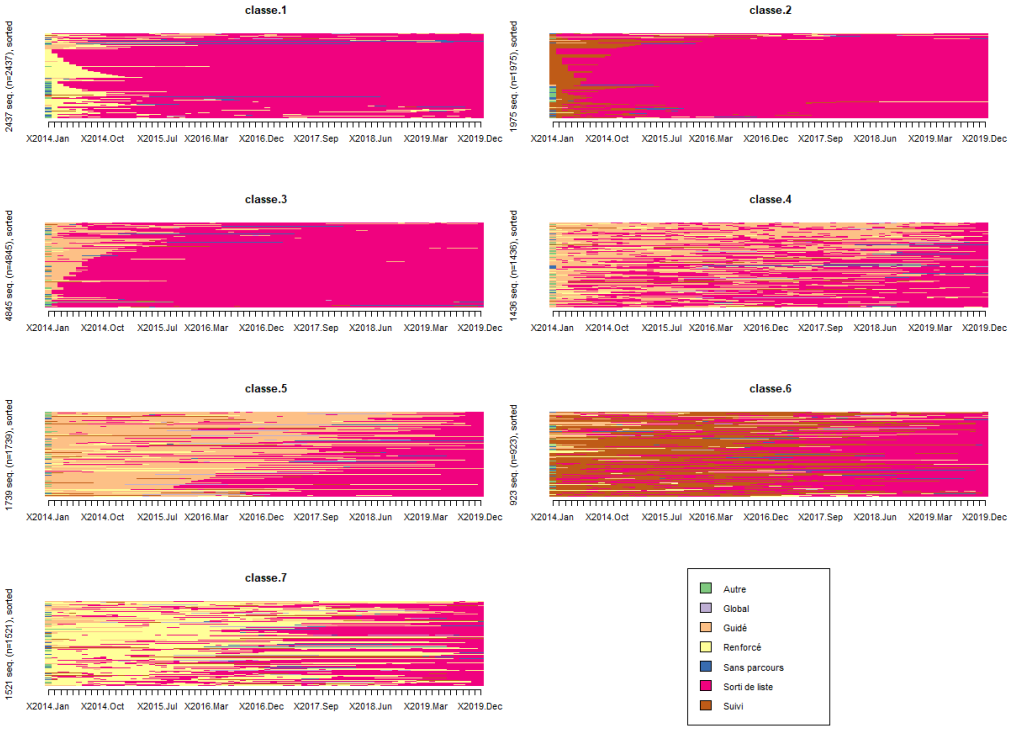

Source : juridictions financières, d'après FH

Graphique n° 45 : Chronogrammes des sept types de trajectoires

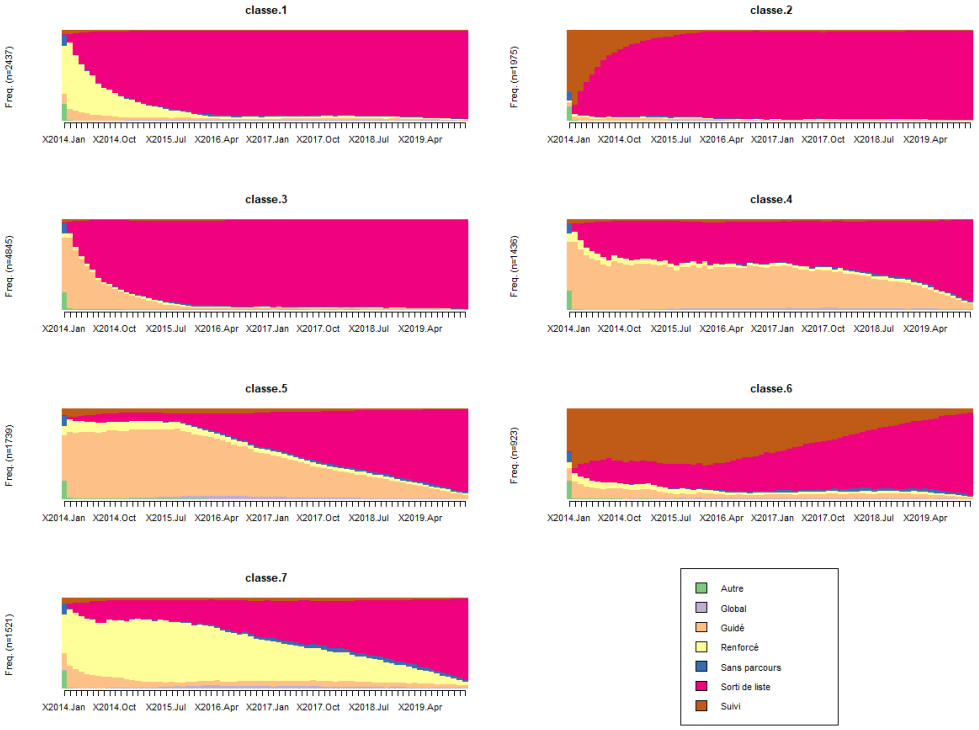

Source : juridictions financières, d'après FH

Plus précisément, les classes se différencient nettement sur le critère de rapidité de sortie : entre 65 % et 75 % des individus des classe 1 à 3 sortent des listes de Pôle emploi en moins d'un an ; dans les classes 4 à 7, la rapidité de sortie est supérieure à 2 ans dans 75 % à 90 % des cas, et supérieure à trois ans dans 45 à 55 % des cas.

Graphique n° 46 : Rapidité des sorties des listes de Pôle emploi

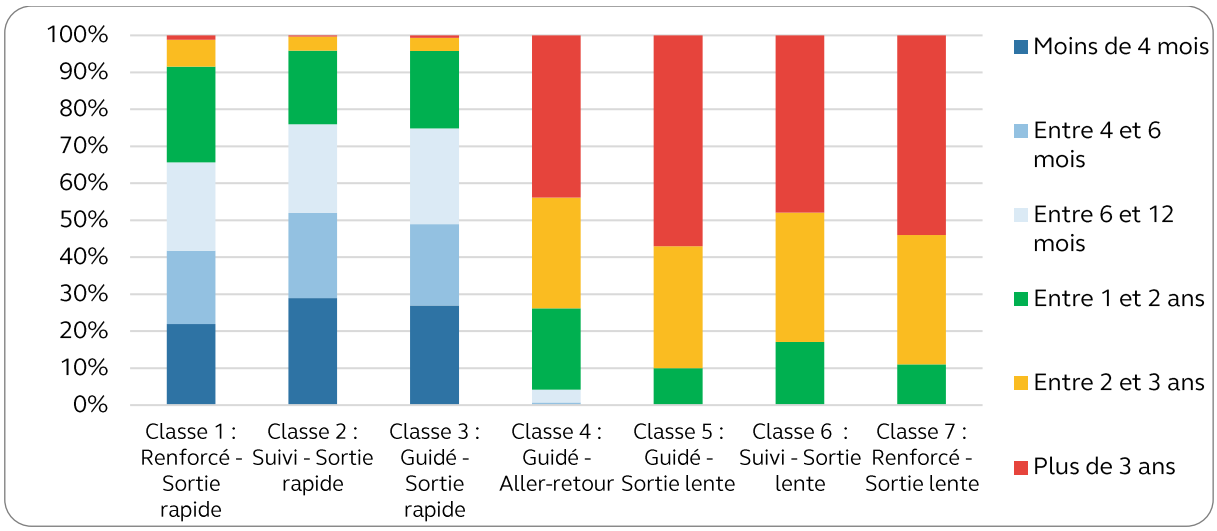

Précisions méthodologiques : calcul effectué sur les personnes sorties des listes de Pôle emploi en décembre 2019, soit 14 224 sur les 14 876 de la cohorte. La rapidité de sortie est calculée comme le temps cumulé passé dans les listes de Pôle emploi sur la période.
Source : juridictions financières, d'après FH

De même, les classes sont bien différenciées selon la modalité d'accompagnement des personnes qui les composent.

Graphique n° 47 : Modalités d'accompagnement principales au sein des classes

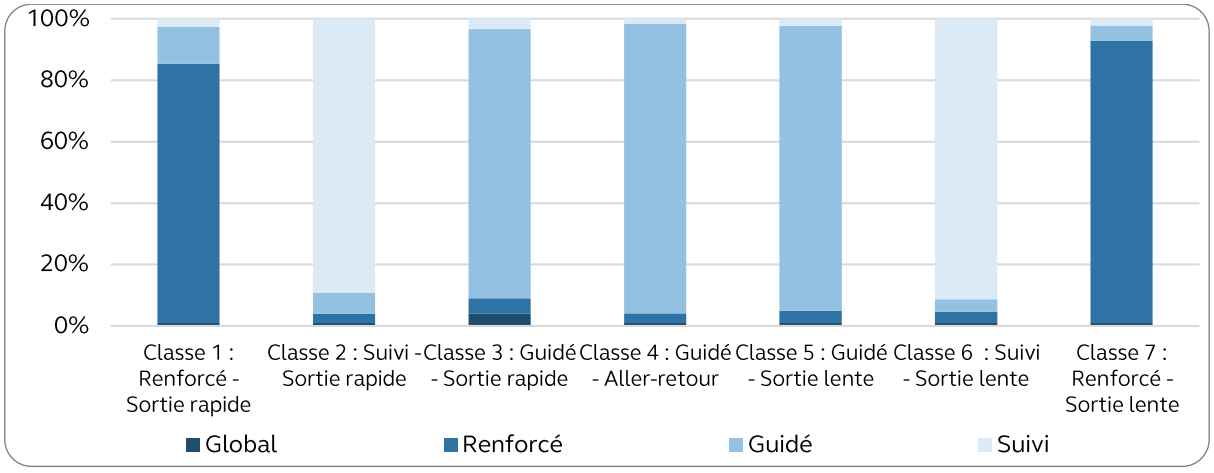

Précisions méthodologiques : quand une personne change de type d'accompagnement lors de son parcours, son type d'accompagnement « principal » est défini ici comme le plus long.
Source : juridictions financières, d'après FH

4.2.2 Les caractéristiques des BRSA suivant leur trajectoire

Une étude des caractéristiques individuelles est faite selon le type de trajectoire identifié grâce aux méthodes d'analyse de séquences.

Tableau n° 23 : Caractéristiques des bénéficiaires du RSA des sept classes

Caractéristiques	Global	Classe 1 Renforcé - Sortie rapide 16 %	Classe 7 Renforcé - Sortie lente 10 %	Classe 4 Guidé - Aller-retour 10 %	Classe 3 Guidé - Sortie rapide 33 %	Classe 5 Guidé - Sortie lente 12 %	Classe 2 Suivi - Sortie rapide 13 %	Classe 6 Suivi - Sortie lente 6 %	p.value
Sexe									<0,001
Homme	47 %	43 %	44 %	45 %	47 %	47 %	53 %	48 %	
Femme	53 %	57 %	56 %	55 %	53 %	53 %	47 %	52 %	
Tranche d'âge									<0,001
[18,26)	19 %	21 %	21 %	22 %	19 %	11 %	21 %	16 %	
[26,30)	21 %	19 %	16 %	22 %	22 %	18 %	29 %	20 %	
[30,40)	30 %	29 %	29 %	35 %	31 %	32 %	24 %	33 %	
[40,50)	19 %	19 %	23 %	16 %	18 %	26 %	15 %	19 %	
[50,70)	11 %	12 %	11 %	5 %	10 %	13 %	12 %	11 %	
Situation familiale									<0,001
Célibataire avec enfant	27 %	29 %	32 %	33 %	26 %	28 %	19 %	26 %	
Célibataire sans enfant	43 %	39 %	35 %	37 %	43 %	41 %	56 %	46 %	
Couple avec enfant	23 %	24 %	25 %	25 %	23 %	24 %	18 %	21 %	
Couple sans enfant	8 %	8 %	8 %	6 %	8 %	8 %	7 %	6 %	
Niveau de formation									<0,001
I-III	20 %	13 %	11 %	11 %	20 %	17 %	40 %	26 %	
IV	17 %	15 %	16 %	18 %	18 %	17 %	16 %	20 %	
V	35 %	35 %	37 %	40 %	35 %	36 %	28 %	34 %	
Vbis-VI	19 %	26 %	23 %	22 %	18 %	20 %	11 %	14 %	
Sans formation	9 %	11 %	13 %	9 %	8 %	10 %	5 %	6 %	
Réside en QPV									<0,001
Non	88 %	87 %	83 %	85 %	88 %	88 %	92 %	89 %	
Oui	12 %	13 %	17 %	15 %	12 %	12 %	8 %	11 %	

Source : juridictions financières, d'après FH

Comme le montre le tableau, **les caractéristiques individuelles sont davantage différenciées entre les types d'accompagnement qu'entre les rapidités de sortie**.

Les classes 1 et 7, essentiellement en « renforcé », sont caractérisés par une **surreprésentation des femmes et des célibataires avec enfant(s)**, notamment dans la classe 7 (sorties plus lentes). Les BRSA de ce dernier groupe **résident davantage en QPV et sont davantage non diplômés**, tandis que ceux de la classe 1 (sorties plus rapides) ont plus souvent un niveau de formation Vbis ou VI.

Les BRSA de la classe 3 (groupe le plus nombreux, essentiellement du « guidé » en sortie rapide) ne se démarquent pas, les pourcentages de cette classe sont très proches des pourcentages globaux. Les bénéficiaires de la classe 5, qui sont eux aussi majoritairement en « guidé » mais sortent plus lentement, ont quant à eux comme caractéristique d'être plus âgés, avec une surreprésentation des plus de 40 ans. Les BRSA de la classe 4 (allers-retours), malgré le fait qu'ils sont majoritairement en « guidé », ont des caractéristiques qui se rapprochent davantage de celles des classes 1 et 7 : ils sont plus nombreux entre 30 et 40 ans, sont plus souvent des célibataires avec des enfants, résident plus souvent en QPV et ont plus souvent un niveau de diplôme V, Vbis ou VI.

Enfin, **les BRSA de la classe 2, majoritairement en accompagnement « suivi », sont davantage des hommes, jeunes (moins de 30 ans), des célibataires sans enfant et des personnes ne résidant pas en QPV**. Parmi ce groupe, 40 % ont un **niveau de formation supérieur au Bac+2** contre 26 % pour les BRSA bénéficiant du même type d'accompagnement mais mettant plus de temps à sortir du dispositif Pôle emploi (classe 6). Les diplômé d'un bac sont également surreprésentés dans la classe 6.

4.2.3 Étude de l'accompagnement des BRSA selon leur trajectoire

Des indicateurs ont été créés pour caractériser l'intensité de l'accompagnement par Pôle emploi. Ces indicateurs correspondent au nombre de formations, d'entretiens, de mise en relation et de prestations, au cours de la première année d'inscription d'une part et sur toute la période d'inscription à Pôle emploi d'autre part.

Concernant d'abord la première année d'inscription (2014), **on retrouve les constats déjà réalisés concernant la faiblesse de l'intensité de l'accompagnement. En moyenne, 96 % des BRSA de la cohorte n'ont pas bénéficié de formation en 2014, 35 % n'ont pas eu de prestation (hors formation), 43 % n'ont pas été mis en relation avec un employeur.**

Au-delà de ce constat, on peut observer que, de façon prévisible, les actions d'accompagnement sont plus rares pour les sorties rapides (classes 1 à 3) et plus nombreuses pour les sorties lentes (classes 4 à 7). Mais plusieurs points peuvent être notés :

- Les actions dont bénéficie la classe 1 (renforcé, sortie rapide) sont plus fréquentes. Notamment, la fréquence des prestations reçues se rapproche davantage de celle des sorties lentes en « guidé » (classe 5) ;
- À l'inverse, les actions dont bénéficient la classe 6 (suivi, sortie lente) sont peu fréquentes, et se rapprochent davantage, par leur faible intensité, de celles des sorties rapides en « guidé » (classe 3) ;
- Les actions les plus différenciées selon la rapidité de la sortie et les modalités d'accompagnement sont les prestations (hors formations). Ainsi, seuls 43 % des effectifs de la classe 2 (suivi, sortie rapide) ont eu une prestation en 2014, contre 88 % de la classe 7 (renforcé, sortie lente).

Tableau n° 24 : Occurrence d'actions d'accompagnement en 2014 (année d'entrée)

Critères	Global	Classe 1 Renforcé - Sortie rapide 16 %	Classe 2 Suivi - Sortie rapide 13 %	Classe 3 Guidé - Sortie rapide 33 %	Classe 4 Guidé - Aller-retour 10 %	Classe 5 Guidé - Sortie lente 12 %	Classe 6 Suivi - Sortie lente 6 %	Classe 7 Renforcé - Sortie lente 10 %	p.value
A eu au moins un entretien en 2014									<0,001
Non	5 %	3 %	7 %	6 %	3 %	3 %	4 %	2 %	
Oui	95 %	97 %	93 %	94 %	97 %	97 %	96 %	98 %	
A reçu au moins une formation en 2014									<0,001
Non	96 %	97 %	97 %	96 %	94 %	96 %	96 %	94 %	
Oui	4 %	3 %	3 %	4 %	6 %	4 %	4 %	6 %	
A eu au moins une prestation 2014									<0,001
Non	35 %	22 %	58 %	43 %	27 %	24 %	39 %	13 %	
Oui	65 %	79 %	43 %	56 %	73 %	76 %	61 %	88 %	
A été mis en relation en 2014									<0,001
Non	43 %	47 %	46 %	45 %	39 %	37 %	36 %	40 %	
Oui	57 %	53 %	54 %	55 %	61 %	63 %	64 %	60 %	

Source : juridictions financières, d'après FH et SISP

Tableau n° 25 : Nombre d'actions d'accompagnement en 2014 (année d'entrée)

Critères	Global	Classe 1 Renforcé - Sortie rapide 16 %	Classe 2 Suivi - Sortie rapide 13 %	Classe 3 Guidé - Sortie rapide 33 %	Classe 4 Guidé - Aller-retour 10 %	Classe 5 Guidé - Sortie lente 12 %	Classe 6 Suivi - Sortie lente 6 %	Classe 7 Renforcé - Sortie lente 10 %	p.value
Nombre d'entretiens (2014)									<0,001
0	5 %	3 %	7 %	6 %	3 %	3 %	4 %	2 %	
Entre 1 et 2	32 %	34 %	43 %	40 %	26 %	17 %	23 %	17 %	
Entre 3 et 6	41 %	40 %	37 %	38 %	44 %	50 %	50 %	41 %	
Plus de 6	22 %	22 %	13 %	16 %	27 %	30 %	23 %	40 %	
Nombre de prestations réalisées (2014)									<0,001
0	53 %	47 %	71 %	62 %	49 %	41 %	55 %	29 %	
Entre 1 et 2	38 %	43 %	25 %	33 %	42 %	47 %	38 %	53 %	
Plus de 2	8 %	10 %	4 %	6 %	9 %	12 %	8 %	18 %	
Nombre de prestations non réalisées (2014)									<0,001
0	57 %	47 %	75 %	63 %	48 %	50 %	64 %	42 %	
Entre 1 et 2	37 %	45 %	23 %	33 %	43 %	41 %	32 %	44 %	
Plus de 2	7 %	8 %	2 %	4 %	9 %	9 %	4 %	14 %	
Nombre de mise en relation (2014)									<0,001
0	43 %	47 %	46 %	45 %	39 %	37 %	36 %	40 %	
Entre 1 et 2	30 %	30 %	29 %	30 %	31 %	30 %	29 %	27 %	
Plus de 2	27 %	23 %	24 %	25 %	30 %	32 %	35 %	33 %	

Source : juridictions financières, d'après FH et SISP

En regardant ces indicateurs sur la période totale d'inscription à Pôle emploi entre janvier 2014 et décembre 2019, on observe la même dynamique que précédemment, c'est-à-dire que les BRSA sortant rapidement sont moins nombreux à avoir bénéficié d'entretiens, de formations, de prestations ou de mise en relations, que ceux sortant lentement ou faisant des allers-retours. Les tendances sont encore plus marquées que sur la seule année 2014. Ce constat est bien sûr tautologique : plus les personnes restent inscrites longtemps, et plus elles bénéficient d'actions d'accompagnement.

Quasiment tous les BRSA ont eu au moins un entretien sur leur période d'inscription. Parmi les BRSA sortant rapidement moins de 10 % ont bénéficié d'une formation, ce pourcentage atteignant entre 22 % et 31 % pour les autres. Pour les prestations hors formation et les mises en relation, l'occurrence est de même moins fréquente en cas de sortie rapide.

Enfin, pour les sorties lentes comme pour les sorties rapides, on peut vérifier que plus la modalité d'accompagnement est intensive, plus la proportion de BRSA ayant bénéficié d'actions d'accompagnement est effectivement élevée. **On peut toutefois noter que les BRSA de la classe 4 (guidé, allers-retours) bénéficient plus souvent d'actions que ceux de la classe 5 (guidé, sortie lente). Ce résultat peut être rapproché des constats déjà réalisés par les juridictions financières : les actions sont plus souvent prescrites peu de temps après l'inscription ou la réinscription, avant un phénomène d'essoufflement.**

Tableau n° 26 : Occurrence d'actions d'accompagnement entre 2014 et 2019

Critères	Global	Classe 1 Renforcé - Sortie rapide 16 %	Classe 2 Suivi - Sortie rapide 13 %	Classe 3 Guidé - Sortie rapide 33 %	Classe 4 Guidé - Aller-retour 10 %	Classe 5 Guidé - Sortie lente 12 %	Classe 6 Suivi - Sortie lente 6 %	Classe 7 Renforcé - Sortie lente 10 %	p.value
A eu au moins un entretien									<0,001
Oui	97 %	98 %	95 %	95 %	100 %	100 %	99,50 %	100 %	
Non	3 %	2 %	5 %	5 %	0 %	0 %	0,50 %	0 %	
A reçu au moins une formation									<0,001
Oui	15 %	9 %	7 %	8 %	31 %	22 %	22 %	31 %	
Non	85 %	91 %	93 %	92 %	69 %	78 %	78 %	69 %	
A eu au moins une prestation									<0,001
Oui	74 %	81 %	51 %	64 %	91 %	86 %	81 %	95 %	
Non	26 %	19 %	49 %	36 %	9 %	14 %	19 %	6 %	
A été mis en relation									<0,001
Oui	73 %	66 %	63 %	66 %	88 %	85 %	86 %	89 %	
Non	27 %	34 %	37 %	34 %	12 %	15 %	14 %	11 %	

Source : juridictions financières, d'après FH et SISP

Tableau n° 27 : Nombre d'actions d'accompagnement entre 2014 et 2019

Critères	Global	Classe 1 Renforcé - Sortie rapide 16 %	Classe 2 Suivi - Sortie rapide 13 %	Classe 3 Guidé - Sortie rapide 33 %	Classe 4 Guidé - Aller-retour 10 %	Classe 5 Guidé - Sortie lente 12 %	Classe 6 Suivi - Sortie lente 6 %	Classe 7 Renforcé - Sortie lente 10 %	p.value
Nombre d'entretiens									<0,001
0	3 %	2 %	5 %	5 %	0 %	0 %	1 %	0 %	
Entre 1 et 4	32 %	40 %	54 %	46 %	8 %	9 %	11 %	4 %	
Entre 5 et 10	29 %	32 %	28 %	31 %	29 %	28 %	35 %	19 %	
Entre 11 et 16	17 %	14 %	7 %	11 %	26 %	27 %	28 %	24 %	
Plus de 16	20 %	12 %	5 %	8 %	37 %	36 %	26 %	53 %	
Nombre de formation									<0,001
0	85 %	91 %	93 %	92 %	69 %	78 %	78 %	69 %	
1	12 %	7 %	6 %	7 %	21 %	17 %	17 %	22 %	
2	3 %	1 %	1 %	1 %	6 %	4 %	4 %	7 %	
Plus de 2	1 %	0 %	0 %	<0,1 %	3 %	1 %	1 %	2 %	
Durée totale des formations (Heures)									<0,001
0	85 %	91 %	93 %	92 %	69 %	78 %	78 %	69 %	
(0,120]	3 %	2 %	2 %	2 %	3 %	6 %	5 %	5 %	
(120,240]	2 %	1 %	1 %	1 %	3 %	3 %	3 %	4 %	
(240,480]	4 %	3 %	2 %	2 %	10 %	6 %	5 %	9 %	
(480,720]	2 %	1 %	0 %	1 %	4 %	3 %	3 %	5 %	
Plus de 720 heures	4 %	2 %	2 %	2 %	11 %	5 %	6 %	9 %	
Nombre de prestations réalisées									<0,001
0	39 %	40 %	63 %	52 %	20 %	22 %	30 %	10 %	
Entre 1 et 2	34 %	40 %	28 %	34 %	36 %	34 %	38 %	28 %	
Entre 3 et 5	18 %	16 %	7 %	11 %	28 %	29 %	23 %	35 %	
Plus de 5	9 %	5 %	2 %	3 %	15 %	16 %	9 %	27 %	
Proportion de prestations réalisées par rapport au nombre total d'actions									<0,001
Pas d'action	26 %	19 %	49 %	36 %	9 %	14 %	19 %	6 %	
0	14 %	21 %	15 %	16 %	11 %	8 %	11 %	5 %	
(0-25 %]	4 %	4 %	2 %	3 %	8 %	6 %	6 %	6 %	
(25 %-50 %]	21 %	19 %	11 %	16 %	32 %	25 %	27 %	31 %	
(50 %-75 %]	15 %	15 %	6 %	9 %	23 %	24 %	18 %	28 %	
(75 %-100 %)	4 %	3 %	2 %	2 %	6 %	7 %	5 %	11 %	
100 %	16 %	20 %	17 %	17 %	11 %	16 %	14 %	14 %	
Nombre de mise en relation									<0,001
0	27 %	34 %	37 %	34 %	12 %	15 %	14 %	11 %	
Entre 1 et 2	23 %	27 %	28 %	27 %	16 %	19 %	18 %	16 %	
Entre 3 et 6	20 %	19 %	17 %	18 %	23 %	22 %	23 %	21 %	
Plus de 6	31 %	19 %	18 %	21 %	49 %	44 %	46 %	52 %	

Source : juridictions financières, d'après FH et SISP

4.2.4 Étude de la sortie en emploi des BRSA de la cohorte

Est étudiée ici la situation dans l'emploi au moment de la dernière sortie des listes de Pôle emploi, grâce à la base DPAE. **Parmi les personnes sortant des listes de Pôle emploi, 19,4 % d'entre eux sont en emploi[16] au moment de leur sortie ou le mois suivant.**

Les sorties vers l'emploi sont plus fréquentes :

- Pour les jeunes : parmi les personnes sortant vers l'emploi, 21 % ont moins de 25 ans et 9 % ont 50 ans ou plus, contre 19 % et 11 % globalement.
- **Pour les diplômés : les personnes avec un niveau Bac ou plus sont fortement surreprésentées parmi les sortants en emploi** et les personnes sans formation ou avec un niveau VI-VBis sont fortement sous-représentées.
- Pour les célibataires sans enfant : ils sont surreprésentés parmi les personnes sortant vers l'emploi, représentant 47 % de cette catégorie, contre 43 % de l'échantillon.
- **Pour les personnes accompagnées par Pôle emploi en « suivi »** : elles sont surreprésentées parmi les sortants en emploi. (Accompagnement où on retrouve le plus de diplômé).

Tableau n° 28 : Caractéristiques des sortants de Pôle emploi suivant leur situation dans l'emploi

	Global	Sortie sans emploi	Sortie en emploi	p-value
Sexe				0,002
Homme	47%	46%	50%	
Femme	53%	54%	50%	
Tranche d'âge				<0,001
Moins de 25 ans	19%	18%	21%	
Entre 26 et 29 ans	21%	21%	22%	
Entre 30 et 39 ans	30%	31%	29%	
Entre 40 et 49 ans	19%	19%	19%	
50 ans et plus	11%	11%	9%	
Situation familiale				<0,001
Célibataire avec enfant	27%	28%	24%	
Célibataire sans enfant	43%	41%	47%	
Couple avec enfant	23%	23%	22%	
Couple sans enfant	8%	8%	8%	
Niveau de formation				<0,001
III-I	20%	17%	29%	
IV	17%	17%	19%	
V	35%	35%	33%	
VI-VBis	19%	21%	13%	
Sans formation	9%	10%	6%	
Réside en QPV				<0,001
Non	88%	87%	90%	
Oui	12%	13%	10%	
Parcours principal				<0,001
Global	2%	2%	1%	
Guidé	52%	52%	51%	
Renforcé	26%	27%	21%	
Suivi	20%	18%	27%	
Rapidité de sortie				<0,001
Moins de 4 mois	16%	17%	12%	

[16] NB : le taux de sortie en emploi est calculé ici via la déclaration préalable à l'embauche pour une cohorte de BRSA suivie pendant 6 ans. Il concerne leur dernière sortie des listes de Pôle emploi, quelle que soit la date de cette sortie. Les résultats diffèrent donc de ceux figurant infra, au point 4.3 de ce rapport : le taux de reprise d'emploi y est calculé à partir de l'enquête « sortants » de la Dares et de Pôle emploi, enquête déclarative visant à obtenir des renseignements plus précis sur la situation des personnes sorties de liste au cours d'une période donnée.

Entre 4 et 6 mois	13%	13%	15%
Entre 6 et 12 mois	16%	16%	16%
Entre 1 et 2 ans	19%	18%	21%
Entre 2 et 3 ans	15%	14%	17%
Plus de 3 ans	21%	22%	19%

Source : juridictions financières, d'après FH et SISP

Sont maintenant observées les actions d'accompagnement dont ont bénéficié les personnes avant leur sortie des listes de Pôle emploi. On observe ainsi que, parmi les sortants :

- Les personnes sorties en emploi ont plus souvent reçu une formation que celles sorties sans emploi, sans que la différence ne soit très importante ;
- Les personnes qui n'ont jamais eu d'entretiens avec Pôle emploi sont sous-représentées parmi les sortants vers l'emploi, en effet 1,6 % des personnes sortant vers l'emploi n'ont jamais eu d'entretien, contre 3,0 % de celles sortant sans emploi.
- **Le fait d'être mis en relation est un facteur marquant sur la sortie vers l'emploi**. En effet, 83 % des sortant vers l'emploi ont été mis en relation au moins une fois, contre 71 % des personnes sortant sans emploi.
- Le fait d'avoir eu une proposition de prestation distingue peu le type de sortie, avec ou sans emploi. En revanche, **les sorties sont plus différenciées avec les prestations réalisées** : 66 % des individus sortant en emploi ont réalisé au moins une action, contre 60 % ses sortants sans emploi.

Tableau n° 29 : Répartition des sortants des listes de Pôle emploi suivant leur situation dans l'emploi et les actions dont elles ont bénéficié

	Global	Sorties sans emploi	Sorties en emploi	p-value
A reçu au moins une formation				0,003
Non	85%	85%	83%	
Oui	15%	15%	17%	
A eu au moins un entretien				<0,001
Non	2,70%	3,00%	1,60%	
Oui	97%	97%	98%	
A été mis en relation				<0,001
Non	27%	29%	17%	
Oui	73%	71%	83%	
A eu au moins une prestation proposée				0,086
Non	26%	26%	24%	
Oui	74%	74%	76%	
A eu au moins une prestation de réalisée				<0,001
Non	39%	40%	34%	
Oui	61%	60%	66%	

Source : juridictions financières, d'après FH et SISP

4.3 Les sortants des listes de Pôle emploi : étude descriptive

À partir de l'enquête de la DARES et de Pôle emploi portant sur les sortants des catégories A, B et C des listes de l'opérateur[17], il est possible de caractériser l'impact du RSA sur le retour à l'emploi. Il s'agit en particulier de savoir si l'accompagnement de Pôle emploi auprès des bénéficiaires du RSA favorise l'accès ou le retour à l'emploi, et de caractériser le type d'emploi trouvé par les BRSA selon leur profil.

Sont disponibles les données d'enquête sur la période 2010-2017. Avant 2017, la collecte des données d'enquête était trimestrielle : les sortants des mois de mars, juin, septembre et décembre étaient interrogés environ trois mois après leur sortie. Depuis 2017, l'enquête est devenue annuelle et porte uniquement sur les sorties du mois de décembre.

4.3.1 Étude comparative entre les sortants BRSA et les sortants non BRSA

À partir de la base issue de l'enquête de décembre 2017, qui rassemble 187 000 individus environ, il s'agit d'identifier les principales différences entre les sortants des listes d'emploi qui étaient bénéficiaires du RSA et ceux qui ne l'étaient pas. Les BRSA représentent environ 16 % des sortants.

Dans un premier temps, sont étudiées les caractéristiques personnelles. La plupart des sortants (60 %) ont entre 25 et 49 ans. Les BRSA sont en moyenne plus âgés que les non BRSA. Les femmes représentent 53 % de l'ensemble des sortants et 51 % des sortants BRSA. Leur niveau de formation est en moyenne inférieur à celui des non BRSA.

[17] L'enquête sur les sortants des catégories A, B et C de Pôle emploi constitue une initiative de la DARES et de Pôle emploi afin de déterminer le motif réel de sortie de liste des demandeurs d'emploi. Ces informations permettent de compléter celles recueillies par la Statistique du marché du travail (STMT), qui n'apportent pas assez de précision sur les sorties pour reprise d'emploi notamment. En plus des motifs de sorties, la base constituée contient des informations portant sur l'emploi trouvé (type de contrat, d'employeur, canaux de recrutement…) ainsi que sur les sortants eux-mêmes (âge, sexe, département de résidence, niveau de formation et de qualification, bénéficiaire ou non d'allocations…).

Graphique n° 48 : Sexe, âge et niveau de formation en fonction de la situation dans le RSA

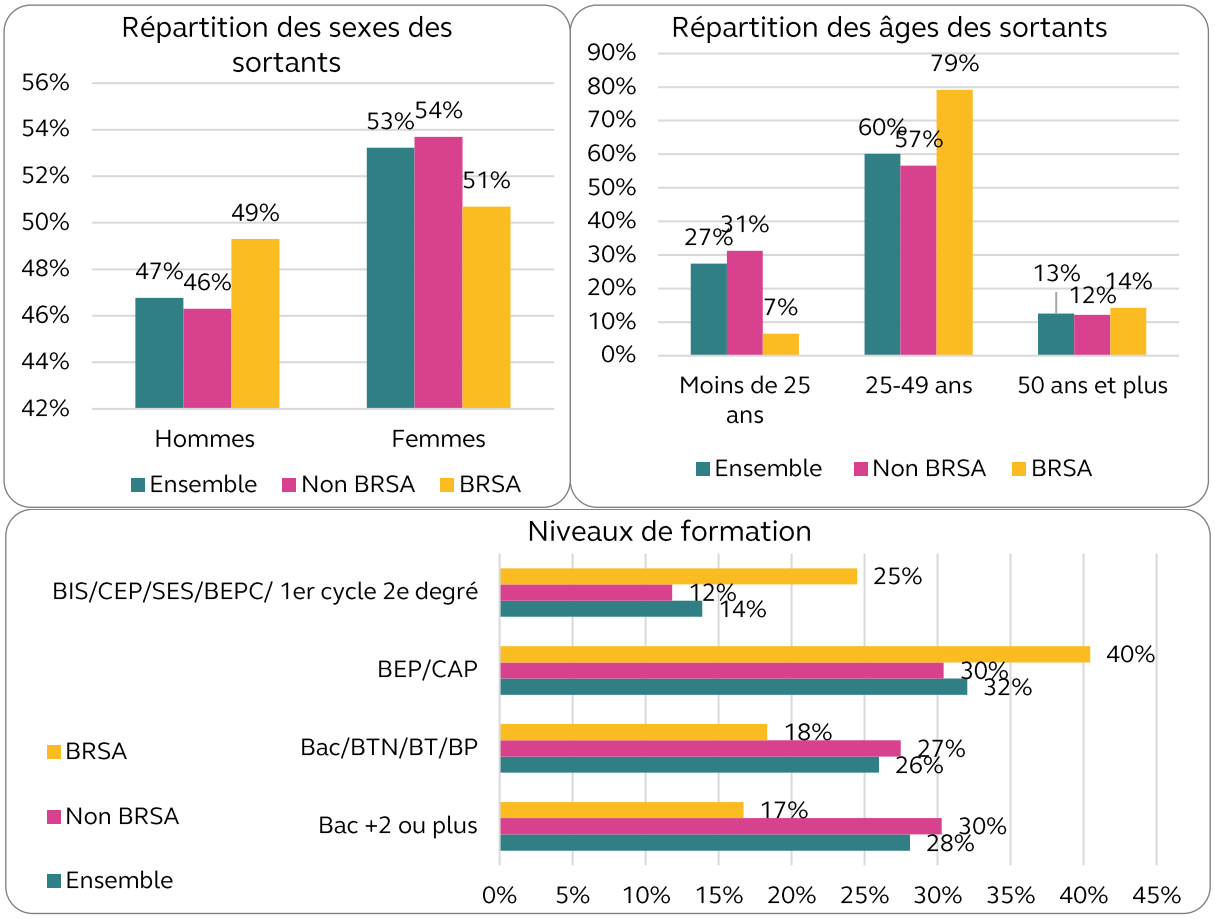

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

Les habitants de quartiers prioritaires de la ville (QPV) représentent 12,1 % des individus de la base, les travailleurs handicapés (bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) 5,8 %, les habitants des département et régions d'outre-mer (Drom) 4,2 % et les bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (BASS) 2,7 %.

Les BRSA sont surreprésentés au sein des habitants de QPV (23 % des BRSA sont aussi habitants de QPV contre 10 % des non BRSA) et des habitants de Drom (8 % des BRSA habite en Drom contre 3,6 % des non BRSA).

Tableau n° 30 : Caractéristiques des sortants suivant leur situation dans le RSA

	Habitant de QPV		Travailleur handicapé		Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique		Habitant de Drom	
BRSA	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Non	90 %	10 %	94 %	5,7 %	97 %	2,9 %	96 %	3,6 %
Oui	77 %	23 %	93 %	6,6 %	98 %	1,9 %	92 %	7,8 %
Total	88 %	12 %	94 %	5,8 %	97 %	2,7 %	96 %	4,2 %

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

Les BRSA sont sous-représentés parmi les sortants en emploi et sont largement surreprésentés dans les sorties pour cause de non renouvellement (accidentel ou motivé), fin d'activité ou radiation administrative.

Graphique n° 49 : Répartition des BRSA et de non BRSA suivant leur motif de sortie

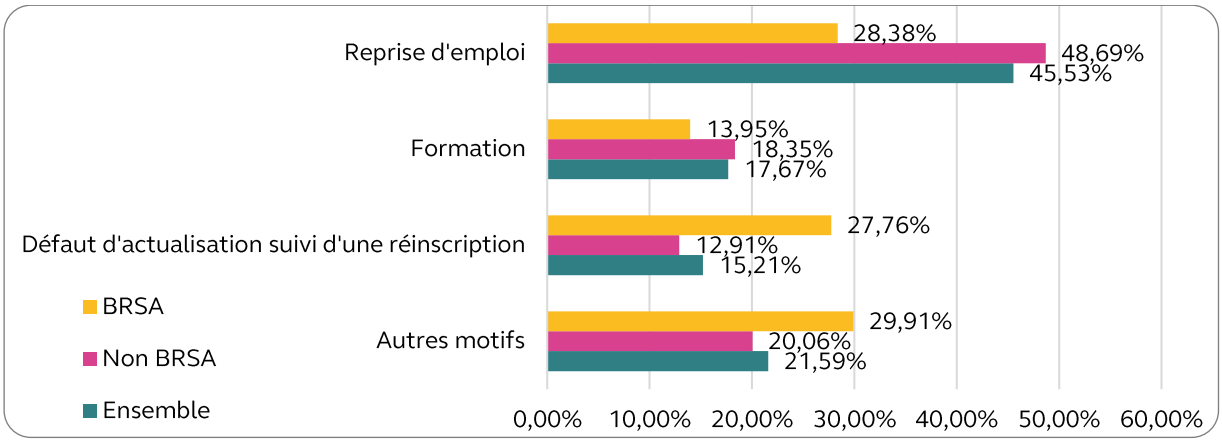

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

Parmi les sortants en emploi, les BRSA sont sous-représentés parmi les sortants en CDI. Ils sont en surreprésentation parmi les bénéficiaires de contrats aidés et de contrats saisonniers.

Graphique n° 50 : Répartition des BRSA et de non BRSA sortants en emploi suivant leur type de contrat de travail

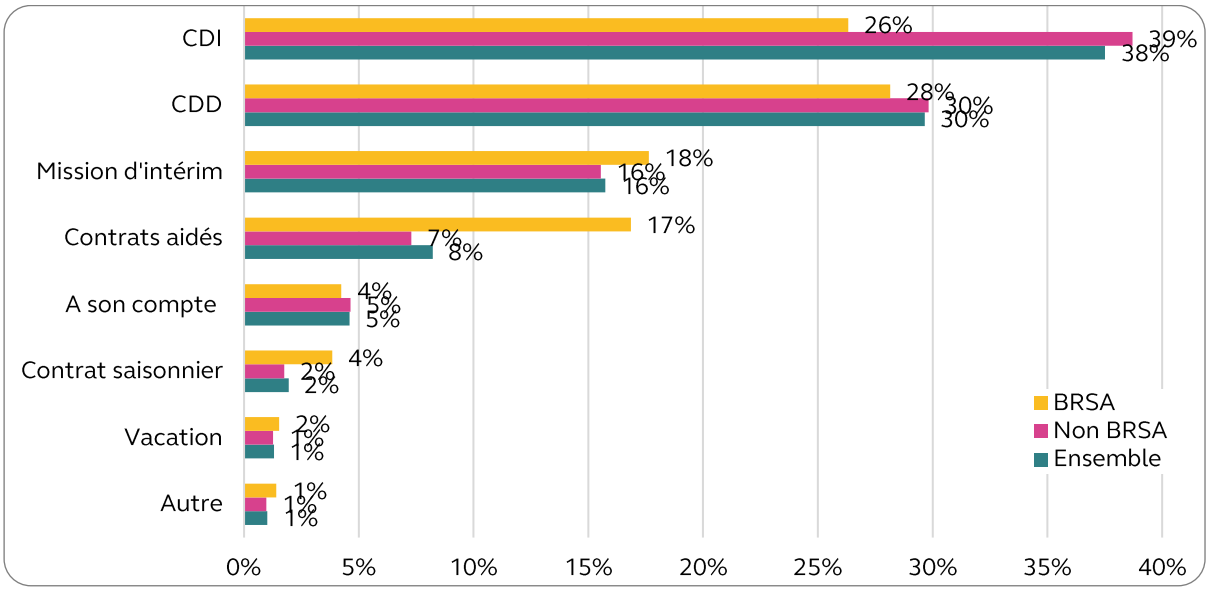

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

Parmi les sortants en emploi, 67 % obtiennent un emploi durable[18]. **Les BRSA sortants en emploi durable représentent 16 % des BRSA sortants, alors que les non BRSA sortants en emploi durable représentent 33 % des non BRSA sortants**.

Graphique n° 51 : Répartition des BRSA et des non BRSA suivant leur situation dans l'emploi

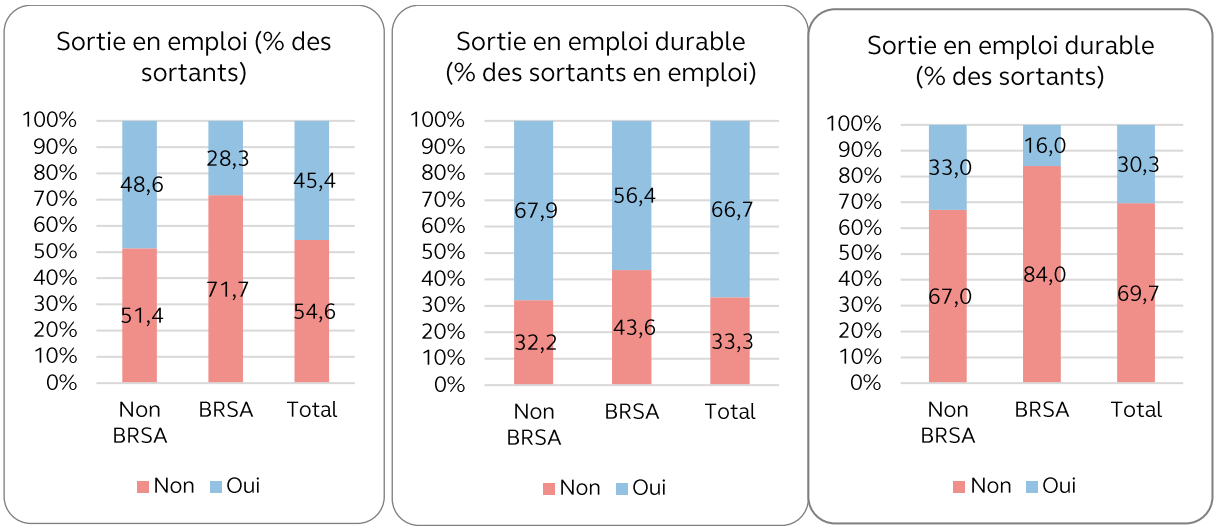

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

La grande majorité des sortants en emploi rejoint une entreprise privée (42 % des sortants). Les BRSA sont surreprésentés parmi les sortants employés par des associations. Les différences de proportion de BRSA/non BRSA au sein des autres catégories d'employeur sont peu importantes. En 2017, 28 % des BRSA sortent pour reprise d'emploi mais seuls 16 % obtiennent un emploi durable : c'est deux fois moins que pour les non-BRSA, qui sont 33 % à sortir vers l'emploi durable.

[18] On qualifie d'emploi durable les CDI, les contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et les installations à son compte (d'après la définition donnée dans le rapport de la DARES sur les sortants de 2017).

Graphique n° 52 : Répartition du type d'employeur des sortants en emploi en fonction de la situation dans le RSA

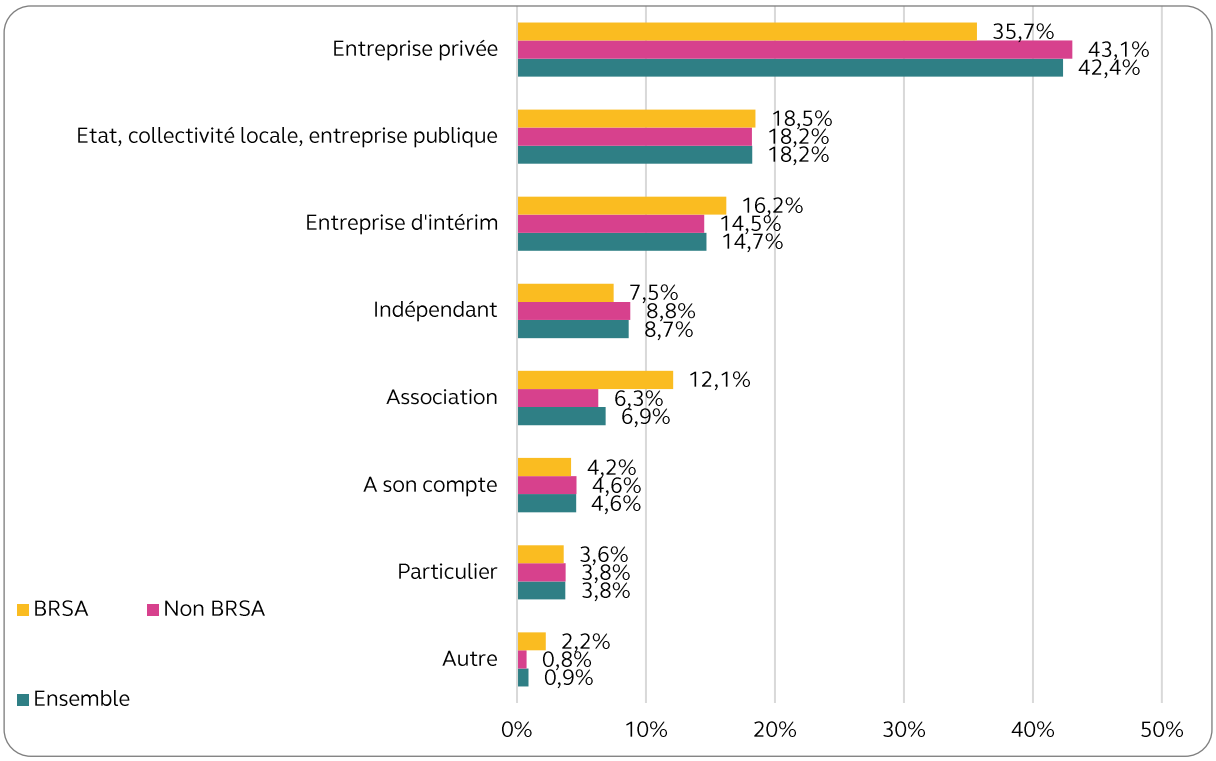

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

Les BRSA qui sortent en emploi ont tendance à être un peu moins satisfaits de leur emploi en matière de type de contrat, de durée de contrat et de salaire, que les non BRSA sortant en emploi. Les écarts BRSA/non BRSA sont plus importants au niveau de la correspondance de l'emploi trouvé. En effet, seuls 58 % des BRSA estiment que l'emploi qu'ils ont trouvé correspond au métier qu'ils désirent exercer, contre 72 % des non BRSA. Des écarts similaires sont observés pour la correspondance de leur emploi à leur expérience et à leur formation.

Graphique n° 53 : Correspondance et satisfaction de l'emploi trouvé

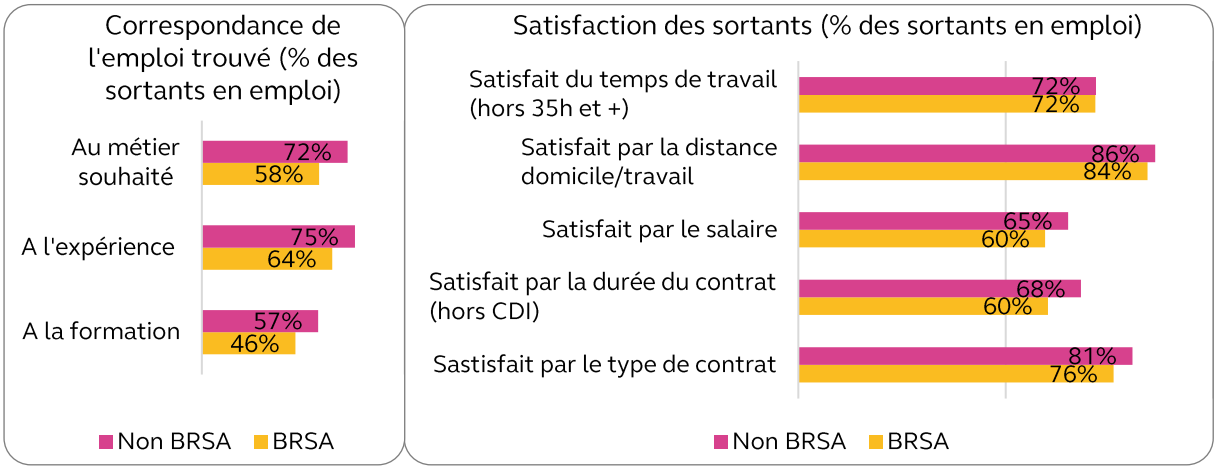

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

4.3.2 Les facteurs favorisant les différents motifs de sortie

Sont ici étudiés les facteurs déterminant les différents motifs de sortie par le biais de plusieurs régressions[19]. En plus d'étudier les déterminants de la reprise d'emploi et en particulier de l'emploi durable, sont étudiés les facteurs influençant les autres motifs de sorties fréquents, à savoir la sortie en formation, le non renouvellement accidentel et l'arrêt temporaire de la recherche d'emploi. On utilise pour cela les données de 2016 (en fusionnant les quatre enquêtes trimestrielles) qui permettent de travailler avec davantage d'individus que la base 2017.

Dans un premier temps, ces régressions sont faites sur l'ensemble de la base, c'est-à-dire sur les BRSA et les non BRSA, pour pouvoir apprécier l'effet du RSA sur le retour à l'emploi. Dans un second temps, les régressions portent uniquement sur les BRSA pour comprendre les facteurs spécifiques de leur retour à l'emploi.

Les bénéficiaires du RSA ont moins de chance de sortir des listes de Pôle emploi vers l'emploi et ont plus de chances de sortir des listes pour un défaut d'actualisation.

Les sorties en emploi concernaient 39 % des sortants de l'années 2016. **Toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être BRSA a un impact négatif important sur la probabilité de sortir en emploi (-16 points de pourcentage).** La sortie en emploi est favorisée par le fait d'habiter en métropole (+9 points), d'avoir un niveau de formation élevé (+11 points pour un niveau I, +7 points pour un niveau II ou III, comparativement à un niveau IV), un niveau de qualification élevé (+4 points) et d'avoir une ancienneté supérieure à 6 mois (+5 points). Les sortants âgés de 25 à 49 ans ont également plus de chance de sortir en emploi que les moins de 25 ans, tandis que les 50 ans et plus ont une probabilité de sortir en emploi plus faible que les moins de 25 ans. Le fait d'être travailleur handicapé ou habitant de QPV impacte négativement la probabilité d'être en reprise d'emploi. En particulier, l'impact du fait d'être travailleur handicapé est très important (-15 points).

En 2016, 66 % des sortants en emploi ont obtenu un emploi durable. Toutes choses égales par ailleurs, l'obtention d'un emploi durable est fortement favorisée par le fait d'avoir plus de 25 ans et le fait d'avoir un niveau de formation élevé. **Le fait d'être BRSA impacte négativement la probabilité de trouver un emploi durable à la sortie (-7 points)**, tout comme le fait d'habiter en métropole (-8 points) ou en QPV (-5 points). Comparativement aux hommes, les femmes ont une plus grande probabilité de trouver un emploi durable (+9 points pour ceux qui ont une ancienneté d'au moins un an par rapport à ceux qui ont une ancienneté de moins de 6 mois).

Tableau n° 31 : Facteurs favorisant les différents motifs de sortie

En points de pourcentage	**Facteurs ayant un impact positif**		**Facteurs ayant un impact négatif**	
Probabilité de sortir en emploi	Habiter en métropole	+9 points	BRSA	-16 points
	Niveau de formation élevé	+7 à 11 points	Travailleur handicapé	-15 points
	Niveau de qualification élevé	+4 points	Avoir 50 ans ou plus	-6 points
	Ancienneté de 6 mois ou plus	+5 à 6 points		
	Avoir plus de 25 ans	+12 à 18 points	BRSA	-7 points

[19] Voir annexe 7

Probabilité de sortir en emploi durable	Niveau de formation élevé	+3 à 13 points	Habiter en métropole	-8 points
	Femme	+9 points	Habiter en QPV	-5 points
	Qualifié	+4 points		
	Travailleur handicapé	+6 points		
Probabilité de sortir en formation	Niveau de formation élevé	+5 à 8 points	Avoir plus de 25 ans	-2 à 5 points
	Habiter en métropole	+2 points	Ancienneté d'un an ou plus	-2 points
	Travailleur handicapé	+9 points	BRSA	
Probabilité de sortir pour cause défaut d'actualisation	BRSA	+10 points	Niveau de formation élevé	-1 à 3 points
			Habiter en métropole	-11 points
			Ancienneté d'un an ou plus	-2 à 3 points
Probabilité de sortir pour d'autres motifs	Travailleur handicapé	+7 points	Niveau de formation élevé	-11 à 13 points
	Avoir 50 ans ou plus	+11 points	Qualifié	+4 points
	Femme	+4 points		
	BRSA	+6 points		
	Travailleur handicapé	+7 points		
	QPV	+5 points		

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

On se focalise maintenant sur les BRSA. L'emploi durable n'est pas étudié du fait du trop faible nombre de données.

En 2016, 25 % des BRSA sont sortis pour reprise d'emploi. Toutes choses égales par ailleurs, les BRSA ayant un niveau de formation élevé ont une probabilité de sortir en emploi plus élevée que les autres (+5 à 10 points par rapport au niveau de formation le plus faible). Les autres facteurs augmentant la probabilité de sortir en emploi sont l'ancienneté (+5 points pour ceux qui ont une ancienneté de plus de 6 mois par rapport aux autres) et le fait d'être qualifié (+4 points). À l'inverse, le fait d'être une femme et d'avoir plus de 50 ans ont un effet négatif (respectivement -2 et -7 points).

Tableau n° 32 : Facteurs favorisant les différents motifs de sortie parmi les BRSA

En points de pourcentage	**Facteurs ayant un impact positif**		**Facteurs ayant un impact négatif**	
Probabilité de sortir en emploi	Habiter en métropole	+5 points	Age	-7 points
	Niveau de formation élevé	+5 à 10 points	Travailleur handicapé	-6 points
	Niveau de qualification élevé	+4 points		
	Ancienneté	+5 points		
Probabilité de sortir en formation	Niveau de formation élevé	+3 à 7 points	Avoir plus de 50 ans	-1 point
	Ancienneté d'un an ou plus	+3 points		
	Travailleur handicapé	+6 points		
Probabilité de sortir pour cause de défaut d'actualisation	Age	+2 à 4 points	Niveau de formation élevé	-4 à 5 points
			Habiter en métropole	-12 points
			Ancienneté d'un an ou plus	-2 points
Probabilité de sortir pour cause d'autres motifs	Avoir plus de 50 ans	+4 points	Niveau de formation élevé	+7 à 10 points
	Femme	+4 points	Ancienneté de 6 mois ou plus	-6 points
	Habiter en métropole	+5 points		

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

4.3.3 Les facteurs influençant les délais de sortie

On s'intéresse ici au temps passé en catégories A, B ou C par les sortants et aux facteurs qui influencent les délais de sortie de liste des demandeurs d'emploi. Le modèle estimé a donc comme variable dépendante (variable que l'on cherche à expliquer) l'ancienneté en catégorie A, B ou C des sortants. Les variables explicatives sont les mêmes que dans le modèle précédent. On considère dans un premier temps la totalité des sortants, puis uniquement les BRSA sortants.

Pour la totalité des sortants, tous motifs de sortie confondus, les délais de sortie de liste sont principalement allongés (toutes choses égales par ailleurs) par le fait d'être BRSA (+16 mois) et par l'âge (+5 mois pour les 25-49 ans et +12 mois pour les 50 ans et plus, par rapport aux moins de 25 ans). **Le fait d'être BRSA n'a pas d'impact significatif sur le délai de sortie en emploi, mais a un effet significatif et positif sur les délais de sortie en formation (+2 mois).** Toutes chose égales par ailleurs, les habitants de métropole passent moins de temps sur les listes des demandeurs d'emploi que les habitants d'outre-mer (3 mois de moins pour les sorties en emploi, 2 mois de moins pour les sorties en formation).

Pour les sortants BRSA, toutes choses égales par ailleurs, les délais de sortie des BRSA sont principalement allongés par l'âge (+5 à 11 mois). Le fait d'être travailleur handicapé et d'avoir un haut niveau de formation augmente également le temps passé sur les listes des demandeurs d'emploi. En particulier, le niveau de formation a un impact important pour les délais de sortie en emploi. Le sexe, le niveau de qualification et le fait d'être travailleur handicapé n'ont pas d'impact significatif. Les délais de sortie en formation des BRSA sont réduits par le fait d'habiter en métropole (-6 mois).

Le fait d'habiter en QPV a un impact significatif positif sur les délais de sortie en emploi des BRSA, alors que son impact n'est pas significatif dans la régression sur l'échantillon complet. Les impacts du niveau de formation et du fait d'habiter en métropole sont plus importants vis-à-vis des BRSA que vis-à-vis des autres demandeurs d'emploi.

4.3.4 Le rôle de Pôle emploi dans la sortie en emploi des demandeurs

L'analyse conduite ici cherche à identifier l'impact spécifique[20] de Pôle emploi dans la sortie en emploi des demandeurs entre 2010 et 2017 (sur l'ensemble des sorties aux mois de mars, juin, septembre, décembre, selon la disponibilité des données).

Entre 2010 et 2017, la part des sortants en emploi est restée relativement stable (entre 40 et 45 % des sortants). Cependant, l'écart entre les parts de BRSA et de non BRSA sortant en emploi a tendance à se creuser depuis 2015. En effet, en 2017, l'écart est de 20,3 % contre 16,2 % en 2015.

[20] Il s'agit de l'impact quantitatif, le rôle de Pôle emploi va au-delà, car il permet de rendre les personnes autonomes dans la recherche d'emploi.

Graphique n° 54 : Sorties en emploi

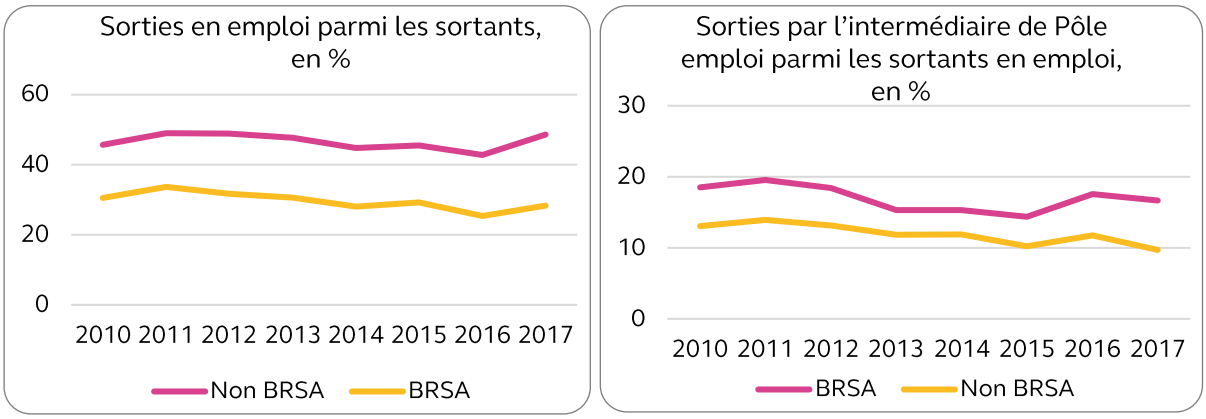

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

Les sortants qui trouvent un emploi par l'intermédiaire de Pôle emploi (via le site internet, une borne interactive ou un conseiller) constituaient 10,4 % des sortants en emploi en 2017. Sur la période 2010-2017, ils représentent une part relativement constante des sortants en emploi, avec cependant une légère tendance à la baisse. La part de BRSA qui sortent par l'intermédiaire de Pôle emploi est supérieure à celle des non BRSA, ce qui suggère que les BRSA sont plus « dépendants » de l'accompagnement de Pôle emploi.

4.3.5 Les variations saisonnières

La proportion de sortants en emploi est relativement stable tout au long de l'année (avec une proportion de BRSA sortant en emploi toujours bien plus faible que celle des non BRSA). Les sorties pour formation représentent une part des sorties plus importante en septembre et décembre qu'en mars et juin, sans impacter la proportion de sorties en emploi. Cette variation concerne autant les BRSA que les non BRSA.

Tableau n° 33 : Motifs de sortie en fonction du mois de la sortie

Mois de sortie	Motifs de sortie (% des sortants)					
	Emploi			Formation		
	Non BRSA	BRSA	Ensemble	Non BRSA	BRSA	Ensemble
Mars	44,94	26,56	40,56	12,01	10,85	11,74
Juin	42,4	26,45	38,98	13,52	13,1	13,43
Septembre	42,18	26,05	39,37	22,93	19,68	22,37
Décembre	41,9	21,29	37,99	19,18	17,76	18,9

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

En juin 2016, les sortants en CDI représentaient une proportion des sortants en emploi plus faible que les autres mois (30 % des sortants en emploi du mois de juin avaient un CDI, contre 35 ou 36 % les autres mois). Pour ce mois, on observe en parallèle une proportion plus élevée d'emplois saisonniers et de missions d'intérim que les autres mois. Ces variations

concernent autant les BRSA que les non BRSA. Les emplois saisonniers semblent également représenter une part plus importante des types de contrat des sortants au mois de décembre, mais la hausse de la proportion concerne surtout les non BRSA.

Tableau n° 34 : Type de contrat des sortants en emploi en fonction du mois la sortie

Mois de sortie	Type de contrat (% des sortants en emploi)								
	CDI			Emplois saisonniers			Missions d'intérim		
	Non BRSA	BRSA	Ensemble	Non BRSA	BRSA	Ensemble	Non BRSA	BRSA	Ensemble
Mars	36,35	27,24	35,18	1,98	1,93	1,97	14,17	12,4	13,89
Juin	38,43	26,15	30,09	4,28	5,05	4,4	17,65	17,94	17,69
Septembre	38,43	22,39	36,58	1,69	2,87	1,83	13,19	14,81	13,38
Décembre	36,66	28,84	35,79	3,2	1,53	3,01	14,31	19,33	14,87

Source : juridictions financières, d'après l'Enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi

ANNEXES

Annexe n° 1. Description des principales bases de données statistiques exploitées (ENIACRAMS, SRCV, ERFS).....94
Annexe n° 2. La méthode factorielle avec des données mixtes 97
Annexe n° 3. La classification hiérarchique sur composantes principales (HCPC).....99
Annexe n° 4. La répartition des variables au sein de chaque profil type 100
Annexe n° 5. L'analyse de séquences 101
Annexe n° 6. Les régressions logistiques déterminant les facteurs favorisant la sortie du RSA ou le retour à l'emploi 102
Annexe n° 7. Enquête sur les sortants des listes de PE : régressions 106

Annexe n° 1. Description des principales bases de données statistiques exploitées (ENIACRAMS, SRCV, ERFS)

Le panel ENIACRAMS[21] (échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux) a été créé en 2002. Il s'agit d'un panel annuel de bénéficiaires ou d'anciens bénéficiaires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux d'âge actif réalisé à partir de données administratives collectées auprès des organismes gestionnaires de ces minima (CNAF, CCMSA, Pôle emploi, INSEE).

L'échantillon est constitué en retenant les personnes nées entre le 1er et le 14 octobre et âgées de 16 à 64 ans au 31 décembre de chaque année jusqu'à la vague 2016 et nées entre le 2 et le 5 janvier ou entre le 1er et le 4 avril ou entre le 1er et le 4 juillet ou entre le 1er et le 14 octobre et âgées de 16 ans ou plus au 31 décembre à partir de la vague 2017.

L'objectif de l'ENIACRAMS est de permettre un suivi des trajectoires des bénéficiaires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux, des passages d'une prestation à une autre et de la persistance dans les prestations. Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- Les prestations perçues et leur cumul éventuel,
- La durée passée dans les minima sociaux et les allers-retours,
- Les liens avec l'assurance chômage, l'emploi.

Le champ de l'ENIACRAMS couvre les principaux minima sociaux d'âge actif :

- Le revenu de solidarité active (RSA),
- L'allocation de solidarité spécifique (ASS),
- L'allocation aux adultes handicapés (AAH),
- L'allocation équivalent retraite de remplacement (AER-R),
- Le revenu minimum d'insertion (RMI)
- L'allocation de parent isolé (API)
- Le RSA activité jusqu'en 2015 et, depuis 2016, la prime d'activité.

L'ENIACRAMS permet de relier entre elles des données administratives provenant des différents organismes gestionnaires de ces compléments de revenus d'activité et de minima sociaux. Pour le RSA, la prime d'activité et l'AAH, l'allocataire administratif et son conjoint éventuel entrent tous les deux dans le champ de l'échantillon. Par contre, l'ENIACRAMS ne prend pas en compte les enfants à charge présents dans le foyer.

Depuis 2008, chaque vague annuelle de l'ENIACRAMS est enrichie par des données du panel Tous salariés de l'Insee (ou panel Tous actifs depuis 2017). Le panel Tous salariés contient des données sur l'ensemble des postes salariés occupés par les individus de l'ENIACRAMS l'année du millésime mais aussi les années passées depuis 2002. Le panel Tous actifs comprend les informations du panel Tous salariés complété avec des informations sur les emplois non-salariés.

[21] Source : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/02-echantillon-national-interregimes-dallocataires-de-complements-de

À partir du millésime 2016, des informations issues de l'Échantillon Démographique Permanent (EDP) sont disponibles : année de mariage, années de naissance des enfants, niveau de diplôme, âge de fin d'études, pays de naissance, nationalité, etc. Les informations issues de l'EDP concernent uniquement les individus de l'ENIACRAMS nés entre le 1er et le 4 octobre pour la vague 2016 et les individus nés entre le 2 et le 5 janvier ou entre le 1er et le 4 avril ou entre le 1er et le 4 juillet ou entre le 1er et le 4 octobre à partir de la vague 2017.

Pour la présente étude, la vague 2017 d'ENIACRAMS a été sélectionnée car les vagues suivantes ne permettaient pas d'obtenir toutes les caractéristiques sociodémographiques nécessaire à l'étude. Ce panel a été affiné pour ne conserver que la population bénéficiaire du RSA, ainsi que les individus appartenant au champs de la base EDP (Echantillon démographique permanent). Cette deuxième condition était nécessaire car la connaissance du niveau de diplôme par individu fait défaut dans ENIACRAMS. Au final, l'élaboration des profils types est réalisée à partir d'un échantillon de **15 814 individus.**

Descriptif de la base des 15 814 individus bénéficiaire du RSA en 2017

Si on regarde rétroactivement, 79 % des bénéficiaires du RSA en 2017 l'étaient également en 2016. Naturellement, plus on regarde en arrière plus ce taux diminue.

Sur l'ensemble des allocataires percevant le RSA en 2017, x% étaient déjà bénéficiaires en :	
2016	79%
2015	71%
2014	63%
2013	57%

La répartition des principales caractéristiques :

Pourcentage de représentation au sein du panel selon quelques caractéristiques sociodémographiques	
Sexe	54% de femmes *(vs 46% d'hommes)*
Situation matrimoniale	74% célibataires *(vs 26% en couple)*
Situation familiale	52% sans enfants *(vs 48% ayant au moins un enfant)*
Age moyen	42 ans
Nationalité	89% de nationalité française *(vs 11% de nationalité étrangère)*
Niveau de diplôme	54% de sans diplôme (*vs 26% avec un diplôme de niveau CAP-BEP, 20% avec un diplôme de niveau Bac ou plus)*

Panorama des différentes aides dans le panel :

% de bénéficiaires en 2017 selon notre échantillon	
AAH	0,3%
PPA majoré	1,4%
RSA majoré	8,7%
ARE	2,7%
ASS	2,2%
Inscrits à Pôle emploi	45%

La base de données SRCV : statistiques sur les ressources et les conditions de vie.

Il s'agit d'une enquête annuelle menée par l'Insee[22] depuis 2004 dressant un panorama détaillé des revenus, de la situation financière et des conditions de vie des ménages. Elle croise également les résultats avec des données complémentaires (ex : revenus imposables) issues de diverses entités administratives telles que la DGFiP, la CNAF, la CCMSA ou encore la CNAV.

SRCV est une enquête par panel : les individus enquêtés sont suivis d'une année sur l'autre pendant neuf ans. Depuis 2010, le tirage des échantillons entrants de l'enquête SRCV est réalisé à partir de la base de sondage Octopusse (Organisation coordonnée de tirages optimisés pour une utilisation statistique des échantillons), ce qui permet de tirer les échantillons des enquêtes ménages d'une année donnée dans l'échantillon-maître et dans la liste des logements recensés l'année précédente. L'actualisation permanente de la base de sondage est ainsi assurée, sans recours à un suivi spécifique des logements neufs. Sont sélectionnés dans l'échantillon des logements constituant une résidence principale en France métropolitaine.

L'enquête comporte deux niveaux : les ménages ordinaires sont interrogés puis les individus. La notion de « ménage ordinaire » regroupe tous les occupants d'un logement qui partagent le même budget, un ménage pouvant se résumer à une seule personne. Les données sont collectées via un questionnaire administré par un enquêteur en face-à-face : le questionnaire comprend donc un questionnaire ménage et un questionnaire individuel pour tous les individus du ménage de 16 ans ou plus au 1er janvier de l'année d'enquête.

Les principales contraintes et limites de la base SRCV pour les travaux réalisés dans le cadre de cette enquête sont :

- L'exclusion des habitants des départements et territoires d'outre-mer, des personnes vivant en collectivité (prisons, foyers, établissements médico-sociaux, etc.), ainsi que des personnes vivant dans des habitations mobiles (mariniers par exemple) et des sans-domicile.
- Le phénomène d'attrition du panel, commun à toutes les enquêtes longitudinales, une perte d'individus étant observée entre 2004 et 2019.

L'enquête ERFS (enquête revenus fiscaux et sociaux) est une enquête de l'INSEE permettant de déterminer quels sont les types de revenus perçus par les ménages.

Cette étude datant de 2006 remplace et élargit le champ de l'enquête ERF (enquête revenus fiscaux). Contrairement à SRCV, elle ne porte que sur les ménages ordinaires. En revanche, ses limites sont identiques car sont exclus de son champs d'étude les ménages vivant dans les départements d'outre-mer, en collectivité (foyers, prisons, hôpitaux…), ainsi que les personnes vivant dans des habitations mobiles (mariniers…) et les sans-domicile. Elle interroge tous les trimestres un échantillon représentatif de l'ensemble de la population et procède à un appariement des données avec des fichiers fiscaux (DGFiP) et des fichiers sociaux (CNAF, CNAV et CCMSA).

[22] Plus précisément, SRCV constitue la partie française du système communautaire EU-SILC (European Union – Statistics on Income and Living Conditions). Ce dernier est un dispositif s'inscrivant dans un programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale et permettant des comparaisons des distributions de revenus et des conditions de vie entre États membres de l'Union européenne.

Annexe n° 2. La méthode factorielle avec des données mixtes

L'analyse factorielle est une technique descriptive visant à résumer l'information contenu dans un grand nombre de variables afin de faciliter l'interprétation des corrélations existantes entre ces différentes variables, plus précisément l'objectif est de savoir quelles sont les modalités corrélées entre elles[23]. L'analyse factorielle peut aussi être utilisée en amont d'une méthode de classification dans le cas de données catégorielles. C'est le cas, dans cette étude.

Selon le type des variables étudiées, les techniques d'analyse factorielle divergent, les plus courantes sont :

- L'analyse en composante principale (ACP) pour des variables quantitatives,
- L'analyse factorielle des correspondances (AFC) lorsqu'il y a deux variables qualitatives
- L'analyse des correspondances multiples (ACM) en présence de plusieurs variables qualitatives
- L'analyse factorielle avec données mixtes pour des variables à la fois quantitatives et qualitatives.

A partir de la base ENIACRAMS 2017, l'étude porte sur cinq variables qui sont à la fois des variables qualitatives et quantitatives, à savoir :

- Le sexe *(variable qualitative)*
- L'âge *(variable quantitative)*
- La situation familiale *(variable qualitative)*
- La situation maritale *(variable qualitative)*
- Le niveau d'étude *(variable qualitative)*

Une analyse factorielle avec données mixtes a donc été réalisée. Concrètement, un changement de systèmes de coordonnées a été opéré. Les individus sont projetés et représentés sur un nouveau système d'axe. Ce dernier est construit en transformant des variables liées entre elles en nouvelles variables décorrélées les unes des autres en deux « axes principaux », nommés également « composantes principales ». Cette transformation va permettre de réduire le nombre de variables et de rendre l'information moins redondante.

[23] Pour plus d'informations : Analyse des correspondances multiples (ACM) (larmarange.github.io)

Graphique n° 55 : Observation des variables selon les deux premières composantes principales

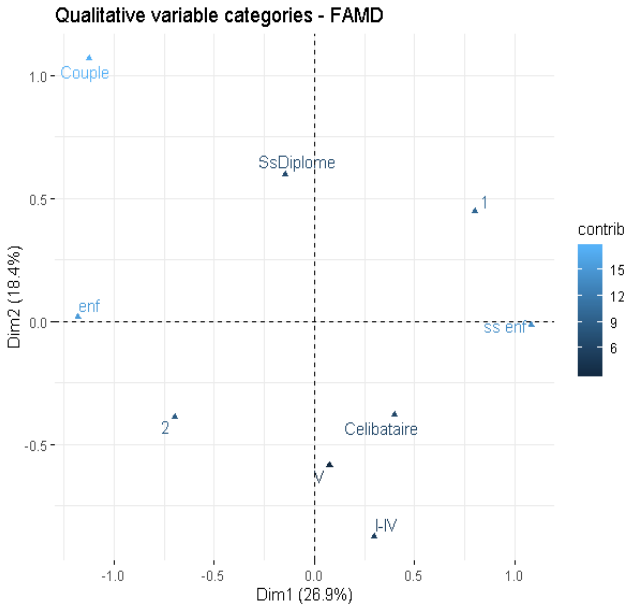

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Les deux graphiques ci-dessous représentent les individus selon les deux premières composantes identifiées par la méthode factorielle. La variable à représenter est indiquée selon la couleur.

Graphique n° 56 : XX

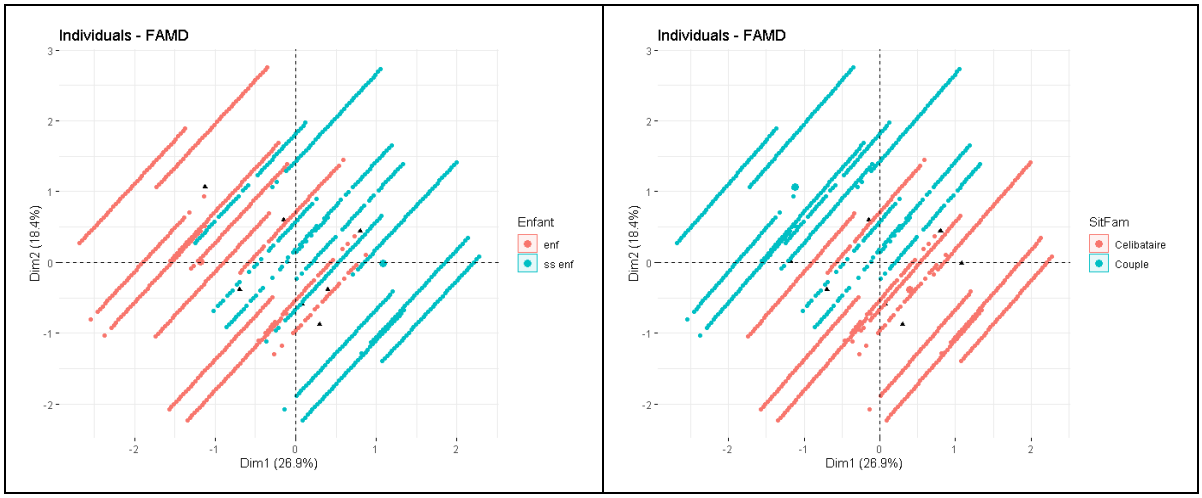

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

Le premier graphique à gauche signifie que, dans ce nouveau système d'axes, les individus représentés à gauche de l'axe Y sont plutôt des individus avec des enfants contrairement aux individus représentés à droite de l'axe Y. De la même manière, le second graphique à droite permet de visualiser les individus selon leur situation matrimoniale (les couples davantage représentés à gauche que les célibataires).

Annexe n° 3. La classification hiérarchique sur composantes principales (HCPC)

Dans la perspective de créer des clusters, la méthode statistique mise en œuvre afin de partitionner notre population de bénéficiaires du RSA en différentes classes a été la classification hiérarchique sur composantes principales (HCPC). Cette méthode permet d'obtenir des groupes stables et d'effectuer une méthode de classification sur des données catégorielles Plus particulièrement, la stratégie de classification retenue est la classification ascendante hiérarchique (CAH)[24].

Le principe de la CAH est de rassembler des individus selon un critère de ressemblance défini au préalable qui s'exprimera sous la forme d'une matrice de distances, exprimant la distance existant entre chaque individu pris deux à deux. Deux observations identiques auront une distance nulle. Plus les deux observations seront dissemblables, plus la distance sera importante. La CAH va ensuite rassembler les individus de manière itérative afin de produire un dendrogramme ou arbre de classification. La classification est ascendante car elle part des observations individuelles ; elle est hiérarchique car elle produit des classes ou groupes de plus en plus vastes, incluant des sous-groupes en leur sein. En découpant cet arbre à une certaine hauteur choisie, on produira la partition désirée.

En définitive, l'objectif est que des bénéficiaires regroupés au sein d'une même classe (homogénéité intra-classe) soient le plus semblables possibles tandis que les classes soient le plus dissemblables (hétérogénéité interclasse).

Graphique n° 57 : Dendrogramme

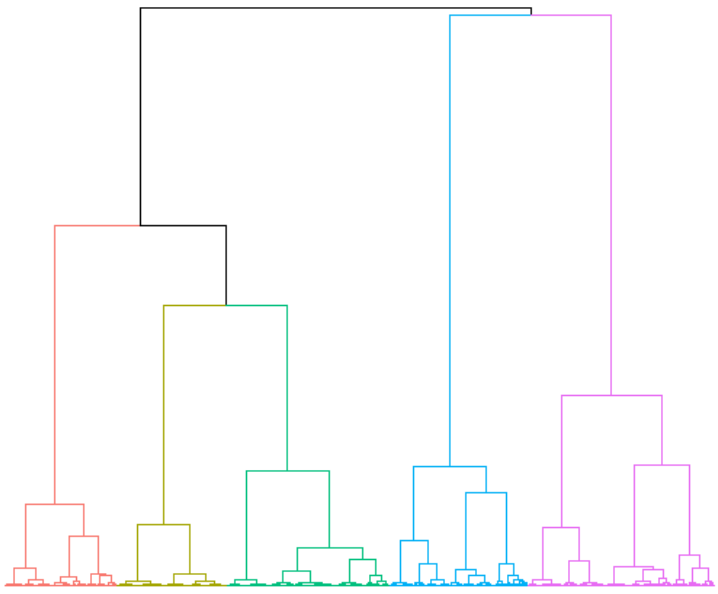

Source : juridictions financières, d'après ENIACRAMS

[24] Pour plus d'informations : Classification ascendante hiérarchique (CAH) (larmarange.github.io)

Annexe n° 4. La répartition des variables au sein de chaque profil type

Tableau n° 35 : La répartition des variables au sein des cinq profils types identifiés

	Ensemble de l'échantillon	Profil-type n°1 En couple,avec au moins un enfant, sans diplôme	Profil-type n°2 Femme célibataire, avec au moins un enfant, sans diplôme	Profil-type n°3 Célibataire ayant un diplôme de niveau CAP-BEP	Profil-type n°4 Célibataire, sans enfant, ayant un diplôme de niveau Bac ou plus	Profil-type n°5 Homme célibataire, sans enfant, sans diplôme	
Poids	**100%**	**16%**	**22%**	**26%**	**20%**	**17%**	**p-value**
Niveau de diplôme							**<0.001**
Sans diplôme	54%	100%	100%	0%	0%	100%	
Niveau CAP-BEP	26%	0%	0%	100%	0%	0%	
Niveau Bac et plus	20%	0%	0%	0%	100%	0%	
Age moyen	42 ans	42 ans	45 ans	41 ans	41 ans	43 ans	**<0.001**
Tranche d'âge							**<0.001**
[17,33]	23%	23%	21%	25%	25%	21%	
[33,42]	25%	25%	21%	26%	28%	24%	
[42,52]	27%	27%	28%	26%	25%	27%	
[52,66]	25%	25%	30%	23%	22%	27%	
Sexe							**<0.001**
Homme	46%	50%	0%	48%	47%	**100%**	
Femme	54%	50%	**100%**	52%	53%	0%	
Situation familiale							**<0.001**
Celibataire	74%	0%	**100%**	77%	78%	0%	
Couple	26%	**100%**	0%	23%	22%	**100%**	
Présence d'enfant							**<0.001**
Oui	48%	80%	63%	48%	41%	6.2%	
Non	52%	20%	37%	52%	59%	94%	
Ancienneté RSA							**<0.001**
1 à 2 ans	27%	23%	19%	29%	37%	24%	
3 à 4 ans	21%	21%	18%	22%	22%	22%	
5 ans et plus	52%	56%	63%	49%	42%	53%	
Nationalité							**<0.001**
Etrangère	11%	21%	11%	7.2%	13%	7.5%	
Française	89%	79%	89%	93%	87%	92%	
Bénéficiaire de l'AAH							**0.009**
	0%	0.6%	0.2%	0.4%	ss	ss	
Bénéficiaire de la PPA							**<0.001**
	21%	31%	17%	21%	24%	12%	
Bénéficiaire du RSA majoré							**<0.001**
	8.7%	0.5%	19%	9.7%	8.4%	1.6%	
Inscrit à Pôle Emploi							**<0.001**
	45%	36%	39%	49%	53%	46%	

Note de lecture : Au sein de l'échantillon utilisé (15 814 bénéficiaires du RSA issus d'ENIACRAMS 2017 et de l'EDP) pour dresser des clusters, 46 % sont des hommes et 54 % sont des femmes. Le profil type 2 ne concentre que des femmes, elles sont donc bien 100 %. Le premier cluster est composé d'autant de femmes que d'hommes, les deux sexes y sont donc 50 %.

L'indicateur « p. value » détermine si la proportion de personnes qui répondent à une caractéristique dans le profil type est significativement différente de la proportion de personnes qui répondent à cette caractéristique dans l'ensemble de l'échantillon. On note l'hypothèse H0 comme étant « proportion dans le profil type = proportion dans l'ensemble de l'échantillon ». En d'autres termes, cette p.value est l'erreur minimale que l'on est prêt à faire. Il est usuel de considérer un seuil de significativité à 5 %. Si la p. value est supérieure à 5 % alors on ne rejette pas H0. En revanche, si la p. value est inférieure à 5 %, on rejette l'hypothèse H0, le résultat dans le profil type est significativement différent de celui dans l'ensemble de l'échantillon. Exemple, dans le profil type 1, la p.value de la première ligne est inférieur à 5 %. On rejette H0. La proportion d'individus en couple dans ce profil type est significativement différente de celle pour l'ensemble des individus de l'échantillon.

Annexe n° 5. L'analyse de séquences

L'analyse de séquences[25] est une méthode statistique pour analyser des données longitudinales. La première étape est de définir des états. A titre d'exemple, la dichotomie entre bénéficiaire et non bénéficiaire du RSA est étudiée dans la première analyse de séquence présentée dans ce document (cf. 3.1).

À partir de ces états (ex : BRSA vs non BRSA), des séquences sont construites pour chaque individu. En parallèle, une matrice de coût est construite. Cette matrice va déterminer le « coût » de passer d'un état à un autre pour chaque transition possible. Il existe plusieurs possibilités pour construire cette matrice. Dans cette étude, la méthode TRATE a été utilisée, cela signifie que les « coûts » de passer d'un état à un autre ont été définis à partir de la probabilité de passer de cet état à un autre.

À partir de ces séquences et de cette matrice de coût, une matrice des distances est également construite. Elle va permettre de connaître la proximité entre les différentes séquences des individus. À nouveau, plusieurs méthodes peuvent être employées pour comparer les séquences entre elles, celle de l'« optimal matching » a été sélectionnée. L'objectif est de calculer une distance entre les séquences prises deux à deux et de positionner ces séquences dans des groupes homogènes (les séquences d'un même groupe sont proches au sens de la distance obtenue par optimal matching) et distincts (des séquences dans deux groupes différents se ressemblent moins que des séquences dans un même groupe). La distance entre deux séquences dépend du nombre d'opérations nécessaires pour transformer une séquence en l'autre, du type d'opérations (insérer ou supprimer) et le coût à chacune de ces opérations (matrice des coûts).

[25] Pour plus d'informations : Analyse de séquence - Méthodologie statistique - Ined - Institut national d'études démographiques

Annexe n° 6. Les régressions logistiques déterminant les facteurs favorisant la sortie du RSA ou le retour à l'emploi

La régression logistique est une méthode statistique qui, via un modèle, cherche à identifier et isoler les facteurs liés à un phénomène. Une régression logistique identifie les effets résiduels d'une variable explicative sur une variable d'intérêt, une fois pris en compte les autres variables explicatives introduites dans le modèle. Elle permet d'effectuer un raisonnement dit toutes choses étant égales par ailleurs.

Les résultats des régressions déterminent les facteurs favorisant la sortie du RSA ou le retour à l'emploi.

Tableau n° 36 : Probabilité de sortir du RSA

		estimate	std.error	statistic	p.value
	(Intercept)	1.22	0.0974	2.08	3.74e-2
Tranche d'âge					
	[18,30)	1			
	[30,40)	0.751	0.0735	-3.90	9.65e-5
	[40,50)	0.955	0.0764	-0.597	5.51e-1
	[50,65)	1.04	0.0811	0.446	6.56e-1
Niveau d'étude					
	Sans diplôme	1.35	0.0635	4.74	2.16e-6
	Niveau CAP - BEP	1.17	0.0691	2.22	2.62e-2
	Niveau Bac et plus	1			
Situation maritale					
	Célibataire	1			
	Célibataire -> Couple	0.143	0.130	-15.0	8.21e-51
	Couple	0.537	0.0603	-10.3	7.27e-25
	Couple -> Célibataire	1.50	0.234	1.72	8.57e-2
Situation familiale					
	Enfant	1			
	Enfant -> Pas d'enfant	0.472	0.167	-4.48	7.36e-6
	Pas d'enfant	0.990	0.0570	-0.183	8.55e-1
	Pas d'enfant -> Enfant	1.54	0.208	2.08	3.79e-2
Ancienneté dans le RSA					
	Moins de 2 ans	1			
	Entre 2 et 4 ans	1.62	0.0629	7.69	1.43e-14
	Plus de 4 ans	2.54	0.0580	16.1	2.39e-58
Inscrit à Pôle emploi					
	Oui	1.08	0.0521	1.56	1.20e-1
	Non	1			
Bénéficiaire de la PPA en 2016					
	Oui	0.652	0.0553	-7.73	1.07e-14
	Non	1			
Bénéficiaire de l'AAH en 2017					
	Oui	0.00611	0.253	-20.2	1.47e-90
	Non	1			
Situation dans l'emploi en 2017					
	Sans emploi	5.93	0.0550	32.3	2.88e-229
	En emploi	1			

L'objectif est d'expliquer les facteurs favorisant la sortie du RSA. La situation dans le RSA en 2017 de bénéficiaires du RSA en 2016 est examinée : la situation maritale et la présence

d'enfant en 2016 et 2017, l'âge, le niveau d'étude, l'ancienneté dans le RSA, sa situation dans l'emploi en 2017, si la personne est inscrite Pôle emploi et si elle est bénéficiaire de la PPA en 2016 ou de l'AAH en 2017.

Les 30-40 ans ont plus de facilité à sortir du RSA. Plus le niveau d'étude est élevé, plus la personne a de chance de sortir du RSA. Passer de célibataire à en couple ou ne plus avoir d'enfants à charge favorise les chances de sortir du RSA. Plus on a d'ancienneté dans le RSA, plus on a de chance de rester dans le RSA. Etre bénéficiaire de la PPA augmente les chances de sortir du RSA l'année d'après. Devenir bénéficiaire de l'AAH permet de sortir du RSA à presque 100%. Avoir un emploi diminue fortement les chances de rester au RSA.

Tableau n° 37 : Probabilité d'être au RSA

		estimate	std.error	statistic	p.value
	(Intercept)	0.319	0.0625	-18.3	1.67e-74
Sexe					
	Homme	1			
	Femme	0.728	0.0233	-13.6	2.72e-42
Tranche d'âge					
	[18,30)	1			
	[30,40)	0.760	0.0338	-8.11	4.97e-16
	[40,50)	0.583	0.0339	-15.9	4.45e-57
	[50,65)	0.517	0.0344	-19.2	6.01e-82
Situation familiale					
	Célibataire avec enfant	1			
	Célibataire sans enfant	0.479	0.0312	-23.6	1.46e-123
	Couple avec enfant	0.262	0.0320	-41.9	0.
	Couple sans enfant	0.203	0.0505	-31.6	2.06e-219
Niveau d'étude					
	Sans diplôme	1.70	0.0276	19.4	1.91e-83
	Niveau CAP - BEP	1.32	0.0303	9.17	4.70e-20
	Niveau Bac et plus	1			
Taux de chômage dans le département de résidence					
	Chômage faible	0.785	0.0592	-4.09	4.40e-5
	Chômage moyen	0.953	0.0469	-1.03	3.03e-1
	Chômage moyen -	0.811	0.0528	-3.96	7.42e-5
	Chômage moyen +	1.17	0.0509	3.17	1.54e-3
	Chômage élévé	1			
Situation dans l'emploi					
	Sans emploi	5.78	0.0224	78.4	0.
	En emploi	1			

On cherche les facteurs expliquant la situation d'une personne dans le RSA. Pour cela, on observe la situation dans le RSA au 31/12/2017 des individus de la vague 2017 de l'ENIACRAMS et appartenant au champs de l'EDP. On regarde l'influence de certaines de leurs caractéristiques sur leur situation dans le RSA.

Plus on est jeune, plus on a de chances d'être au RSA. Les hommes ont davantage de chance d'être au RSA. Les célibataires ont plus de chances de chances d'être au RSA, surtout les célibataires avec enfants. Plus le niveau d'étude est élevé, moins il y a de chance d'être au RSA. Les personnes résidant dans un département avec un taux plus fort que la moyenne nationale ont plus de chance d'être au RSA. Les personnes en emploi en 2017 ont plus de chance de ne pas être au RSA.

Tableau n° 38 : Probabilité de retrouver un emploi

		estimate	std.error	statistic	p.value
	(Intercept)	2.02	0.121	5.84	5.13e-9
Tranche d'âge					
	[18,30)	1			
	[30,40)	1.16	0.0609	2.42	1.56e-2
	[40,50)	1.79	0.0638	9.12	7.66e-20
	[50,65)	3.72	0.0695	18.9	1.23e-79
Niveau d'étude					
	Sans diplôme	1.14	0.0527	2.55	1.07e-2
	Niveau CAP - BEP	0.908	0.0574	-1.68	9.26e-2
	Niveau Bac et plus	1			
Déménagement dans un autre département entre 2016 et 2017					
	Oui	1			
	Non	1.69	0.106	4.98	6.42e-7
Ancienneté dans le RSA					
	Moins de 2 ans	1.27	0.0714	3.34	8.34e-4
	Entre 2 et 4 ans	1.42	0.0725	4.83	1.37e-6
	Plus de 4 ans	1.96	0.0576	11.7	1.10e-31
	Non bénéficiaire du RSA	1			
Inscrit à Pôle emploi (2016)					
	Oui	0.342	0.0488	-22.0	4.49e-107
	Non	1			

On chercher les facteurs expliquant le retour à l'emploi. On fait une régression logistique sur les personnes qui n'ont pas eu d'emploi salarié en 2016 pour observer l'influence de certaines caractéristiques sur la situation dans l'emploi en 2017. Cette régression se fait sur 24 287 individus.

L'âge influence le retour à l'emploi, en effet, plus la personne est âgée, moins elle a de chance d'être en emploi. De même, avec la durée d'ancienneté au RSA, plus la personne a d'ancienneté, plus il est difficile de retrouver un emploi. Les personnes sans diplôme ont plus de chance de rester sans emploi. Les personnes inscrites à Pôle emploi au 31 décembre 2016 ont plus de chance de retrouver un emploi.

Tableau n° 39 : Probabilité d'être en emploi

		estimate	std.error	statistic	p.value
	(Intercept)	0.0807	0.0555	-45.3	0.
Sexe					
	Homme	1			
	Femme	1.29	0.0185	13.9	6.02e-44
Tranche d'âge					
	[18,30)	1			
	[30,40)	1.21	0.0300	6.37	1.84e-10
	[40,50)	1.43	0.0295	12.1	7.51e-34
	[50,65)	2.36	0.0294	29.3	3.58e-188
Situation familiale					
	Célibataire avec enfant	1			
	Célibataire sans enfant	2.61	0.0288	33.3	7.59e-244
	Couple avec enfant	2.19	0.0290	27.0	1.18e-160
	Couple sans enfant	2.82	0.0383	27.0	5.12e-161
Niveau d'étude					
	Sans diplôme	1.80	0.0221	26.7	1.07e-156
	Niveau CAP - BEP	1.08	0.0243	3.23	1.23e-3
	Niveau Bac et plus	1			
Ancienneté dans le RSA (2016)					
	Moins de 2 ans	3.17	0.0357	32.3	2.43e-228
	Entre 2 et 4 ans	4.70	0.0407	38.0	0.
	Plus de 4 ans	8.10	0.0316	66.2	0.
	Non bénéficiaire du RSA	1			
Taux de chômage dans le département de résidence					
	Chômage faible	0.900	0.0484	-2.19	2.88e-2
	Chômage moyen	0.929	0.0391	-1.88	5.98e-2
	Chômage moyen -	0.929	0.0435	-1.69	9.14e-2
	Chômage moyen +	0.969	0.0429	-0.722	4.70e-1
	Chômage élevé	1			

On cherche à identifier les facteurs influençant la situation dans l'emploi une année N. On fait une régression sur les personnes présentes dans la base ENIACRAMS et EDP les années 2016 et 2017, soit 69877 individus, pour observer l'influence de certaines caractéristiques au 31 décembre 2016 sur la situation dans l'emploi en 2017.

Le sexe a une influence sur la situation dans l'emploi, en effet les femmes ont plus de chance que les hommes d'être sans emploi. Les personnes qui n'étaient pas bénéficiaires du RSA au 31 décembre 2016 ont plus de chance que les bénéficiaires du RSA d'être en emploi en 2017, et plus le bénéficiaire a d'ancienneté dans le RSA moins il a de chance d'être en emploi. Plus les personnes sont âgées, plus ces personnes ont de chance d'être sans emploi. Les personnes sans diplôme ont plus de chance d'être sans emploi par rapport aux personnes avec un niveau d'étude de I à V. Les célibataires avec des enfants ont plus de chance que les personnes dans d'autre situation familiale d'être en emploi. Les personnes résidant dans un département avec un taux de chômage plus élevé que le taux national ont plus de chance d'être sans emploi.

Annexe n° 7. Enquête sur les sortants des listes de PE : régressions

Motifs de sortie

On cherche via des régressions à déterminer les facteurs favorisant les différents motifs de sortie. En plus d'étudier les déterminants de la reprise d'emploi et en particulier de l'emploi durable, on étudie les facteurs influençant les autres motifs de sorties fréquents, à savoir la sortie en formation, le non renouvellement accidentel et l'arrêt de recherche temporaire. On utilise pour cela les données de 2016 (en fusionnant les quatre enquêtes trimestrielles) car cela permet de travailler avec davantage d'individus que la base 2017.

Le modèle estimé est le suivant :

$$y = c + \alpha_1 x_1 + \alpha_2 x_2 + \alpha_3 x_3 + \cdots \alpha_i x_i$$

La variable dépendante y correspond à la probabilité de sortir selon un motif donné. On tente de capter les effets α_i de différentes variables x_i sur cette probabilité. Les variables explicatives mobilisées dans les régressions sont :

- Le sexe : variable indicatrice valant 0 pour les hommes, 1 pour les femmes (variable sexe).
- L'ancienneté sur liste des demandeurs d'emploi, sous forme de trois variables indicatrices :
  - Ancienneté inférieure à 6 mois (modalité de référence)
  - Ancienneté de 6 à 12 mois (variable anci2)
  - Ancienneté de 12 mois et plus (variable anci3)
- BRSA : indicatrice valant 1 si l'individu est BRSA, 0 sinon (variable BRSA).
- Travailleur handicapé : indicatrice valant 1 si l'individu est travailleur handicapé, 0 sinon (variable th_indic).
- Zone d'habitation : indicatrice valant 1 si l'individu habite en métropole, 0 s'il habite en outre-mer (variable habitat).
- L'appartenance à quartier prioritaire de la politique de la ville : indicatrice valant 1 si l'individu vie dans une QPV, 0 sinon (variable zus_indic).
- Le niveau de formation, sous forme de 3 variables indicatrices, qui valent 1 si le niveau de formation correspond à celui de l'individu, 0 sinon :
  - Niveau 1 : niveau bac + 2 ou plus (variable formation_niv1)
  - Niveau 2 : niveau bac/BTN/BT/BP (variable formation_niv2)
  - Niveau 3 : BEP/CAP (variable formation_niv3)
  - Niveau 4 : niveau BIS/CEP/SES/BEPC ou 1er cycle 2e degré (modalité de référence)
- La classe d'âge, sous forme de trois variables indicatrices, qui valent 1 si l'individu appartient à la classe d'âge, 0 sinon :
  - Classe 1 : -25 ans (modalité de référence)
  - Classe 2 : 25-49 ans (variable classe_age2)
  - Classe 3 : 50 ans et + (variable classe_age3)
- Le niveau de qualification : variable indicatrice valant 1 si l'employé est qualifié, 0 sinon (variable qualif_indic).

Tableau n° 40 : Régression sur l'échantillon complet

Variables	Emploi	Emploi durable	Formation	Défaut d'actualisation	Autres motifs
classe_age2	0.018***	0.121***	-0.024***	0.003***	0.003**
classe_age3	-0.062***	0.179***	-0.047***	0.003*	0.106***
sexe	-0.038***	0.087***	0.009***	-0.012***	0.042***
BRSA	-0.156***	-0.071***	-0.008***	0.102***	0.062***
anci2	0.051***	0.023**	-0.006***	-0.016***	-0.028***
anci3	0.056***	0.085***	-0.018***	-0.030***	-0.008***
habitat	0.088***	-0.083***	0.016***	-0.105***	-0.001
formation_niv1	0.107***	0.130***	0.053***	-0.032***	-0.128***
formation_niv2	0.065***	0.069***	0.079***	-0.027***	-0.117***
formation_niv3	0.071***	0.029**	0.045***	-0.009***	-0.107***
ass_indic	-0.046***	0.039	0.108***	0.021***	-0.083***
qualif_indic	0.044***	0.044***	-0.008***	-0.001	-0.035***
th_indic	-0.154***	0.057***	0.085***	-0.004*	0.073***
zus_indic	-0.052***	-0.049***	0.005***	0.002	0.045***
constante	0.259***	0.498***	0.127***	0.281***	0.333***
N	651591	15472	651591	651591	651591
R^2	0.049	0.063	0.012	0.020	0.036

**** : statistiquement significatif au seuil de 1 %*
*** : statistiquement significatif au seuil de 5 %*
** : statistiquement significatif au seuil de 10 %*

L'effectif (N) correspond au nombre d'individus considéré dans la régression. Le coefficient de détermination (R^2) indique la part de la variation de la variable dépendante expliquée par le modèle. Le R^2 est plutôt faible dans les régressions (entre 1 et 6 %), mais cela n'influence en rien la significativité des relations entre les variables telles qu'elles ont été présentées précédemment.

Tableau n° 41 : Régression sur les BRSA

Variables	Emploi	Formation	Défaut d'actualisation	Autres motifs
classe_age2	0.007	0.012***	0.015***	-0.034***
classe_age3	-0.067***	-0.014***	0.040***	0.041***
sexe	-0.023***	0.003	-0.020***	0.041***
anci2	0.050***	0.008***	0.007**	-0.064***
anci3	0.052***	0.030***	-0.021***	-0.061***
habitat	0.050***	0.023***	-0.118***	0.045***
formation_niv1	0.101***	0.049***	-0.051***	-0.099***
formation_niv2	0.046***	0.065***	-0.038***	-0.072***
formation_niv3	0.057***	0.034***	-0.003	-0.089***

ass_indic	0.091***	0.095***	-0.067***	-0.119***
qualif_indic	0.038***	-0.000	0.006**	-0.044***
th_indic	-0.062***	0.062***	-0.008	0.008
zus_indic	-0.008**	0.008***	-0.009**	0.009**
constante	0.139***	0.073***	0.381***	0.407***
N	121689	121689	121689	121689
R²	0.022	0.010	0.009	0.024

*** : statistiquement significatif au seuil de 1 %
** : statistiquement significatif au seuil de 5 %
* : statistiquement significatif au seuil de 10 %

Délais de sortie

Tableau n° 42 : Régression sur l'échantillon complet

Variables	Délais de sortie (en mois) – tous motifs	Délais de sortie (en mois) – emploi	Délais de sortie (en mois) - formation
classe_age2	4.949***	5.011***	4.520***
classe_age3	11.617***	9.066***	8.964***
sexe	0.336***	0.623***	-0.888***
BRSA	-0.583***	-0.026	1.592***
habitat	-2.616***	-3.311***	-2.381***
formation_niv1	0.183***	0.996***	0.034
formation_niv2	1.117***	2.227***	0.199**
formation_niv3	1.516***	2.103***	0.956***
ass_indic	15.997***	12.465***	15.293***
qualif_indic	0.677***	0.180	0.323***
th_indic	1.533***	0.236	0.135
zus_indic	-0.62	0.653*	0.382***
constante	5.808***	6.684***	6.639***
N	651591	15472	345562
R²	0.103	0.075	0.106

*** : statistiquement significatif au seuil de 1 %
** : statistiquement significatif au seuil de 5 %
* : statistiquement significatif au seuil de 10 %

Régression sur les BRSAVariables	Délais de sortie (en mois) – tous motifs	Délais de sortie (en mois) – emploi	Délais de sortie (en mois) - formation
classe_age2	4.647***	7.443***	5.488***
classe_age3	10.527***	12.459***	10.841***
sexe	-0.665***	-0.311	-1.318***
habitat	-4.649***	-5.794***	-6.029***

formation_niv1	1.184***	2.777**	0.460**
formation_niv2	1.344***	5.458***	0.537**
formation_niv3	0.868***	1.723*	0.994***
ass_indic	15.467***	12.039***	12.280***
qualif_indic	1.088***	-0.115	0.161
th_indic	3.301***	-0.425	1.890***
zus_indic	0.473***	2.327**	0.157
constante	7.688***	6.174***	11.215***
N	121689	2021	65631
R^2	0.062	0.089	0.046

*** *: statistiquement significatif au seuil de 1 %*
** *: statistiquement significatif au seuil de 5 %*
* *: statistiquement significatif au seuil de 10 %*